L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1099 - VENDREDI 04 FÉVRIER 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

AXEQUIPEMENT Occasion

200 matériels en parc

56 tracteurs de 75 à 270 Cv
5 moissonneuses batteuses
5 télescopiques
10 pulvérisateurs
26 round ballers
95 matériels divers

06 80 18 16 00 - 03 86 78 19 00
martinlionel@axequipement.com

www.axequipement.com

Sommaire



Rendez-vous *p 04*
La nouvelle préfète sensibilisée aux problématiques agricoles

P 05 **Actualité** Côte d'Or
JA National: Session grandes cultures à Dijon Céréales

P 07 **Actualité** Nièvre
Admien: Tour d'horizon des évolutions réglementaires sur l'irrigation

P 08 **Actualité** Yonne
Aménagement du territoire: Plus de relais services en milieu rural

P 10 **Actualité** Bourgogne
Charolais de Bourgogne: La viande régionale prend sa marque dans la Nièvre

P 12 **Actualité** France
Entretien avec Xavier Beulin, président de la FNSEA: *«Notre objectif est de pousser les contrats jusqu'à la distribution»*

P 13 **Dossier** Bâtiments
Accessibilité : l'hygiène et la sécurité en première ligne

Congrès de la Fédération Nationale Bovine à Autun

Les régions montent aux créneaux «Assez de coup bas, des résultats !»



Export perturbé, marché intérieur à la peine, prix en berne, charges en hausses... l'élevage français s'enfonce chaque jour un peu plus dans la crise, alors que d'autres places européennes, comme l'Allemagne, tirent leur épingle du jeu. C'est ce que les éleveurs ont rappelé au fil des contributions régionales, et c'est le message qui a été martelé au ministre de l'Agriculture. *Pages 11*

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00

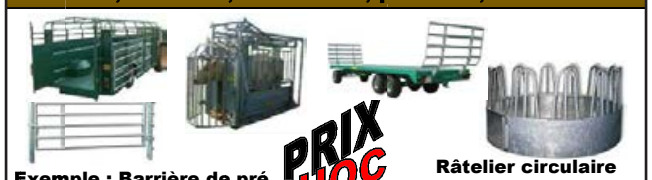


CONDITIONS MORTE SAISON MAXI SUR TOUTE LA GAMME



Demandez une DÉMO
LUCAS.G

MAZERON
ZA Bonjuan
89200 MAGNY
Tel : 03 86 33 17 70
Mazeron-sas.com
Du 24 janvier au 25 février
Promotion exceptionnelle morte saison
Barriere, cornadis, contention, plateaux, bétaillères...



Exemple : Barrière de pré 4/5m=119€ht
PRIX CHOC
Râtelier circulaire 12 places 200kg 349€ht

CONSEILS QUALITE CONSEILS LIVRAISON

l'Agenda

Côte d'Or

Bio Assemblée générale le 7 février à Sombernon

L'assemblée générale du groupement des agrobiologistes de Côte d'Or 21 se tiendra le lundi **7 février** à la salle polyvalente de Sombernon. Les débats de l'après-midi (à partir de 14h) sont ouverts au public ; en revanche la matinée de l'assemblée générale (9h-12h30) est réservée à la partie statutaire et permettra aux adhérents de dresser le bilan de l'année écoulée.
Contact : Marion Morize, animatrice du GAB 21 : 03 80 31 45 61 / 06 78 54 48 48

Charolais Vente de reproducteurs à Pouilly le 18 février

La station d'évaluation de Créancey située au Pôle Agricole de Pouilly en Auxois(21) organise une vente avec boitiers électroniques de futurs reproducteurs charolais inscrits au HBC le vendredi **18 février** à 14h au hall d'exposition (animaux visibles à partir de 10h et démonstrations de boitiers électroniques). Garanties sanitaires : Tuberculose, Brucellose, Leucose et IBR. Vaccinés FCO T1, T8. Test spermatogénèse. Restauration, buvette sous hall chauffé. Les performances des reproducteurs sont disponibles sur internet : http://www.stationevaluation21.com. Renseignements : 03 80 90 89 09 ou 03 80 90 68 75

SIA Journée au salon de l'Agriculture

Un voyage en bus au salon international de l'Agriculture est organisé le mercredi **23 février**. Au choix : le Sia (animaux, 43€ pour les adultes et 38€ pour les moins de douze ans), le Sima (matériel agricole, 53€). Inscriptions avant le 1er février auprès de Christelle Potier (03 80 33 24 69 ou 06 75 42 56 20) ou auprès de Renée Louet (03 80 33 22 26).

FDSEA Formations

"Réaliser son auto diagnostic conditionnalité" : le **10 février** à Dijon, "Devenir employeur" (2 jours) les **17 et 22 février** à Dijon, "Rémunérer autrement" : le 25 février à Beaune, "Préparer sa retraite dès maintenant" : le **10 mars** à Dijon, "J'ai un projet vente directe": le 17 mars à Dijon, "Découvrir Oscar" : le **22 février ou le 10 mars** (lieu à préciser), "De la détection à l'indemnisation des dégâts de gibier" : le **24 février** (lieu à déterminer).

▶ A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur AgriBourgogne.fr

Nièvre

Crédit Agricole Conférence le 10 février à Bourges

La conférence du Crédit agricole Centre Loire sur le thème *«l'agriculture au cœur de notre société»* aura lieu le **10 février** prochain au Palais d'Auron à Bourges (18). *Plus de détails en p. 6.*

Bio Assemblée générale le 8 février

Le Groupement des agriculteurs biologiques de la Nièvre (GABNI) tiendra son assemblée générale annuelle le **8 février** à partir de 9h30 à la salle des fêtes de Mont-et-Marré. Le matin sera réservé aux procédures statutaires et l'après-midi sera consacré à des témoignages et débats sur les modes de mise en marché des produits biologiques, de sorte que les producteurs gardent la maîtrise de leur travail et maintiennent leur revenu tout en conservant une dimension éthique aux circuits courts.

Gercela Journées commerciales

Le Gercela organise ses journées commerciales du **28 février au 5 mars**. Ce sont des portes ouvertes dans les élevages où des animaux de toutes catégories sont disponibles à la vente et à prix libres. Renseignements et liste d'animaux à vendre au 03 86 58 16 03 ou au 03 86 21 08 60 ou par mail à gercela@orange.fr.

AQPS Assemblée générale le 11 février

L'Assemblée générale annuelle du Syndicat AQPS de la Nièvre se tiendra le vendredi **11 février** à 18h30 au haras de Cercy-la-Tour.

Herd Book Charolais Vente de reproducteurs «vêlages faciles»

Le Herd Book Charolais organise sa vente de 62 reproducteurs à vêlages faciles sélectionnés au niveau national et évalués durant plusieurs mois à la station d'évaluation du Marault. Cette vente aux enchères électroniques aura lieu jeudi **17 février**, avec une présentation des animaux dès 9 heures et les enchères sur le ring à partir de 14 heures. Visite possible des animaux les mercredi après-midi. Contact: 03 86 21 08 60.

Certiphyto Deux formations en février

La Chambre d'agriculture organise des sessions de deux jours en vue de l'obtention du Certiphyto par la voie D. Les dates prévues sont les suivantes: **10 et 17 février** à Clamecy, et **16 et 24 février** à Corbigny, de 9 heures à 17h30. La participation est gratuite (hors repas) pour les agriculteurs à jour de leurs cotisations au fonds VIVEA. Un chèque de 50 euros est demandé à l'inscription, avant le 21 janvier, qui sera rendu à l'issue du stage. Contacts: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou Emmanuel Bonnin au 06 08 62 85 30.

FormationSécuriser ses prix de vente

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle formation thématique en grandes cultures, qui vous propose d'appréhender de manière opérationnelle l'utilisation des marchés à terme et de mieux comprendre les nouveaux contrats de vos organismes stockeurs. Elle aura lieu sur 3 jours : le jeudi **10 février**, le jeudi **17 février** et le mardi **22 février,** à Nevers ou Cosne-sur-Loire (à la Chambre d'agriculture). Contact : Sandrine Delannoy au 03 86 93 40 62.

Formations «gérer son temps» et «reconnaître les mauvaises herbes»

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise prochainement deux nouvelles sessions de formation, l'une sur «gérer son temps», la seconde sur «la reconnaissance des mauvaises herbes et des maladies en cultures». La première aura lieu les **18 et 23 février** puis le 25 mars. Contact: Bénédicte Bracq au 03 96 93 04 01 ou Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32. La seconde formation se déroulera le 1er **mars** et le **17 mai**. Le lieu reste à déterminer (secteur nord-ouest de la Nièvre). Contact: Emmanuel Bonnin au 06 08 62 85 30 ou Michaël Geloen au 06 72 20 37 08.

Yonne

JA Assemblée générale le 4 février

L'assemblée générale des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne se tiendra vendredi **4 février**, à partir de 14h à la salle des fêtes de Chéu.
Au programme :
Rapport d'activités et points d'actualités : dossier vaches allaitantes, dossier lait, installation, état des lieux grandes cultures
Présentation du rapport d'orientation sur le thème « la communication est-elle une nécessité pour notre métier ? »
Table ronde sur le thème du rapport d'orientation avec la participation de Jean-Jacques Montaudon, rédacteur en chef de France Bleu Auxerre et fabien Berthezene, vice-président de JA national en charge de la communication

45ème Foire de St Léger Vauban

Le Samedi **26 février** se déroulera la 45ème édition de la Foire de St-Léger Vauban. Tous les éleveurs intésessés doivent s'incrire au : 03 86 32 24 29 en précisant leur numéro de cheptel ainsi que la catégorie et le nombre d'animaux présents. Tout autre exposant peut également s'inscrire à ce même numéro où par mail : maisondeschamps@akeonet .com

Formation La reproduction en élevage allaitant

La Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation de 2 jours, les **2 et 8 février** dans l'avallonnais.
Au programme : la maîtrise des cycles et la physiologie du post-partum, l'analyse des facteurs sanitaires pouvant affecter la reproduction, l'influence de l'alimentation et l'identification des risques, l'analyse spermatique en ferme avec rappel sur les pathologies rencontrées.
Renseignements et inscriptions auprès de Catherine Bonin au 03 86 34 23 41.
Email : c.bonin@yonne.chambagri.fr

Permanence Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi **7 février** et lundi **21 février** de 9h à 12h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22.

Apecita Permanence le 15 février

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecitq se tiendra mardi **15 février** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Adema Formation en février

Quelques places encore disponibles à la formation Adema qui débutera mi février. Cette formation, première du genre, est réservée aux demandeurs d'emploi pour leur permettre d'acquérir rapidement de nouvelles compétences en agriculture. D'une durée d'un mois, elle se déroule à la fois en Centre de formation et sur des exploitations, permettant aux stagiaires d'appréhender les connaissances nécessaires et les savoirs techniques de base sur des activités telles que les cultures-légumières, le maraîchage, les cultures fruitières, la viticulture et la polyculture-élevage.
Renseignements et inscriptions auprès de France Lahutte au 03 86 49 48 16
Email : france.lahutte@fdsea89.fr

MSA Instants santé pour le canton de d'Auxerre

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton d'Auxerre âgés de 25 à 74 ans, du lundi 7 au vendredi **11 mars** de 7h30 à 11h 30.
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Cialyn Les rendez-vous de février à Charmoy

- Mercredi **9 février** 10h : journée portes-ouvertes à la station d'évaluation de Charmoy
- Mercredi **16 février** : Station d'évaluation de Charmoy : vente aux enchères.
- Mercredi **23 février** : Station d'évaluation de Charmoy: vente aux enchères.

▶ Installation

Journée régionale "Renouvellement des générations" le 18 février à Sombernon (21)

Vous êtes agriculteur ? Vous êtes intéressé par les enjeux du renouvellement des générations ? Vous êtes ou allez être concerné par la transmission de votre exploitation ? Vous avez un projet d'installation ? Nous vous invitons à participer à la journée régionale renouvellement des générations en agriculture vendredi **18 février** de 14h à 17h à la salle polyvalente de Sombernon.
Au programme : Témoignages d'un agriculteur qui a transmis et qui a permis une installation, du jeune qui a repris ; un maire témoignera de la place de l'agriculture dans sa commune ; intervention d'un élu du Conseil régional de Bourgogne... Débat
Dégustation de produits issus de l'agriculture bourguignonne
Présence des responsables des organisations professionnelles agricoles.
Renseignements : Jeunes Agriculteurs 03 80 68 67 75 (Marie-Laure Gauvin) ou 71 (Florian Bernard).

SPECIAL ACCESSOIRES PULVE
JUSQU'AU 28/02/11
Buse F110 Color tips — très bonne couverture, efficace dès 1.5 Bar — 3.45€ HT
Buse Minidrift Color tips — antidérive compacte, efficace dès 1 Bar — 4.20€ HT
Buse RFX — buse à fente classique, insert polymère — 1.70€ HT
Buse ADX — buse à injection d'air, insert alumine — 7.61€ HT
Buse XR VS 110 et 80° — insert Inox, utilisation de 1 à 4 bar — 4.16€ HT
Buse AI XR — aspiration d'air basse pression, utilisation de 1 à 6 bar — 2.32€ HT
Buse API — buse à fente standard, jet plat 80 et 110° — 2.69€ HT
Buse AVI — anti dérive à aspiration d'air, insert ceramique — 7.65€ HT
Pour d'autres modèles et marques....Consultez-nous !
Et toujours un prix unique pour vos contrôles !
Prise de rendez-vous : 03 25 30 62 72
10 Route Nationale - 21 110 LONGEAULT - 03.80.48.91.60
Route de Chaumont - 21 400 CHATILLON / SEINE - 03.80.91.52.21
www.nodimat.com - nodimat@nodimat.com
Demi Masque Moldex serie 5000 — Protège des gaz toxiques et des poussières organiques, Filtre à gaz non remplaçable, Filtre à particules remplaçable — (réf. 237192) — 35€ HT
Masque VENUS — Masque complet (masque + cartouche A2P3) adapté pour la protection des voies respiratoires contre gaz et aérosols liquides et solides. Conforme à la norme EN 136 — (réf. 238724) — 128€ HT
Moto Pompe SDMO — Débit max : 34m3/h, Moteur Honda GX 120, Diam aspi 2 Pouces — 610 € HT
Compteur de remplissage ARAG — Entrée / Sortie 2P, Débimètre électromagnétique, Boisseau Inox, Debit 30 à 400L/mn, Cable d'alimentation 10m (réf. MA4622BA001) — 760 € HT

l'infoàsuivre

PVE : dépôt des dossiers pour le 1er mars

Le Plan végétal pour l'environnement (PVE), dispositif d'aide destiné à l'acquisition de matériels ou d'équipements agricoles spécifiques, est ouvert. Sont concernés : les agriculteurs (individuels ou en société) et les Cuma, dont l'activité porte sur des productions végétales.

Les dossiers de demande de subvention doivent être retournés à la DDT du siège d'exploitation pour le 1er mars 2011. Les formulaires de demande et la notice explicative peuvent être retirés directement auprès de la DDT ou sur son site internet.

Les investissements aidés

Une liste de matériels éligibles a été définie au plan régional, afin de répondre aux enjeux environnementaux de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires et les fertilisants. La liste exhaustive figure dans les notices d'information. Les équipements d'occasion et les équipements en co-propriété ne sont pas éligibles au PVE.

Le montant de l'aide

Les investissements éligibles doivent représenter un montant minimum de 4 000 €HT pour bénéficier d'une aide avec un plafond de 30 000 €HT. Pour les Gaec, ce plafond est multiplié par le nombre d'exploitations regroupées dans la limite de trois et pour les Cuma, il est porté à 100 000 €HT. L'aide financière est de 20% minimum, voire 40% pour certains matériels prioritaires. Ce montant peut être nettement supérieur si une agence de l'eau intervient dans le dossier.

Contacts

DDT 21 - Stéphane Jacquot (03 80 68 30 01) ou Samuel Michaud (03 80 68 30 26) - www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
DDT 58 - Florence Pawela-Mugneret (03 86 71 71 71)- florence.pawela-mugneret@nievre.gouv.fr - www.nievre.equipement.gouv.fr
DDT 89 - Bruno Dunis (02 86 40 19 20)
www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr

En image

Saint-Vincent ce week-end à Chablis



Chaque année, un village du Chablisien est désigné pour organiser la Saint-Vincent tournante des vins de l'appellation. Cette année, le Saint patron des vignerons posera son verre à Chablis même, les samedi 5 et dimanche 6 février. Nul doute que ce rendez-vous annuel et incontournable de tous les amoureux du «*divin nectar*» (à consommer avec modération !) se transformera une fois encore en grande fête populaire. L'évènement est annoncé de belle manière depuis plusieurs mois en lettres géantes, façon «*Hollywood*» et illuminées la nuit, installées pour l'occasion au pied de l'aire des Clos, surplombant les parcelles Grand Cru.

l'Interview *Didier Ramet, rapporteur pour la Bourgogne*

Congrès de la FNB

Tous dans le même bateau... qui prend l'eau

Didier Ramet (58) a été chargé de présenter la contribution de la Bourgogne au Congrès de la FNB qui s'est tenu les 2 et 3 février à Autun. Il reprend les principales attentes de éleveurs bourguignons et insiste sur leur lassitude face aux engagements ministériels non suivis d'effets ou insuffisants à régler les problèmes de fond.



Terres de Bourgogne : Les éleveurs de Bourgogne ont-ils des points spécifiques à faire remonter au plan national à l'occasion du congrès de la FNB ?

Didier Ramet : *«Comme les éleveurs des autres régions, nous sommes tous dans le même bain, dans le même bateau qui prend l'eau de toute part. Nous partageons la même lassitude face aux difficultés que nous rencontrons depuis des années. En Bourgogne en plus, nous devons affronter quelques problèmes supplémentaires du fait des relations tendues avec l'administration sur des dossiers sensibles comme Natura 2000. Nous connaissons aussi des difficultés récurrentes d'exportation de nos productions en maigre. Le marché de la viande est bloqué, la fin de l'année en particulier a été calamiteuse et nous attendons que le gouvernement trouve les moyens d'agir pour relancer les exportations. Nous sommes ainsi tous là à Autun pour parler de la détresse des éleveurs et faire remonter leurs attentes».*

Terres de Bourgogne : A maintes reprises ses dernières semaines, Bruno Le Maire est intervenu pour manifester sa solidarité avec les éleveurs et proposer des pistes de sortie de crise. Comment accueillez-vous ces propositions ?

Didier Ramet : *«Ces annonces finissent aussi par nous lasser car dans les faits elles se traduisent rarement par des avancées réellement efficaces. Depuis un an, le ministre de l'Agriculture les multiplie sans que l'on perçoive un changement réel. Tant que ces engagements ne se traduiront pas par des évolutions marquantes, cela n'aura pas plus d'effet qu'un coup d'épée dans l'eau. Nous savons par ailleurs que l'augmentation des prix, indispensable à ce jour, restera insuffisante à résoudre le problème de fond qui mine nos résultats et plombent nos revenus, alors que nos charges augmentent sans commune mesure. Il faut définir de nouvelles règles de fonctionnement qui permettent une relance du marché. Car pour fonctionner correctement et se développer, nos élevages ont besoin de perspectives et de voir définies de nouvelles orientations qui répondent à leurs attentes et à leurs besoins».*

Terres de Bourgogne : Comment expliquez-vous qu'au moment où les pays de la Méditerranée, ainsi que le Liban et la Turquie accélèrent leurs achats, en maigre en particulier, la production française ne tire pas mieux son épingle du jeu ?

Didier Ramet : *«Sommes-nous en retard d'une guerre et pour quelles raisons ? Là aussi il va bien falloir remettre de l'ordre. En dépit des regroupements, nos structures d'exportation ne fonctionnent pas. Que pouvons-nous attendre des opérateurs de filières ? Comment inverser la tendance actuelle et sortir de l'ornière ? Ce sont des questions essentielles alors que semaine après semaine nous constatons que dans nos départements le marché est quasi inexistant».*

Terres de Bourgogne : Pierre Chevalier, président de la FNB, place ce congrès à «*un tournant de l'histoire de la viande bovine française*», pensez-vous aussi que les décisions qui en découleront seront déterminantes pour la pérennité de la production bovine française ?

Didier Ramet : *«Le congrès c'est un événement important et nous écouterons ce que le ministre aura à dire. Mais nous devons rester vigilants et vu les faibles résultats des négociations menées au plan ministériel nous pourrions être contraints à envisager d'autres types d'action plus radicales, si cela s'avérait nécessaire».*

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

Les RENDEZ-VOUS du CRA BOURGOGNE

CLAAS

L'OFFRE SAV DU MOIS



Rémy, Responsable après-vente

TÉLESCOPIQUES

Comme chaque année, nous assurons le service après-vente:
• entretiens préventifs
• suivi des télescopiques récents
toujours avec la même qualité de service acquise par la compétence et la formation de nos techniciens spécialisés

LA SÉLECTION LIBRE-SERVICE DU MOIS



par Pierre

SPÉCIAL STOCKAGE jusqu'au 28/02/2011



5 000 l. *(Réf. YH26562)*

3500 €HT

STOCKEZ votre gasoil «NON ROUTIER» en toute sécurité

Citernes polyéthylène PRESSOL

Double enveloppe pour gazole/fioul.
Equipée pompe 230 V. 60 l/min, compteur, auto-amorçante, flexible 6 m., pistolet automatique, filtre Hydrosorb. Garantie 3 ans sur le moteur de la pompe



2 500 l. *(Réf. YH26522)*

1990 €HT

RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN POUR DE NOUVELLES OFFRES

CRA BOURGOGNE
L'esprit Service

■ Varois 03 80 68 07 80 ■ Laignes 03 80 81 60 55 ■ Autun 03 85 52 61 68

TDB1099 P04__ 02/02/11 14:31 Page1

Visites d'exploitations

La nouvelle préfète sensibilisée aux problématiques agricoles

Anne Boquet, la nouvelle préfète du département, a été invitée par la FDSEA et les JA à se rendre dans deux exploitations agricoles du département. Les principales inquiétudes et difficultés des agriculteurs lui ont été exposées.



Marc Mornand, à Saint-Seine-l'Abbaye, a reçu sur son exploitation Fabrice Faivre, président de la FDSEA, et Anne Boquet, préfète du département.



Christophe et Dorothée Fercoq, exploitants près de Venarey-lès-Laumes, ont fait part de leur quotidien vis-à-vis de la tuberculose bovine.

Les responsables de la FDSEA et des JA tenaient à présenter à Anne Boquet l'ensemble des dossiers agricoles du département, trois semaines seulement après son arrivée en Côte d'Or. En l'espace d'une après-midi et de deux visites d'exploitations, l'une dans le canton de Venarey-lès-Laumes et l'autre dans le canton de Saint-Seine-l'Abbaye, un large tour d'horizon des problématiques de l'agriculture a été dressé à la nouvelle préfète. Très à l'écoute, Anne Boquet a indiqué qu'elle ferait tout ce qui est en son possible pour améliorer la situation. La nouvelle préfète a notamment réaffirmé les rôles de l'agriculture dans la société, chose que les agriculteurs ont particulièrement appréciée. Venant du département des Yvelines, Anne Boquet s'est toutefois étonnée du nombre de difficultés rencontrées par les agriculteurs. Il est vrai qu'en l'espace de deux visites bien ciblées, la grande majorité des productions côte d'oriennes et leurs problématiques ont été présentées.

Sensibilisation à la tuberculose

L'après-midi débute à Grignon, à quelques kilomètres de Venarey-lès-Laumes, chez Christophe et Dorothée Fercoq. Cette exploitation laitière est déclarée foyer tuberculose depuis novembre dernier. Christophe Fercoq présente à Anne Boquet les difficultés rencontrées au quotidien et évoque ses craintes pour l'avenir, lui qui est un grand passionné de génétique. Pierre Aubert (DDPP) et Pascal Martens (GDS) en profitent pour informer les personnes présentes que le nombre d'élevages bovins déclarés foyers tuberculose sur la campagne 2010/2011 est déjà égal à huit.

Deux re-contaminations

La plus grande inquiétude réside dans le fait que deux de ces foyers sont des re-contaminations, 8 à 18 mois après leur abattage total. Ce taux de re-contamination, malgré les efforts des éleveurs et des vétérinaires sur les mesures prophylactiques (intradermotuberculinations comparatives et abattages diagnostiques) inquiètent fortement les éleveurs qui ont l'impression que la lutte «*piétine*». Ceux-ci s'interrogent sur les mesures touchant la faune sauvage. Tout d'abord sur leur pérennité : les organisations écologistes militent en faveur d'un arrêt total de toute régulation du blaireau y compris sur les zones à risque. Et ensuite sur leur application : l'aggravation des dégâts aux cultures et aux pâtures amène à s'interroger sur la densité réelle des sangliers et sur les résultats de régulation.

Une démotivation ?

Les responsables de la FDSEA, des JA et du GDS craignent une démotivation totale des éleveurs si des signaux forts ne sont pas émis au sujet des risques que la faune sauvage peut représenter pour l'avenir. Mauricette Besançon, vice-présidente de la FDSEA, alerte Anne Boquet sur la nécessité de voir la faune sauvage soumise à des mesures fortes et du même ordre que celles infligées aux agriculteurs, sans quoi la situation «*n'avancera pas malgré le travail et le courage remarquables des éleveurs*». François Sauvadet, président du Conseil général, en profite pour rappeler son soutien aux travaux à réaliser sur le foncier. Nathalie Mairet, productrice laitière et administratrice à la FNPL, conclut cette première visite d'exploitation en abordant les inquiétudes du secteur laitier liées à la constitution d'un grand bassin composé de 16 départements (voir notre dernière édition). La Côte d'Or demande à ce que la référence laitière départementale soit maintenue jusqu'au terme des quotas laitiers.

En route pour Saint-Seine

L'après-midi se poursuit en prenant la route de Saint-Seine-l'Abbaye et plus précisément celle de l'EARL Mornand. L'exploitant local élève une quarantaine de vaches allaitantes et possède 137 hectares de Scop. Cet arrêt à Saint-Martin-du-Mont est l'occasion d'aborder de nouvelles problématiques et notamment celles des dégâts de gibier. Ces derniers sont très nombreux dans le canton et Catherine Louis, conseillère générale, prend la parole pour déplorer un certain manque de dialogue de la part de la fédération de chasse. Le président Fabrice Faivre en profite pour rappeler à Anne Boquet la position de la FDSEA par rapport aux surpopulations de gibier : la demande d'une double suppression du plan de chasse et de l'agrainage ainsi que le classement du sanglier en espèce nuisible. En ce qui concerne l'élevage allaitant, la répartition inégale des marges au sein de la filière et l'impossibilité pour les éleveurs de répercuter l'augmentation de leurs charges ont été dénoncées. Les agriculteurs demandent l'appui de la puissance publique pour améliorer le fonctionnement de la filière.

Présentation des zones intermédiaires

Marc Mornand a mis ensuite l'accent sur la fragilité de son exploitation face à la très grande variation des prix et des rendements sur les plateaux caractérisant son exploitation. Les agriculteurs présents ont enchainé sur la future Pac et la très importante notion de zone intermédiaire qui devra être prise en compte. «*On voit bien que ces exploitations restent très largement dépendantes des soutiens agricoles*» démontre Fabrice Faivre, «*elles ne pourront plus supporter de prélèvements supplémentaires, sous peine que leur viabilité économique soit remise en cause*».

Cap sur l'environnement

Différents points environnementaux ont également été exposés à Anne Boquet comme : la modification du périmètre de la zone vulnérable, les contraintes croissantes de la directive nitrates, Natura 2000, les zones humides, le Parc national «*Entre Champagne et Bourgogne*» (dans lequel la profession agricole manque de représentation). La FDSEA a demandé à Anne Boquet que le «*dogmatisme écologique ne l'emporte pas à nouveau sur la compétitivité économique d'un secteur déjà fortement fragilisé*». Plus généralement, une pause environnementale est souhaitée.

AURÉLIEN GENEST



Mauricette Besançon, vice-présidente de la FDSEA, a interpellé la préfète sur la nécessité de prendre des mesures concrètes et efficaces sur la faune sauvage.

JA National

Session grandes cultures à Dijon Céréales

Le réseau national des Jeunes agriculteurs organise chaque année des sessions avec des grands thèmes bien précis. L'une d'elle s'est récemment déroulée au siège de Dijon Céréales à Longvic.



Le siège du Groupe Dijon Céraele a accueilli la session Grandes Cultures des JA.

La Côte d'Or vient d'accueillir la session «*grandes cultures*» de JA national. Fabrice Genin avait proposé la candidature de la Côte d'Or l'an passé, candidature qui a donc été acceptée. Trente personnes étaient présentes à ce rendez-vous, représentant au total 25 départements. Trois autres Côte d'oriens, en plus de Fabrice Genin, avaient répondu présent : Antoine Daurelle (président des JA21), Simon Gevrey et Aurélien Vieillard, tous les deux membres du bureau. Durant deux jours et demi, les jeunes agriculteurs se sont penchés sur les dossiers d'actualités et notamment sur les négociations de la prochaine Pac. «*A JA national, nous avons une certaine vision des choses. L'objectif de ces sessions est de partager cette vision et de voir si les lignes concordent bien avec la vision du réseau*» explique Fabrice Genin.

Riche programme, longs échanges

Dijon Céréales a tout d'abord fait la présentation de son groupe et du futur moulin bio d'Aiserey. La Chambre d'agriculture de Côte d'Or et l'association des producteurs de graines de moutarde de Bourgogne (APGMB) ont présenté la filière moutarde avec son système de contractualisation. Une visite de l'usine Eurogerm à Saint-Apollinaire (correcteurs de meunerie) était au programme. Le Geda de la Tille a ensuite exposé son travail sur l'agriculture de conservation. «*On nous dit qu'il y aura beaucoup de «vert» dans la nouvelle Pac*» commente Fabrice Genin, «*l'agriculture de conservation peut-elle être une piste ? A JA national, on ne veut surtout pas opposer les systèmes, mais on peut se poser la question*». Les réactions ont été assez nombreuses avec, en plus des interrogations techniques, des interrogations économiques et environnementales.

Contractualisez !

La contractualisation a également pris une part importante de ce rendez-vous. «*L'APGMB nous a montré un bel exemple de négociation avec les industriels, avec un prix indexé sur le colza*» souligne Fabrice Genin, «*mais la contractualisation n'est qu'un maillon de la chaîne. Si la filière n'est pas bien organisée, ça ne peut pas bien marcher. Nous sommes tous d'accord pour dire que la contractualisation est un bon moyen de limiter la fluctuation et la volatilité des prix. Tout le monde est d'accord sur le principe mais quand on commence à parler contractualisation entre éleveurs et céréaliers, le prix d'intérêt des deux ne se rencontre jamais et là, c'est beaucoup plus difficile de s'entendre*».

AG

Les Jeunes agriculteurs tiennent à remercier Dijon Céréales, la Chambre d'agriculture, l'APGMB, le crédit Agricole, Eurogerm et les établissements Nodimat pour le bon déroulement de cette session.

▶ Point de vue

Antoine Daurelle : «*Les avis divergent mais personne ne campe sur ses positions*»



Le président des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or revient sur la session grandes cultures de JA national.

Selon Antoine Daurelle, deux points sont particulièrement importants : l'obligation de trouver une position française à la veille de la réforme de la Pac et la nécessité de redevenir «*actif*» dans les choix qui s'opèrent en matière d'environnement. Pour le premier point cité, Antoine Daurelle s'explique : «*Il va y avoir des décisions à prendre au niveau français, par rapport à la réorganisation des aides et aux différentes productions. En France, les productions sont très diversifiées... Elles varient selon les régions, les secteurs de plaines, de plateaux et même selon les cultures s'il s'agit de monocultures ou d'assolements diversifiés. Je pense que la réforme de la Pac va amener certaines tensions. Le but de la profession est d'arriver à trouver un consensus pour trouver une position française. Mon impression sur la cession de JA national ? Les avis divergent selon les secteurs mais les discussions restent ouvertes et personne ne reste campé sur ses positions*». En ce qui concerne l'environnement, le président des JA21 fait également part d'avis divergents parmi les agriculteurs : «*il y a les convaincus et ceux qui sont plus en retrait. Là aussi, il va y avoir beaucoup de discussions dans ces dossiers environnementaux. Je pense qu'il faut avoir un discours assez ouvert. Dans tous les cas, il faut que l'on redevienne acteur dans les décisions qui sont prises. Pour l'instant, nous subissons encore beaucoup trop de choses au niveau environnemental. Remettons les cartes sur la table, redevenons décisionnaires de ce qui nous arrive et nous n'irons pas dans le mur. Il y a encore beaucoup de travail mais un syndicat, ça sert à ça*». **AG

Jeunes agriculteurs

Vers une équipe Laignes/ Montbard/Châtillon ?

Une réunion a été organisée la semaine dernière à Verdonnet. Son but était de sonder les jeunes agriculteurs du canton de Laignes sur l'idée de relancer une équipe JA.



De gauche à droite : Jennifer Lamarche (stagiaire aux Jeunes agriculteurs de Côte d'Or), Antoine Daurelle (président) et Clément Babouillard (membre du bureau).

«*A l'évidence, tout le monde ne se connait pas dans le canton*» souligne Jérémie Cernesson, jeune agriculteur habitant Verdonnet, «*certains se connaissent que de vue, certains que de nom. Nous ne sommes pas souvent amenés à nous parler. Ce ne sera plus le cas si nous créons une équipe. Les premiers contacts avec la structure départementale ont été pris l'été dernier lors de la fête de l'agriculture à Poiseul-la-Ville*». Vendredi dernier, douze jeunes ont répondu à l'appel et étaient présents à la réunion. Antoine Daurelle, président des JA21, est venu faire la présentation de la structure départementale, en compagnie de Clément Babouillard, jeune agriculteur du canton de Baigneux et membre du conseil d'administration du réseau départemental. «*J'ai eu une très bonne impression sur cette future équipe*» signalait le président des JA21, «*nous leur avons rappelé l'historique des JA, l'organisation, les acquis, le travail établi au quotidien et les nombreuses raisons d'adhérer au réseau. Plus loin que l'aspect syndical, il est important que les jeunes se côtoient et ne se sentent pas isolés, surtout en cette période économique peu favorable et sur des territoires de moins en moins peuplés*». Jérémie Cernesson était également satisfait à l'issue de la réunion : «*L'ensemble des personnes présentes est d'accord pour créer une équipe. En comptant ceux qui ont eu un empêchement, nous sommes une vingtaine. Nous allons refaire une réunion pour élire un bureau le vendredi 18 février. Le lieu et l'horaire seront à confirmer mais la réunion devrait se tenir à la salle des fêtes de Puits à 20h30*». Les jeunes agriculteurs des cantons de Montbard et de Châtillon seront invités à cette occasion. La création d'une équipe de JA des trois cantons est à envisager.

Aurélien Genest



Grêle sur le Morvan

Les agriculteurs touchés préparent leurs demandes d'indemnisation

Une réunion des agriculteurs victimes de l'orage de grêle du 14 juillet 2010 sur 5 communes du Morvan a eu lieu lundi 31 janvier à la mairie de Planchez-en-Morvan.



Christine Bonte et Pierre Bobin ont animé la réunion de lundi à la mairie de Planchez-en-Morvan, en présence d'une vingtaine d'agriculteurs sinistrés.

Depuis l'arrêté ministériel de décembre reconnaissant les cinq communes comme sinistrées, la Direction départementale des Territoires de la Nièvre a fait parvenir aux agriculteurs concernés les feuilles de déclaration de sinistre. Charge à eux de les remplir et de les retourner à l'administration afin de percevoir les indemnisations auxquelles ils peuvent prétendre, qui sont soumises à un certain nombre de critères. Pour éclaircir le dossier et tenter de remplir au mieux les fiches, une vingtaine d'entre eux se sont retrouvés lundi à Planchez, autour de Pierre Bobin, le président cantonal de la FDSEA, qui coordonne le dossier depuis l'été dernier et de Christine Bonte, maire de Lavault de Frétoy.

52 agriculteurs concernés

On en sait un peu plus sur l'étendue des dégâts. Selon le rapport de la mission d'enquête réalisée par René Dufoux, 52 agriculteurs sont concernés sur les 5 communes reconnues. Exploitants sur Moux, Gien sur Cure, Lavault de Frétoy, Alligny et Planchez, ils ont déclaré un sinistre global équivalent à 3938 hectares de surfaces agricoles utiles (SAU) communales touchées dont 2324 hectares de surfaces fourragères. Pour information, les producteurs de sapins de Noël qui font l'objet d'une autre procédure pour perte de fonds (dossiers préremplis déjà parvenus) sont au nombre de 15 pour une surface sinistrée équivalente à 190 hectares. Mais il s'agit là de *«cultures sur dix ans»* explique Christine Bonte. L'ensemble des dégâts (sylvicoles et agricoles) avait été estimés à 8 millions d'euros (600 000 euros dont 307 000 euros réellement alloués pour les sapins), le ministère en ayant retenus environ la moitié, pour définir la part indemnisable.

Enveloppe agricole de 107 000 euros

Suite à l'arrêté ministériel de reconnaissance du sinistre des cinq communes, l'administration a provisionné une enveloppe de 107 000 euros pour les futures indemnisations des seuls agriculteurs. *«Ce n'est pas énorme»* a commenté lundi Pierre Bobin, pour qui *«aujourd'hui il s'agit de la consommer au maximum, tellement les procédures ont été complexes»*. Les participants à la réunion ont donc posé de nombreuses questions pour ne pas commettre d'erreur dans leurs déclarations. *«Si l'administration vous demande des explications trop compliquées, vous pourrez m'appeler et nous interviendrons»* a ajouté le responsable syndical agricole. Les dossiers sont à retourner à la DDT avant le 4 février. Ensuite, une nouvelle réunion avec la DDT devrait finaliser les derniers arbitrages budgétaires entre les agriculteurs sinistrés.

E.C.

CUMA HYDRAULIQUE DU CHER



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

«L'agriculture au cœur de notre société»

Une conférence du Crédit Agricole pour apprendre à s'adapter

La conférence du Crédit Agricole Centre-Loire, prévue le 2 décembre et reportée le 10 février en raison de la neige aura lieu au Palais d'Auron à Bourges. Des bus sont prévus au départ de la Nièvre. Le thème de *«l'agriculture au coeur de notre société»* sera balayé par Xavier Beulin (président de la FNSEA), Hervé Juvin (sociologue), Jean-Claude Bevillard (France nature environnement) et Marion Guillou (présidente de l'Inra).



Dominique Thibault, vice-président du Crédit agricole Centre Loire, estime qu'il s'agit-là d'une occasion de rencontrer des responsables de premier plan et d'entamer une réflexion de fond sur le métier d'agriculteur.

« *Il y a nécessité à redéfinir le contrat moral liant l'agriculture et la société*». Tel est le constat qu'a fait François Thibault, président de la Banque verte Centre Loire, dans L'information agricole du Cher le 5 novembre 2010. *«L'objectif de cette conférence est… de repérer les évolutions structurantes du contexte dans lequel opéreront demain les agriculteurs»* a-t-il posé en préambule. Ainsi seront passés au crible, par les intervenants, les aspects sociétal, environnemental et économique liés à l'agriculture ainsi que les relations entre le citoyen, le consommateur, le territoire et l'agriculture.

«Les citoyens s'attachent de plus en plus à une alimentation saine et souhaitent une agriculture respectueuse de l'environnement sans forcément ayer plus cher» dit le Crédit agricole. Comment les agriculteurs, qui ont toujours su s'adapter aux besoins sont-ils en mesure de s'adapter ? La réflexion est lancée.

«Soutenir un avenir solide»

Selon les organisateurs, *«le débat entre les intervenants d'une part et avec la salle d'autre part, permettra de nourrir les pistes de réflexions et d'actions propres à soutenir un avenir solide, pour notre agriculture et pour nos territoires»*. Comment préserver la compétitivité agricole dans un marché de plus en plus mondialisé? Comment concilier productivité et environnement? Sur quelles bases doit se construire un dialogue fructueux entre agriculture et société? Où en est la recherche agronomique, quelles sont ses nouvelles orientations? Quelle nouvelle dynamique de développement est à engager au sein des exploitations ? Autant de questions auxquelles la conférence tentera d'amorcer des pistes de réponses.

Des bus et un cocktail

Malgré la difficulté d'avoir reporté la conférence en février, à une époque où les agriculteurs sont parfois moins disponibles, le Crédit Agricole a mis les petits plats dans les grands pour faire de ce rendez-vous une réussite. Un cocktail dînatoire concluera la demie-journée. Et puis, au départ de la Nièvre, des bus (sur réservation auprès des agences de la banque) sont prévus pour acheminer les participants et les reconduire après la conférence

Ligne 1: 12h55 - St Honoré les Bains ; 13h15-Luzy ; 13h40 - Fours; 14h - Decize ; 14h30 - St Pierre-le-Moûtier ; 14h50 - Sancoins. **Ligne 2**: 13h20 - Château-Chinon ; 13h50 - Châtillon en Bazois ; 14h15 - Saint Benin d'Azy ; 14h45 - Varennes Vauzelles. **Ligne 3**: 13h30- Corbigny; 13h50 - Brinon-sur-Beuvron; 14h15 - Prémery ; 14h55 - La Charité-sur-Loire, 15h05 - Sancergues. **Ligne 4**: 13h20 - Tannay; 13h40 - Clamecy ; 14h - Varzy; 14h30 - Donzy ; 15h - Cosne -sur-Loire. Le rendez-vous est fixé à 16 heures au Palais d'Auron à Bourges.

En bref

Sangliers : Augmentation des prélèvements en 2010

Lors du dernier comité de concertation *«dégâts du gibier»* à la DDT, le 26 janvier dernier, les représentants des chasseurs ont annoncé que le nombre de prélèvements de sangliers avait augmenté de près de 700 en un an. En 2010, près de 3 400 sangliers ont ainsi été abattus par les chasseurs dans la Nièvre, contre 2 700 en 2009. C'est grâce au nombre de bracelets vendus par la Fédération que ces chiffres encourageants ont pu apparaître, même si le sujet sensible des dégâts est loin d'avoir encore rassemblé le point de vue des agriculteurs et celui des chasseurs. Aucune statistique n'existe par ailleurs sur le décompte des populations de sangliers dont les attaques contre les cultures exaspèrent les agriculteurs nivernais depuis de nombreux mois. En cause, la faiblesse de la pression de chasse et des plans de chasse insuffisamment remplis. *«Il n'y a plus assez de quoi se nourrir dans les bois»* tente aussi d'expliquer la Fédération des chasseurs qui s'est par ailleurs accordée sur la lutte contre l'agrainage illicite. La Sous-préfete de Cosne-sur-Loire, Marina Muraro, qui préside le comité de concertation, a d'ailleurs annoncé la création d'une plaquette de communication sur les bonnes pratiques de l'agrainage.

Assemblée générale de l'Admien

Irrigation : Tour d'horizon des évolutions réglementaires

L'Admien, association des irrigants de la Nièvre, a organisé son assemblée générale le 25 janvier dernier. Deux thèmes principaux ont été traités : l'entretien et l'optimisation des installation d'irrigation et la culture du maïs. Les sujets d'actualité (tarification EDF, évolutions réglementaires, etc) ont également été abordés.

La matinée a débuté par une série de courts exposés. Nicolas Dolidon, nouvellement en charge du dossier irrigation à la DDT de la Nièvre, a présenté les nouvelles directives s'appliquant aux captages d'eau situés dans les zones Natura 2000. Dans le cadre de la demande d'autorisation annuelle de prélèvement d'eau, un inventaire des captages situés dans les zones Natura 2000 sera établi. Alix d'Armaillé a présenté les actions conduites par Irrigant de France, dont le rôle est de représenter les associations locales auprès des instances nationales. Irrigant de France intervient sur de nombreux sujets tels que la mise en place des organismes uniques, la création des réservoirs de stockage d'eau, la définition des débits réservés des cours d'eau, l'application des directives du Grenelle2, les évolutions tarifaires de la redevance eau et de l'électricité, les nouvelles obligations de contrôle des compteurs d'eau, etc. Enfin, Didier Guyon, co-président de l'Admien, a apporté des éclaircissements sur la politique tarifaire d'EDF, suite aux échanges tenus avec EDF. Les principales raisons de cette hausse sont le financement du renouvellement des centrales nucléaires (EPR) et la volonté des gouvernements successifs durant les deux décennies passés de maintenir un prix bas ne permettant de provisionner les investissements à venir.

L'optimisation et l'entretien des installations d'irrigation ont été traités par la société Agralis. Nicolas Crotté a rappelé les différentes opérations de maintenance à réaliser sur les équipements d'irrigation. Les pompes, les armoires et les câblages électriques et le système d'entraînement des enrouleurs sont tour à tour passés en revue. Dans un second temps, il a présenté le système d'alerte contre le vol de câble sur les pivots. Une nouvelle difficulté à laquelle les exploitants agricoles doivent faire face. Enfin, il rappelle que des économies d'électricité sont envisageables avec la régulation de vitesse des moteurs de pompe.

La conduite culturale du maïs

Régis Doucet, Arvalis-Institut du végétal, a présenté les résultats des essais variétaux et désherbages sur maïs. Des variétés (PR38H20, P9076, PR38A24, DK315, DKC4250, DKC4190, DKC4371, ES FLATO, MAXXIS, etc) confirment leur bonne performance. En matière de traitements phytosanitaires, là aussi les enseignements issus des essais sont nombreux. A titre d'exemples, Cruiser350 a montré une bonne efficacité contre les attaques de taupin et d'oscinie.



La réunion a consacré une part importante des débats, au bon entretien du matériel d'irrigation.

Coragen, tout comme pour les trichogrammes, s'est montré efficace pour contenir les attaques de pyrales. Pour le désherbage, le panel des herbicides disponibles (Mikado, Callisto, Elunis, Stratos, Peak, Basamaïs, Lagon etc) est à adapter au cas par cas selon la flore présente.

ARNAUD VAUTIER,
CA58

Point de vue

Jean-Pierre Condamine président de la FDSEA 58, s'exprime à l'issue de cette assemblée générale *«Sur l'irrigation comme sur le reste, il y a urgence à revenir à l'essentiel»*

Votre ressenti après cette AG de l'Admien ?

«Cette assemblée a été très riche et a permis d'aborder l'ensemble des problématiques impactant aujourd'hui l'activité d'irrigation. Dans un département comme le nôtre, où l'administration a l'habitude de laver plus blanc que blanc, et avec la multiplication des mesures agro-environnementales et zonage de toutes sortes, on finit par se demander si non seulement irriguer mais également produire sera encore possible demain. En ce sens la position du syndicalisme majoritaire et de l'ensemble des organisations professionnelles est claire : Si puiser dans les cours d'eau ou dans les nappes pose des problèmes, quoique cette vérité n'appartient qu'à ceux qui la divulgue, il faut que l'État et l'ensemble des acteurs de l'environnement déverrouillent le carcan administratif existant en terme de stockage de l'eau. Il faut que les fausses bonnes idées restent à la maison et que seules des personnes représentatives puissent débattre et avancer sur le sujet. Orama et Irrigants de France y travaillent au quotidien avec la FNSEA et depuis le rassemblement des irrigants à Paris, en avril 2010, le dossier est prioritaire. Malgré tout, il faut continuer à se battre, et c'est ce à quoi nous nous attachons dans le département en avançant en collaboration étroite entre l'Admien, la FDSEA et la Chambre d'agriculture. Les sources d'inquiétude sont nombreuses et sur le sujet, je pense qu'il est grand temps que les politiques prennent la mesure du désastre que la poussée «écolo-bobo» est en train de générer pour la compétitivité de l'agriculture française et le défi alimentaire des prochaines années. Mais mieux vaudrait que nos décideurs entendent la sagesse qui est la nôtre avant que les gens n'aient réellement faim … Le modèle nord-africain est-il une fin en soi ?».

Samedi 05 février

Un carrefour pour conjuguer l'agriculture au féminin

Les carrefours des carrières au féminin sont des manifestations, organisées par l'association Fete. Elles ont pour objectif d'ouvrir les horizons professionnels des jeunes filles en cours d'orientation et des femmes en projet de reconversion vers des métiers auxquels elles ne pensent pas spontanément

Il s'agit en général de métiers dits techniques ou traditionnellement masculins parce que peu féminisés. Ces métiers, porteurs de débouchés, sont présentés, lors de ces salons par des femmes qui les exercent. C'est par le témoignage direct, par un échange libre avec les intervenantes que les visiteuses peuvent les découvrir, connaître leur contenu et bénéficier d'une expérience.

A Dijon, c'est Armelle Dubois qui a apporté son témoignage sur les métiers de l'agriculture. Installée sur le canton de Dijon, Armelle a répondu à de nombreuses jeunes filles en quête de vocation et de renseignements pour débuter une carrière agricole. Les questions ont été nombreuses, les clichés souvent amusants et les témoignages poignants.

Les filles s'intéressent désormais de plus en plus à l'agriculture, elles remplissent les bancs des lycées et écoles agricoles. Ce salon est une nouvelle ouverture et une opportunité pour augmenter une fois de plus la richesse et la diversité du monde agricole.

Les salons de l'Yonne et de la Côte d'Or ont eu lieu les 15 et 22 janvier dernier, c'est maintenant au tour de la Nièvre d'accueillir les visiteuses le samedi 05 février au palais Ducal de Nevers et de la Saône-et-Loire le samedi 12 mars à Cluny.

GAELLE BERTRAND
FDSEA21



Énergies

En savoir plus sur la méthanisation

Une formation pour mieux comprendre ce qu'est la méthanisation est organisée par la FDSEA de l'Yonne, lundi 14 février à Auxerre.



Un projet de méthanisation devenu réalité, dans le département voisin du Loiret

La méthanisation est un procédé encore peu utilisé en France, mais que nos collègues allemands maîtrisent depuis plusieurs années. En début d'année 2010, alors qu'il y avait en France 15 unités de méthanisation, l'Allemagne en comptait 4 800. Autant dire que tout reste à faire dans notre pays sur ce dossier. Il y a pourtant des projets et des volontés d'aller dans cette direction, puisqu'entre 2008 et 2009 ce sont plus de 300 projets qui ont été recensés en France. Comment expliquer un tel décalage ?

La FDSEA a décidé de porter deux projets ambitieux pour le département de l'Yonne dans l'objectif de ramener de la valeur ajoutée sur les exploitations icaunaises : le premier doit conduire à la mise en place de circuits de commercialisation plus courts et le second concerne le développement de projets collectifs de méthanisation.

La méthanisation peut en effet permettre de valoriser les déchets agricoles en produisant de l'énergie et être une source de revenu complémentaire pour nos exploitations. Les investissements nécessaires étant conséquents, des projets collectifs impliquant plusieurs exploitations, mais aussi des coopératives, des industriels et/ou d'autres intervenants intéressés par la valorisation de déchets permettraient d'envisager plus facilement le développement de la méthanisation. Une réflexion complète est bien sur nécessaire et les collectivités locales pouvant alimenter des réseaux de chaleur grâce à l'énergie produite doivent être sensibilisées et associées aux réflexions qui peuvent naître sur le terrain. La méthanisation répond aussi à des attentes environnementales et est une source d'énergie complémentaire qui doit être développée.

Le 14 février prochain, nous vous proposons de participer à une formation pour mieux comprendre ce qu'est la méthanisation et mieux cerner ce qu'implique un tel projet : cadre réglementaire, la faisabilité économique, fiscalité mais aussi risques liés à ces projets et installations, seront au programme et illustrés par des exemples concrets de réalisation.

Beaucoup d'articles sont parus dans la presse, beaucoup de choses se disent aussi : si vous voulez démêler le vrai du faux et vous faire votre propre opinion, alors inscrivez-vous.

FDSEA DE L'YONNE

Contact

Inscription auprès de Colette Casaramona au 03 86 49 48 10 avant le 8 février.



Aménagement du territoire

Plus de relais services en milieu rural

Lors d'une réunion en préfecture, le Comité de pilotage départemental de l'opération «+ *de services au public*» dans l'Yonne a présenté son avant projet. Au premier rang duquel la création de cinq nouveaux relais de services publics et deux maisons de santé.



Inauguration du «*Point visio public*» en juillet 2010, à Champignelles

Faire plus avec moins d'engagement financier ! C'est un peu le pari auquel est confronté l'État, qui a dressé l'avant projet du programme expérimental mis en place sur le département dans le cadre de l'aménagement du territoire. Pour le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, «*il nous faut trouver la meilleure adéquation entre un service public de qualité et une maîtrise de la dépense publique*». D'un montant global de 2 400 000€, l'opération sera financée pour moitié par l'État. Le Conseil général de l'Yonne, le Conseil régional de Bourgogne ainsi que les Communautés de communes seront invitées à mettre la main au porte monnaie à concurrence de 30%, les 20% restant étant assurés par les partenaires : Crédit agricole, EDF, La poste, la SNCF, GDF Suez, Caisses de retraite, etc.



Une quarantaine de personnes était présente à la préfecture, pour la présentation de l'avant-projet départemental.

Création de cinq nouveaux Relais Services Publics (RSP)

Sergines, Saint-Sauveur en Puisaye, Rouvray-Quarré les Tombes, Tanlay et Châtel Censoir ont été retenus pour accueillir de nouveaux Relais de Services publics. Installés pour majorité à l'intérieur ou à proximité immédiate des mairies. L'objectif visé étant de permettre, en implantant des visio-guichets et autres bornes interactives, l'accès à des informations pratiques, tout en réduisant de moitié les temps de trajets pour accéder à ces services. Une volonté de l'État, de renforcer ainsi l'attractivité de certains territoires. Une action sera menée conjointement, afin de conforter le fonctionnement des six RSP déjà installés dans le département, en sollicitant la prolongation de l'aide de l'État et du FEADER. Afin de répondre à la désertification médicale, deux nouvelles maisons de santé seront créées, l'une à Tanlay (Communauté de Communes du Tonnerrois), la seconde à Rouvray (Communauté de Communes Morvan-Vauban).

D'autres services inscrits au programme

Le projet présenté en préfecture s'appuie également sur la création d'autres services, avec l'aide des opérateurs partenaires. Pôle Emploi s'engage ainsi à installer un Point relais au sein du futur pôle de service de Tonnerre. La CAF pour sa part, souhaite renforcer sa présence dans les territoires ruraux, en installant une borne interactive mutualisée, au RSP d'Ancy le Franc et en mettant en fonction un visio-guichet à Coulanges sur Yonne. A Quarré les Tombes, c'est un distributeur de billets qui sera installé par La Poste sur la commune. EDF-GDF et La Poste reconduisant la convention « Cash Compte », permettant aux usagers le règlement de leurs factures EDF et GDF aux guichets de 55 bureaux de poste. Seront également expérimentés dans les 5 RSP nouvellement créés, des « rendez-vous » visio-guichet avec les administrations et services publics volontaires.

La SNCF TER Bourgogne implantera un équipement dénommé «*Novater*», composé d'un terminal permettant l'impression des titres de transport TER, sur les communes suivantes : Champigny sur Yonne, Saint-Julien-du-Sault, Vermenton et Vézelay. La Poste s'engageant par ailleurs à installer des «*Spot WIFI*» à titre expérimental sur certains territoires à fort potentiel touristiques. Ces dispositifs permettront d'accéder à des sites Internet et d'obtenir des informations pratiques sur le village, ses activités culturelles et touristiques. Premiers retenus : Vézelay, Tanlay et Châtel Censoir, l'élargissement à d'autres communes étant envisagé. Egalement à l'étude : l'opportunité d'installer un Point Info Médiation Multiservices (PIMMS) à Saint-Florentin.

Une évaluation globale du dispositif sera menée en août 2012.

DOMINIQUE BERNERD

FDSEA de l'Yonne

Zoom sur les réunions cantonales



C'est à la Maison Familiale et Rurale de Champeaux que s'est tenue le 27 janvier dernier la réunion élective du canton de Toucy.

Les réunions cantonales se poursuivent à travers tout le département. Dernières en date à Toucy et à Chéroy. Le dossier de l'environnement est au cœur des débats, notamment au travers de la révision de la carte des cours d'eau à border de bandes tampons.

De nombreux éleveurs parmi les adhérents du canton de Toucy et les sujets à débattre n'ont pas manqué lors de cette réunion cantonale élective. A commencer par la FCO : faut-il vacciner ? Seulement les broutards à l'export ? Beaucoup s'interrogent : *«moi je veux bien, mais les vétos semblent partagés, certains disant que c'est pas nécessaire de vacciner les mères car elles seraient immunisées…»* Pour le président du canton, Gilles Abry, un regret : *«que l'État n'ait pas eu la volonté de continuer à effectuer des captages de moucherons l'été dernier»*, soulignant au passage que *«l'Yonne était l'un des rares départements à continuer à mener des actions au niveau de la prophylaxie, ce qui n'est pas le cas des départements voisins»*. Autre sujet de préoccupation : encore et toujours les dégâts de gibiers, sur un secteur particulièrement touché en la matière. Le président Letellier s'interroge : *«faut-il envisager l'abandon du plan de chasse et que les bagues soient disponibles au café du coin, au cas par cas, comme dans le Loiret ?»*. Il est rappelé que le total des indemnités payées par la fédération des chasseurs a augmenté de 40%, passant à 1,2 million d'euros. Dans un secteur classé aux deux tiers en *«zone vulnérable»*, les mesures envisagées pour l'allongement des bandes tampon font débat. De nombreux rus du canton sont concernés par la mesure et conseil est donné d'aller sur le site de la fédération (www.fdsea89.fr) afin de visualiser la carte redessinée par l'administration et de répertorier où l'on peut mettre des bandes tampon ou non. Le 4ème programme d'actions de la directive nitrates est une réalité incontournable imposée par l'Europe. Reste, comme le souligne le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier, *«que la fédération fera tout pour essayer que les mesures prises soient le moins pénalisantes possibles pour les agriculteurs»*.

A l'issue du vote concluant la réunion, Gilles Abry a été reconduit dans son mandat de président du canton.

Réunion cantonale de Chéroy

Après Toucy et avant Bléneau, c'est l'Union cantonale de Chéroy, qui a tenu son assemblée générale vendredi 28 janvier. Une journée pour se retrouver et échanger sur de nombreux sujets de l'actualité agricole : gazole non routier, FCO, bassins laitiers, méthanisation, pratiques agricoles…

Première préoccupation sur le canton, le dossier de l'environnement : formation Certiphyto, révision de la carte des cours d'eau à border de bandes tampon, dossier de la protection des bassins l'alimentation de captage du Gâtinais et de Brannay. L'enjeu de la qualité de l'eau est partagé par l'ensemble de la population, reste à trouver des solutions acceptables pour les agriculteurs dont les exploitations sont concernées par les mesures de protection. Les propriétaires n'ont pas été oubliés dans les échanges : les mesures proposées indemnisent les exploitants, mais quelle sera la valeur de terres sur lesquelles les pratiques agricoles seront limitées ou cadrées ? Une vigilance particulière et un échange renforcés sont convenus entre les adhérents et l'équipe départementale de la FDSEA sur ce sujet. Après un bref retour sur le bilan de santé de la PAC, ses conséquences financières estompées aujourd'hui par les cours des céréales, les discussions ont porté sur l'avenir de la PAC et la volatilité des prix. De réels outils de gestion, de lissage des revenus sont réclamés par les agriculteurs.

Des échanges qui vont se poursuivre entre le président Francis Letellier et peut-être votre canton avec les prochaines réunions…

DOMINIQUE BERNERD

Maisons Familiales et Rurales

Un forum pour aider à trouver sa voie

C'est la MFR de Villevallier, qui avait en charge cette année l'organisation de la 4ème édition du «*forum de l'alternance*». Une opération à destination des jeunes de 4ème et 3ème en recherche d'orientation.

Organisé à l'initiative des MFR de l'Yonne, le *«forum pour l'alternance»* réunit chaque année, outre les structures icaunaises, d'autres établissements venus des départements voisins. Ce forum a pour objectif de mettre en lumière les spécificités propres à chaque Maison et s'adresse principalement aux jeunes de 4ème et 3ème, encore incertains vis à vis de leur orientation. Ils étaient une centaine à être réunis ainsi ce mardi, à la MFR de Villevallier, qui avait en charge cette année l'organisation de l'évènement.

Réunis en petits groupes, sous la conduite d'un *«guide pilote»*, les jeunes de 4ème ont visite les différents pôles mis à leur disposition : services aux personnes, commerce, agricole et restauration. Le but, explique Jeremy Brunet, directeur de l'établissement de Villevallier, étant *«outre une approche, de les faire participer à des activités pratiques propres à chaque métier, afin de les mettre dans l'action et leur en donner une vision plus pertinente»*.

Des établissements à taille humaine

Changer un nourrisson, répondre à un quizz, s'exercer à lever un malade, tester ses compétences olfactives en matière d'arômes des vins, tenir un mouton…, quelques-uns des différents ateliers mis à la disposition des élèves pour leur faire découvrir des métiers parfois insoupçonnés. Le pôle agricole regroupant pour sa part les productions végétales et animales, ainsi que les productions horticoles au travers du stand de la MFR de Gron. Parmi les autres formations présentées : les aménagements cynégétiques, l'élevage de gibiers, les soins aux chevaux, l'entretien des espaces naturels et ruraux. A l'extérieur, des élèves de Bac Pro en travaux paysagers réalisent un petit aménagement de maçonnerie et végétal, manière de montrer qu'être paysagiste, ce n'est pas seulement dessiner un jardin. L'aspect créatif y a aussi son importance, que ce soit au travers de l'aménagement d'un sentier pédestre ou de travaux de ville. Les parents de Jéremy, élève de 4ème à Villevallier, sont venus spécialement du nord du département : *«pour l'instant, c'est un peu vague, notre fils n'a pas de souhait particulier alors on est venu pour voir. Ce qu'on ne veut surtout pas faire, c'est l'influencer et choisir à sa place»*.

La taille humaine des établissements permet au réseau MFR de proposer un accompagnement individualisé à chaque élève. Un critère de choix particulièrement apprécié des parents, selon Dominique Jacquier, directeur de la fédération départementale des MFR Bourgogne : *«dans chaque maison, les familles ont la possibilité d'être reçues pour un entretien personnalisé conjugué à une visite détaillée des lieux. Un temps fort car pour connaître le projet d'un jeune, encore faut-il lui donner le temps de s'exprimer. Sur un cycle de 2 ans 4ème et 3ème, le projet est bien de construire un véritable plan d'orientation, en y ajoutant une réelle implication des parents. Ils ne se contentent pas de déposer leur enfant pour venir le rechercher le vendredi soir mais participent de fait à la vie associative»*.

A noter que les MFR de l'Yonne seront présentes, ainsi que les autres établissements publics d'enseignement agricole du département au prochain salon Infory qui se tiendra du jeudi 3 au samedi 5 février à Auxerexpo.

DOMINIQUE BERNERD



Il faut bien être plusieurs pour s'exercer à changer un nourrisson… !

Mat Cichy Agricole livre la première automotrice Lucas Autospire 120 en France

Début janvier, les Ets Mat Cichy Agricole et Lucas ont livré, au Gaec des corbières à Prusy dans l'Aube, la première automotrice Lucas Autospire 120. Soucieux d'améliorer la gestion du temps passé à l'alimentation de leur cheptel de plus de 100 vaches laitières, les Ets Mat Cichy Agricole, ont proposé au Gaec des Corbières l'Autospire Lucas. Cette automotrice de 12 m³ bénéficie d'un moteur Deutz de 175cv avec 2 modes d'avancement hydrostatique : route (40km/h) et travail (20km/h). Le mélangeur est entrainé mécaniquement via une boite powershift à 3 rapports et une fraise de 2m de large permet de désiler jusqu'à 5m de haut. En option, 4 caméras peuvent assister le conducteur dans les manœuvres.



Cette gamme de 12 à 18 m³ convient aux élevages de grande capacité ou bien aux Cumas, et complète ainsi la gamme des mélangeuses Lucas. Avec leur Autospire 120, le Gaec des Corbières pense gagner 2 heures de travail par jour passées à l'alimentation de leurs vaches.

MAT CICHY AGRICOLE

St Florentin	**03 86 35 10 94**	Vincelles	**03 86 42 35 19**	Avallon	**03 86 34 01 40**
Malay le Grand	**03 86 65 99 49**	St Lyé	**03 25 76 37 73**	Trainel	**03 25 39 11 12**

Publi-rédactionnel

Enseignement agricole

Les BTS de Bourgogne relèvent *«les défis de l'alimentation»*

Des élèves des sections BTS des lycées agricoles publics des différents départements de Bourgogne ont participé à une journée sur le thème les *«défis de l'alimentation»*. Conférences et ateliers ce sont succédés pour une approche à multiples entrées d'une problématique d'actualité.



M. Cheval et Pierre Duparfait (AMAP de Plombières) se sont livrés au jeu des questions réponses avec des élèves particulièrement intéressés par le débat sur les circuits courts, l'agriculture biologique et l'approvisionnement des différents marchés.

Ils étaient près de 200, élèves des lycées agricoles publics des départements de Bourgogne, à participer le 27 janvier dernier à un grand rassemblement à Dijon sur le thème *«les Défis de l'alimentation»*. Cette journée qui s'inscrit dans le cursus scolaire des élèves en BTS, a été organisée par le réseau *«Action culturelle et animation des territoires»* de l'enseignement agricole, avec les concours de la Draaf, du réseau des établissements publics de formation et d'enseignement de Bourgogne et avec le soutien du Conseil régional.

Goût, nutrition, santé, circuits économiques...

Interventions et ateliers se sont succédés sur différents sites de la capitale bourguignonne autour du fil conducteur de l'alimentation. Avec la volonté d'apporter la plus large réflexion autour de l'acte de manger. Approche sociale, sociétale, économique, technique... Il y en avait pour tous les goûts et les ateliers proposés ont permis aux différents groupes d'approfondir quelques sujets d'actualité. Dans la matinée, la présentation du pôle de compétitivité Goût-Nutrition-Santé Vitagora replaçait l'alimentation au carrefour des enjeux de santé publique et de développement économique qui amènent les industries agro-alimentaire à se projeter dans l'avenir.

La bibliothèque de Dijon a ouvert pour l'occasion ses collections culinaires et œnologiques et ponctué l'atelier qu'elle organisait de textes *«gourmands»*, tandis que d'autres thèmes étaient présentés au Musée de la vie bourguignonne et au Conseil régional.

Ce fut le cas aussi au Legta de Plombières et à l'Atelier technologique, où pas moins de cinq ateliers ont traité des thèmes aussi divers que l'analyse sensorielle, les circuits courts avec la présentation d'une Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), la consommation responsable, la nutrition et les perturbations du comportement, ainsi qu'une approche singulière et innovante de la cuisine avec un cuisinier à domicile.

L'ambiance était studieuse et la participation active à chacun des ateliers a montré que les élèves appréciaient cette ouverture dynamique sur le monde de l'alimentaire et de l'alimentation humaine.

Anne-Marie Klein



Ambiance studieuse à l'atelier technologique de Plombières où les élèves ont mobilisé leur goût, leur odorat et leur vue pour décrypter le langage des sens dans l'alimentation.

Charolais de Bourgogne

La viande régionale prend sa marque dans la Nièvre

Le 28 janvier la ferme du Marault a vu naître une dynamique, celle des acteurs de la filière charolaise, des producteurs jusqu'aux distributeurs. La promotion du Charolais de Bourgogne auprès des consommateurs de la région entre dans une nouvelle phase. Avec l'obtention d'une Indication géographique protégée en toile de fond.

Comment proposer de la viande d'origine régionale aux consommateurs locaux, que ce soit à travers les boucheries, la restauration ou les grandes surfaces. C'est la question à laquelle ont tenté de répondre les responsables interconsulaires (Agriculture, Commerce et industrie, Métiers et artisanat), la semaine dernière au Marault, en présence de quelques restaurateurs, représentants d'enseignes de supermarchés, de grossistes, des responsables d'Interbev Bourgogne dont Jean-Pierre Fleury, d'éleveurs et de gestionnaires de restaurants scolaires. Les Chambres, accompagnées par les petits fours à base de charolais de l'Association des Toques Nivernaises, ont voulu frapper un grand coup médiatique. Et engager un processus de promotion des circuits courts dans la Nièvre auprès de tous ses acteurs.



Éric Bertrand a reconnu que 173 éleveurs Nivernais sur 1 550 c'était peu mais que les conditions de production dans le département ne sont pas très éloignées du cahier des charges de Charolais de Bourgogne et que les éleveurs intéressés peuvent adhérer auprès de l'ADPA ou des groupements.

Une marque régionale

Éric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture, a rappelé la genèse de cette opération, en expliquant les liens noués avec une association, *«Charolais de Bourgogne»*, créée en 1998 au moment de la crise de la vache folle, et qui est aujourd'hui devenue une véritable marque régionale. L'idée de départ était de développer l'engagement des éleveurs dans les signes officiels de qualité et de communiquer sur l'origine et la race, à travers une future IGP. Charolais de Bourgogne se situe aujourd'hui au milieu du gué. Elle a rempli sa première mission en réunissant 1550 éleveurs bourguignons dont (seulement) 173 dans la Nièvre ; mais le département est connu pour ne pas entretenir de tradition d'engraissement. *«Beaucoup d'éleveurs ne sont pourtant pas si éloignés que cela des contraintes du cahier des charges imparti par la marque»* a assuré Éric Bertrand. Les éleveurs intéressés peuvent s'adresser à leurs groupements de producteurs ou à l'ADPA (03 86 84 24 87) s'ils souhaitent adhérer à la démarche. La marque garantit une viande issue de la race charolaise et d'origine Bourgogne. Elle est contrôlée par un organisme certificateur externe, SGS, qui s'appuie sur le cahier des charges Interbev V.B.F. 98-02. Côté distribution, Carrefour Marzy et Auchan Clamecy ainsi que les grossistes Watterlot viandes, Sicavyl Viandes du Nivernais et Bigard les Laumes proposent du Charolais de Bourgogne dans le département. L'objectif affiché par les intervenants est bien d'accroître ces possibilités d'approvisionnement offertes aux consommateurs locaux.

100 animaux par semaine

Au niveau régional, Charolais de Bourgogne s'appuie sur cinq chevilles (Sicavyl, Sicarev, Bigard, Charollais viandes et Clavière viandes) et 36 distributeurs actifs, et notamment de nombreuses grandes et moyennes surfaces de différentes enseignes, dont 18 en Bourgogne, 12 dans le Sud-Est, et le reste à Paris et dans le Nord et l'Est. Le volume commercialisé avoisine les 5 000 carcasses, soit 1 000 tonnes d'équivalent carcasses ou encore 100 animaux par semaine. Les animaux *«bien de chez nous»* sont collectés par six organisations de producteurs (Gecsel, Bourgogne élevage, Charolais Horizon, Cialyn, Elvea 71 et Elvea 21-89) sur une aire géographique qui couvre la Nièvre et la Saône-et-Loire, le tiers de la Côte d'Or ainsi que certaines zones de l'Yonne, du Cher, de l'Allier, de la Loire, du Rhône et de l'Ain. C'est sur cette base, soit 1 573 communes couvertes, que Charolais de Bourgogne se fixe sa deuxième mission: l'obtention d'un signe officiel de qualité, une Indication géographique protégée (IGP) à côté des appellations d'origine et autre label rouge. *«C'est une façon de protéger notre savoir-faire traditionnel en lien avec le territoire»* s'enthousiasme Dominique Vaizand, le président de l'Association. Le dossier a déjà été déposé en 2002 à l'Inao et redéposé en septembre dernier. La commission d'enquête n'a plus qu'à se prononcer.

EC



Dominique Vaizand, éleveur de Saône-et-Loire et président de Charolais de Bourgogne a dégusté des toasts à la viande proposés par les Toques Nivernaises, en compagnie de Jean-Pierre Fleury et d'Isabelle Tisserand, président et directrice d'Interbev Bourgogne.

Congrès de la FNB à Autun (71)

Les éleveurs passent à l'offensive

Le congrès de la FNB s'est ouvert à Autun les 2 et 3 février. Sur ces terres d'élevage, les éleveurs ont posé leurs conditions et présenté leurs propositions au ministre Bruno Le Maire pour sortir la profession d'une crise «*franco-française*» sous bien des aspects .



Bernard Joly, éleveur à Barnay (71), membre du bureau de la FNB, est président du comité d'organisation du congrès.

Alors que le contexte mondial est porteur et que de nouveaux marchés s'ouvrent aux importation de bovins vifs et de viande bovine, la situation s'aggrave sur les terres d'élevage françaises. Les éleveurs n'acceptent plus d'être, comme l'a déclaré Bruno Le Maire, «*les grands perdants*» et le «*seul maillon de la chaîne à n'avoir pas pu répercuter l'augmentation de ses charges*». Le congrès de la Fédération bovine qui s'est ouvert à Autun les 2 et 3 février porte beaucoup d'espoirs, il se situe aussi au carrefour d'attentes fortes qui s'expriment entre autres au travers des propositions formulées par le président de la Fédération nationale bovine, Pierre Chevalier. Pour ce dernier, la survie de l'élevage est liée à des prises de décisions courageuses comme l'augmentation du prix de la viande à la consommation et son corolaire, l'augmentation du prix de la viande à la production. C'est un premier point incontournable porté par la FNB, mais Pierre Chevalier a aussi donné un coup de pied dans la fourmilière en appelant de ses vœux la création d'un GIE export (groupement d'intérêt économique) destiné à relancer la dynamique de l'exportation. Car selon lui, nos entreprises «*ronronnent*» et sont plus préoccupées par la concurrence interne par la stratégie d'export. Les dernières informations semblent lui donner raison puisque ce sont nos partenaires européens qui se trouvent fréquemment les mieux placés sur les marchés du Maghreb, de la Turquie et du Liban qui s'ouvrent largement. Géographiquement la France est plutôt bien placée par rapport à ces marchés, mais les éleveurs de bovins maigres constatent une stagnation du marché plutôt paradoxale. Au plus fort des sorties de broutards, les prix n'encouragent pas à l'euphorie. L'atmosphère du Congrès s'en ressent et le discours du ministre de l'Agriculture était particulièrement attendu.

A maintes reprises il a réaffirmé que sa «*détermination à se battre est totale pour les producteurs bovins qui ont un revenu inférieur à celui des autres agriculteurs*». Bruno Le Maire a été sollicité sur les questions de prix de vente, sur la réforme des cotations, mais aussi sur la mise en place des machines à classer dans les abattoirs. La FNB et les éleveurs présents n'ont pas manqué de lui rappeler ses engagements pour sortir la filière bovine française de la crise. Quant à la FNB, elle considère comme son président que ce congrès de la dernière chance se situe «*au tournant de l'histoire de la viande bovine en France*», avec un enjeu majeur : assurer la pérennité de la filière française.

La Sâone-et-Loire «*Terre d'élevage*»

Terre d'élevage, la Saône-et-Loire a été choisie pour accueillir ce congrès. Bernard Joly, éleveur à Barnay, petite commune située entre Autun (71) et Saulieu (21), président de la Fédération bovine de Saône-et-Loire et membre du bureau de la FNB est le président du comité d'organisation du congrès. Assisté par un noyau dur d'une quinzaine de bénévoles, il a pu aussi compter sur l'engagement de nombreux volontaires pendant ces quelques jours. En toile de fond reconnaît-il, «*l'ambiance est lourde, plombée par le prix du broutard et les inquiétudes récurrentes sur le prix des bovins finis. En dépit de toutes les ouvertures annoncées nous ne pouvons pas profiter de toutes les opportunités, car les conditions d'accès à ces marchés ne nous sont pas favorables*». Avec 250 personnes attendues le premier jour et plus de 500 pour la cloture du congrès, «*tout devait bien se passer cependant*». Au sein de la Bourgogne, la situation de la Saône-et-Loire a semblé particulièrement bien «*cadrer*» avec l'image que l'on veut donner de l'élevage. «*Les pratiques extensives, la qualité de l'élevage charolais, consacrée en 2010 par l'obtention de l'AOC «Bœuf de Charolles», son rôle dans l'équilibre des territoires, le respect de l'environnement, l'attachement des éleveurs à une production de qualité… Tous ces atouts sont mis en valeur pendant toute la durée du congrès*» soutient Bernard Joly. Car un congrès ce n'est pas seulement des débats et des discours, comme autant de portes ouvertes sur le futur, c'est aussi l'accueil et la restauration de centaines de participants qui découvrent ainsi les ressources du département d'accueil. La viande bovine, le vin et le fromage, ainsi que de nombreux produits du terroir ont ainsi été proposés à la dégustation. De quoi redonner quelque légèreté à un congrès placé sous le signe de la gravité.

AMK

Ils seront en congrès les 9 et 10 février à Laval

Les fermiers-métayers pour la défense du statut du fermage

La section régionale Bourgogne Franche-Comté des fermiers-métayers de la FRSEA s'est réunie le 27 janvier dernier à Dijon. Elle a fait le point sur les dossiers d'actualité des départements et travaillé sur les résolutions de la prochaine Assemblée générale de la Section nationale.

Réunis à Dijon, les membres de la Section régionale Bourgogne Franche-Comté des fermiers-métayers de la FRSEA, avaient deux points essentiels à leur ordre du jour: d'une part la situation dans les départements et d'autre part l'analyse des résolutions de la prochaine Assemblée générale de la Section nationale qui se déroulera à Laval les 9 et 10 février prochain. Ce fut aussi l'occasion pour le responsable Bourgogne Franche-Comté, Jean-Luc Bebrosses, par ailleurs membre du bureau national, de passer le relais, ses nouvelles responsabilités de président de la Safer Bourgogne-Franche-Comté, l'amenant à cette décision.

Certains points d'actualité ont particulièrement focalisé l'attention des délégués des départements. En Saône-et-Loire et dans le Jura, les contraintes environnementales et la sanctuarisation de certains secteurs inquiètent, tout comme pour les départements de Bourgogne, «*le durcissement de la réglementation Natura 2000 et une mise en place des trames verte et bleue en l'absence de toute concertation*», souligne Jean-Luc Debrosses. Ces dossiers mériteraient ainsi d'être soutenus en commun par les fermiers et les bailleurs qui voient là leurs intérêts se rejoindre. «*La défense devrait s'organiser au sein de la FNSEA, dans le cadre de la commission paritaire où se trouvent réunis les bailleurs et les fermiers*». Autre sujet à l'ordre du jour, l'augmentation importante des loyers des résidences principales des fermiers, dans les départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, au point que les tribunaux paritaires sont saisis.

En prévision de la prochaine AG de la section nationale, l'évolution du statut du fermage a mobilisé l'attention des délégués départementaux. D'abord, insiste Jean-Luc Debrosses, parce que «*ce statut doit rester d'ordre public*». Ensuite, «*parce qu'il est soumis à différents coups de butoir qui peuvent l'affaiblir ou faciliter son contournement. Outil essentiel en matière d'accès au foncier, le statut du fermage doit évoluer sans être dénaturé. Les évolutions doivent en priorité faciliter la transmission des exploitations au plus près de leur valeur économique réelle*». Cette préoccupation sera aussi au centre des débats de l'AG de la Section nationale. Adapter le statut du fermage aux nouvelles attentes des agriculteurs et à l'évolution de l'agriculture, sans le dévoyer ni l'affaiblir : c'est un vrai challenge !

ANNE-MARIE KLEIN



Entretien avec Xavier Beulin, président de la FNSEA

«Notre objectif est de pousser les contrats jusqu'à la distribution»

Xavier Beulin, président de la FNSEA, estime qu'il est temps *«que l'on retrouve un peu d'équité au sein des filières»*. Selon lui, *«la démarche contractuelle doit intégrer la distribution»*.



S. Leitenberger

Xavier Beulin, président de la FNSEA : *«Un regroupement de l'offre est indispensable, en tout cas une capacité des producteurs à être mieux organisés pour défendre la valeur de leurs produits».*

Réussir : Une de vos ambitions déclarées est de redonner à l'agriculture française son leadership européen. Comment y parvenir ?

X. Beulin : *«Retrouver de la compétitivité dans l'agriculture française relève de la co-responsabilité des Pouvoirs publics, des filière agricoles, des distributeurs et de notre propre organisation. Certes il y a un certain nombre de contingences sur les plans environnemental, social, fiscal…, mais il faut que l'on soit plus ambitieux. La France a un vrai potentiel qui doit nous permettre de retrouver une place de leader.*

Cela signifie à la fois ne plus perdre des parts de marché sur notre propre secteur et aussi être encore plus concurrentiels à l'export, en évitant par exemple une certaine dispersion sur les pays tiers.

L'agriculture française est très atomisée en amont, y compris sur le secteur de la transformation : quatre ou cinq centrales d'achat concentrent 85% de la mise en rayon des produits alimentaires, face à 10 000 entreprises agroalimentaires dont seulement une vingtaine de taille européenne et 400 000 exploitations agricoles. Nous avons intérêt à privilégier des stratégies d'alliance, et sans doute des regroupements. Nous avons besoin de leaders pour tirer la filière par le haut et regagner des parts de marché.

Un regroupement de l'offre est indispensable, en tout cas une capacité des producteurs à être mieux organisés pour défendre la valeur de leurs produits. Comme nous sommes dans un monde très concurrentiel, des relations différentes, des négociations plus équitables au sein de la filière sont également nécessaires».

Pour renforcer le soutien aux productions agricoles fragiles, le Président de la République demande à son ministre de l'Agriculture des propositions pour une nouvelle étape dans la mise en œuvre du bilan de santé de la PAC. Vous vous y opposez fortement, pourquoi ?

«Une future réforme de la PAC se prépare, je ne suis pas sûr que ce soit le bon moment de réouvrir ce bilan de santé. Cela veut dire que l'on irait au maximum de ce qui est autorisé à travers l'article 68. 350 millions d'euros sont en jeu. Ils seraient prélevés sur les secteurs qui touchent des aides, notamment auprès des éleveurs engraisseurs de bovins, pour les redistribuer à des naisseurs. Pour redistribuer il faut bien prélever, on va certes prélever sur les céréaliers, mais plus largement sur les exploitations qui touchent des aides découplées.

Cela n'exclut pas, puisque l'occasion nous est donnée en 2011, quelques ajustements concernant notamment certaines filières, comme le tabac, les plantes à fibre, la fécule de pomme de terre, etc. Je suis d'ailleurs le premier à avoir demandé au ministère d'obtenir de Bruxelles une réintégration de ces productions dans le calendrier de la PAC».

Vous préférez privilégier *«un contrat solide et solidaire liant le monde de l'élevage et celui des grandes cultures»* ?

«Nous allons faire des propositions pour établir un nouveau type de relation entre le végétal et l'animal. Prenons l'exemple des coûts d'intermédiation entre le secteur végétal et le secteur animal : les couvertures de risque coûtent très cher aussi bien aux coopératives ou aux négociants collecteurs qu'aux fabricants d'aliment du bétail, parce que chacun se couvre de son côté. N'y a-t-il pas moyen de faire diminuer ces coûts de couverture de risque? Ne peut-on pas imaginer une phase contractuelle directe entre les organismes collecteurs et les utilisateurs afin de gagner en coût d'intermédiation ? Ne faut-il pas aussi réfléchir aux relations à l'intérieur des bassins ? Il y a des questions logistiques, de capacité de stockage…Nous avons également des coproduits issus des céréales et des oléagineux, ne peut-on pas les rendre plus accessibles aux éleveurs ? Ces orientations ne permettront sûrement pas de s'affranchir complètement du marché, mais elles peuvent permettre de lisser, en tout cas d'amortir cette volatilité excessive».

Concernant ce contrat inter filières, Bruno Le Maire souhaite finaliser le projet pour le 15 février et sa mise en œuvre pour le 1er juillet. Ce délai imposé est-il réalisable ?

«Nous ferons des propositions. Mais elles n'affranchiront pas les Pouvoirs publics de relâcher un peu la pression sur le pouvoir d'achat même si, comme l'a déclaré récemment le secrétaire d'État à la Consommation, Frédéric Lefebvre, «le pouvoir d'achat est une obsession pour le gouvernement ». Peut-être, mais il faudra que l'on cesse de nous tenir un discours contradictoire. D'un côté, on estime normal de répercuter le coût des matières premières, et de l'autre, on déclare: «attention, stop, on ne veut surtout pas de hausse». Il est temps que l'on retrouve un peu d'équité».

Esprit «filière»

Retrouver une place de leader pour notre agriculture, nous ne le ferons pas seul. N'a-t-on pas intérêt à rechercher avec nos premiers acheteurs, industriels, transformateurs, un pacte de confiance avec un vrai esprit *«filière !»*

Le porc est l'espèce la plus impactée par les fluctuations du prix des céréales. Concrètement, comment pourraient se tisser des *«ponts»* entre productions végétales et production porcine ?

«Je plaide pour avoir une approche à court terme, et une approche structurelle à moyen terme. Il ne s'agit pas de faire un coup, il s'agit de savoir si on peut construire durablement un partenariat positif.

On n'échappera pas à une augmentation du prix à l'aval. C'est le moment de mettre le paquet sur l'origine et notamment le VPF (viande porcine française). La distribution et les industriels jouent le jeu sur la viande fraîche, en revanche dans la salaisonnerie, on ne joue absolument pas le jeu. J'ai pris la décision de rencontrer les trois ou quatre grands industriels pour en discuter, ils ne veulent pas de l'origine et encore moins du VPF. C'est donc auprès d'eux que nous allons maintenant faire porter nos actions».

Dans le secteur laitier, la contractualisation est considérée comme un outil nécessaire mais pas suffisant. Les producteurs réclament une vraie régulation avec des outils type intervention, filet de sécurité. Comment le secteur laitier peut-il s'en sortir ?

«La fin programmée des quotas laitiers impose de trouver une forme de sécurisation non seulement du revenu mais aussi des conditions qui s'attachent à la production. La contractualisation peut être une forme intéressante de nouveaux rapports entre la production et le premier acheteur.

Vouloir donner une capacité de négociation aux producteurs suppose un travail sur les indicateurs au niveau de l'interprofession, c'est-à-dire sur les indices de tendances des marchés, voire de coûts de production. Ces mêmes indicateurs serviront de référence dans la négociation du contrat aux critères de détermination du prix. Cela se fera entre les Organisations de producteurs (OP) et les entreprises.

Le contrat sur cinq ans entre le producteur ou l'OP et la laiterie, devra intégrer les questions de volume et de qualité mais également une négociation au minimum annuelle sur les prix. Il n'y aura pas corrélation entre l'évolution des coûts en amont et les prix si on n'est pas capable de rentrer dans une démarche contractuelle intégrant la distribution. Notre objectif est donc de pousser les contrats jusqu'à la distribution.

On sait bien que le contrat ne fera pas le revenu, par contre il peut sécuriser un certain nombre d'éléments. L'objectif est de redonner du pouvoir au producteur, et pour cela nous allons avoir intérêt à constituer des organisations de producteurs suffisamment solides par bassin, par entreprise, pour avoir cette capacité de négociation avec l'aval».

(Propos recueillis par H. Garnier)

ENTREPRISE
DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition,
création d'étangs, déboisement
La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

FDSEA de la Nièvre

Rétrospective syndicale 2010 *première partie*

PAC, environnement, défense du revenu … Autant de dossiers défendus intensément en 2010 par une FDSEA plus que jamais aux côtés des agriculteurs Nivernais



Une délégation syndicale à la rencontre de Christian Paul.

Janvier/février Le revenu des exploitants en berne, la FDSEA agit

Le début d'année 2010 est marqué par une actualité chargée sur le volet structurel et les élus FDSEA/JA entament une longue campagne de lobbying et d'information.

Mi-janvier, sous l'impulsion de la FRSEA, un groupe de travail syndicalisme/Chambre d'agriculture se réunit pour réfléchir à la définition de critères à même de maintenir en place le zonage des ZDS et des ZP remis en cause par Bruxelles. Cette action conduira notamment une délégation menée par Michel Loison, à rencontrer les députés et sénateurs nivernais sur le sujet à la mi-février.

Dans le même temps, et en pleine phase déclarative pour les moutonniers qui, pour la première année, émargent à la nouvelle aide ovine arrachée par la FNO, la section ovine de la FDSEA tient deux réunions d'information sur la contractualisation ovine et ses effets bénéfiques pour la gestion de l'offre et les prix à la production. Douze mois plus tard, les premiers effets de cet effort structurant pour la filière se font ressentir avec une année 2010 globalement positive au niveau commercial.

Un travail, par ailleurs essentiel à l'accompagnement des producteurs qui, dans une conjoncture de moins en moins soutenable se voit soutenu par la FDSEA au travers des réunions départementales sur la gestion des enveloppes du plan Sarkozy arrachées par le réseau suite aux mobilisations de l'automne 2009. Au final, plus de trois millions d'euros retomberont dans la Nièvre pour l'accompagnement des producteurs.

Enfin, sur le volet social, la FDSEA assied en ce début d'année son rôle de représentation de l'ensemble des agriculteurs nivernais via les élections MSA et les élections aux TPBR / CCBR. Dans chacun de ces scrutins les agriculteurs auront renouvelé leur confiance aux équipes FDSEA. Une volonté, par ailleurs confirmée dans l'ensemble des congrès de ce début d'année, où les assemblées d'Orama, de la FNB et de la SNFM, réaffirment leur attachement à une action structurante, cohérente et au profit de tous les agriculteurs, ceci malgré le marasme économique ambiant et la montée de discours simplistes et démagogiques sur la situation de notre agriculture.

Mars/avril La Bourgogne accueille le congrès FNSEA à Auxerre

Dans la tourmente de la nouvelle PAC, la FDSEA se mobilise pour aider les agriculteurs à gérer au mieux les DPU et les nouvelles mesures européennes dans un contexte de gestion de crise. Trois réunions d'information pour optimiser les dotations en DPU sont ainsi mises en place sur le terrain. Dans le même temps, la FNSEA dénonce le peu de moyens financiers mobilisés pour soutenir les agriculteurs, céréaliers comme éleveurs. En plein marasme sur le prix des céréales, une importante manifestation céréalière a lieu à Paris. La Nièvre mobilise plus de 100 adhérents pour rejoindre les cortèges de tracteurs sur les Champs Elysées.

Puis vint le congrès FNSEA à Auxerre, les 30 et 31 mars. Une importante délégation nivernaise se déplace pour ce rendez-vous important. En marge de ces événements, la FDSEA apporte un appui juridique, social à de nombreux dossiers collectifs ou individuels comme le dossier des Bords de Loire, le dossier des irrigants ou les contentieux sur la gestion de l'eau.



Opération dégustation de viende bovine à l'occasion du passge du Tour de France dans la Nièvre.

Mai/juin L'environnement au cœur de l'actualité

En juin la marmite explose sur le préoccupant dossier de l'environnement. Dans un département à l'agriculture «quasi extensive», l'administration semble vouloir mettre un point d'honneur à inaugurer la doctrine parisienne du « Je n'y connais rien, mais je l'affirme avec conviction » en avançant sans concertation et dans un entêtement des plus déconcertant sur le délicat dossier des cours d'eau. Réunis le 1er juin pour définir la cartographie des cours d'eau de cinq bassins versants nivernais, les équipes FDSEA / JA décident d'une intervention musclée en DDT. A l'issue de cette réunion, où près de 40 délégués auront pu exprimer leur ras le bol sur les procédés des services de l'État, la FDSEA obtiendra l'engagement formel d'être associée à l'ensemble des travaux de classification et de définition des cours d'eau. Une demande par ailleurs réitérée au sous-préfet de Clamecy lors du conseil d'administration décentralisé de juin tenu à la Collancelle.

Puis, vient le temps du défrichement ... Dans un Morvan où le danger pesant sur l'élevage risque à tout moment de (re)conduire des milliers d'hectares à la friche, plusieurs agriculteurs sont convoqués devant le tribunal pour « remise en état de parcelles laissées à l'abandon » !!! La FDSEA et les JA interviennent immédiatement auprès du sous-préfet de Château-Chinon.

Quelques semaines plus tard à Strasbourg, les FDSEA/JA de Bourgogne expriment leur désarroi à Joseph Daul, Président du Parti Populaire Européen, sur le sujet tout en remettant en selle le dossier de la révision du zonage des zones défavorisées simples.

… tout comme la communication

Et comme la saison s'y prête, la FDSEA consacre également une partie de son activité à communiquer auprès du grand public. Défendre, c'est aussi expliquer et convaincre des consommateurs de plus en plus tiraillés par des lobbyings ayant fait des contre-vérités leur raison d'être.

Ainsi, durant tout le mois de mai, au travers de l'opération «fermes ouvertes», une trentaine d'écoles ont pu, à l'instar de plusieurs collèges, découvrir nos exploitations et leurs productions de qualité. Un qualificatif non démenti par les quelques 3 000 participants au *«P'tit tour de vélo 2010»* qui se ruèrent sur les dégustations de viande bovine organisées par la FDSEA et Interbev. De quoi rassurer sur nos pratiques …

… et la défense au quotidien bien sûr

Cette période fut enfin celle de la négociation des bénéfices agricoles forfaitaires annuels où, comme depuis plusieurs années, Paul Labonde, Philippe Guillien, Eric Bertrand et Josiane Thibault arrachèrent, au cours d'une négociation avec l'administration fiscale, des baisses importantes aussi bien en productions animales que végétales.

Juillet/août La Nièvre est épargnée par la sécheresse catastrophique qui touche le grand Ouest

Cette période de grands travaux est marquée par une accalmie du côté de la météo. La Nièvre a été en partie épargnée par la sécheresse et les moissons et récoltes de fourrage se sont déroulées dans des conditions acceptables. La FDSEA intervient néanmoins dans le Morvan pour obtenir le classement en calamités pour cinq communes suite à un épisode de grêle. Réactivité et force du réseau une fois de plus payante : budget obtenu = 414 792 €.

Côté animation, l'accueil du Tour de France, avec l'appui d'Interbev Bourgogne, à Châtillon en Bazois et Moulins-Engilbert est à mettre à l'actif des équipes FDSEA/JA. Plusieurs équipes FDSEA, participent également à l'animation des traditionnels comices estivaux. Enfin, la fin d'été voit la FDSEA conduire, par le biais de ses sections laitière et bovine, des actions en GMS et sur le marché de St Christophe en Brionnais pour contester le système de cotations viande bovine.

(suite dans notre prochaine édition)

▶ Point de vue

Congrès FNB - 2 et 3 février à Autun

Comme chaque première semaine de février, les éleveurs se réunissent au Congrès de la FNB pour établir le bilan de l'année passée et tracer les grandes lignes des chantiers sur lesquels nous devrons travailler.

La délégation de la Côte d'Or tient à faire part de ses incompréhensions, de ses déceptions quant aux stratégies menées sur le prix de la viande et aux promesses, une fois de plus, non tenues : la remontée des cours de la viande, des mesures devant favoriser les marchés, un observatoire des prix devant tout résoudre… Ce n'est pas sur des promesses que se construira l'avenir et le revenu des éleveurs, mais sur une vraie stratégie, de vraies actions. Nous ne voulons pas nous contenter d'en parler chaque année en congrès. Nous voulons que les paroles soient mises en œuvre et nous comptons sur la nouvelle équipe élue cette année pour que les choses avancent enfin.

Nous avons des possibilités, des pistes de travail et des projets à mener à bien. En premier lieu la contractualisation qui se met en place et sur laquelle nous devons être vigilants pour qu'elle soit un atout et non une nouvelle contrainte. Elle doit être un outil pour l'éleveur, lui assurer un prix, une marge, un débouché. Chacun d'entre nous doit pouvoir s'engager en connaissance de cause, en sachant comment ses animaux seront valorisés. C'est dans ce sens que nous souhaitons qu'elle aboutisse.

D'autres sujets nous tiennent à cœur et devront être surveillés et travaillés. Des sujets d'ampleur nationale comme la PAC 2013, avec les choix qui devront être faits : la redéfinition des zones de handicap, les négociations à l'OMC… Mais aussi des dossiers locaux que nous devrons porter : le maintien des soutiens à la modernisation des élevages, la situation sanitaire, la mise en place du Projet agricole départemental et de toutes les actions que nous y avons inscrites.

Parler, discuter, négocier est nécessaire. Obtenir et appliquer est indispensable.
Notre souhait pour le prochain congrès : aborder de nouveau ces sujets mais pour constater les avancées.

DOMINIQUE GUYON
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION BOVINS VIANDE FDSEA 21

▶ En bref

Relèvement des seuils des installations classées en élevage laitier

Un véritable acquis syndical sur le réhaussement des seuils «*autorisation*» des élevages laitiers !
Compte-tenu des enjeux de compétitivité liés à la suppression des quotas laitiers, les filières d'élevage sont confrontées à des opérations de modernisation des exploitations. Pour cela, le réhaussement des seuils installations classées a été annoncé le 18 janvier dernier par le Président de la Répubique lors de ses vœux. Cette mesure répond à une demande syndicale importante et se traduit de la façon suivante :
- entre 100 et 150 vaches : déclaraiton avec contrôle périodique,
- entre 150 et 200 : enregistrement,
- au-delà de 200 : autorisation.
A l'heure actuelle le seuil «*autorisation*» est de 100 vaches laitières.

FDSEA 21

Anciens de la FDSEA 58

Un nouveau bureau a été élu

2011 est année d'élections à tous les niveaux du syndicalisme majoritaire. Dans la Nièvre, après le renouvellement des équipes cantonales, l'heure est à celui des sections économiques et sociales. Le 27 janvier à Châtillon en Bazois, la section des Anciens de la FDSEA58 n'a pas échappé à la règle.



Jean Monais et Stéphane Lafranchise ont animé les débats de cette assemblée générale élective de la section des Anciens.

Toute la matinée a été animée par Jean Monais, le président sortant de la section, ainsi que Stéphane Lafranchise, l'animateur de la FDSEA 58. A l'ordre du jour figuraient de nombreux points tels que la revalorisation de la retraite agricole mais aussi la préparation de l'AG 2011 de la section. Ainsi, la trentaine d'Anciens présents a-t-elle décidé que cette dernière se déroulerait cette année à Château-Chinon, le jeudi 16 juin, après Pougues-les-Eaux en 2010. En filigrane de l'événement, Jean Monais sollicitera Gérard Renoir pour venir présenter les missions et les objectifs de l'AFDI. Seront invités les huit présidents de section régionale ainsi que les responsables des organisations professionnelles de la Nièvre et le député Christian Paul. La FDSEA demandera par ailleurs au lycée hôtelier d'élaborer le déjeuner pour les 180 ou 200 convives, à un prix maximum de 25 euros par personne. La tombola sera reconduite cette année, puisqu'elle avait permis de rapporter 560 euros l'an dernier. «*Un bon apport qui compense parfois les frais supplémentaires liés à l'invitation de l'intervenant*» a ajouté Stéphane Lafranchise.

«Pas une charge pour la Fédération»

Le président Jean Monais s'est par ailleurs félicité que la section des Anciens apporte fièrement sa contribution financière à la vie de la FDSEA 58. «*Nous ne sommes pas une charge pour la Fédération*» s'est exclamé Jean Monais en dévoilant le montant du reliquat apporté aux finances de la Fédération en 2010 : 2 600 euros sur l'ensemble des actions menées durant l'année. Et les cotisations sont bien rentrées. 330 adhésions dont de nombreuses adhésions «*couples*» (25 euros) sont venues renforcer la bonne santé financière de la section. Celle-ci compte entre 550 et 600 membres au total. Stéphane Lafranchise a commenté ces «*bons résultats*» en précisant que «*de nombreux jeunes Anciens avaient été incorporés dans les équipes*». Ce qui conduit au constat d'un rafraîchissement du bureau de la section. Les élections de fin de réunion, avant le déjeuner, ont en effet permis de renouveler les cadres (voir encadré).

E.C.

▶ Le nouveau bureau de la section

- Président : Jean Monais (Guipy, 03 86 22 11 27) a été reconduit.
- Vice-présidents : Alain Milliet (Corbigny, 03 86 24 05 22), Jean-Claude Guillier (Trucy-l'Orgueilleux, 03 86 29 16 91) et André Morle (Chitry-les-Mines, 03 86 20 06 14) sont tous les trois nouveaux à ces postes de 1er, 2ème et 3ème vice-présidents. Ils succèdent à Roland Lachaut et Michel Pruvost.
- Secrétaires : Bernard Martin (Saint-Agnan, 03 80 64 14 07) et Bernard Savignat (Sermoise, 03 86 37 66 12) demeurent secrétaire général et secrétaire général adjoint dans le nouveau bureau.
- Trésoriers : Louis Rignault (La Chapelle Saint-André, 03 86 29 17 26) reste trésorier. Il est accompagné d'un nouvel adjoint : Fernand Bomard (Fours, 03 86 50 20 06).
- Membres : Lucien Blaudier, Jean Condamine, Armand Desbouis, Denis Loisy, René Mairry, René Manneheut, Jean Milard, Hubert Mouron et Xavier Tardivon restent membres du nouveau bureau. Raoul Langlois (Corvol l'Orgueuilleux), Jean-Jacques Debacker (Biches), André Fouchères (Raveau) et Bernard Vallet (Lucenay) ont été désignés pour succéder à Michel Clerc, Colette Roucou et Roland Simon.

Comperat Co-Produits Père et Fils

Un nouvel acteur dans la nutrition animale

Fort de ses 35 années passées dans la filière alimentation animale, Joël Comperat s'associe avec son fils Eric, pour créer leur propre structure : Comperat Co-Produits Père et Fils. Eric, ayant suivi des études commerciales, l'association familiale est très complémentaire.

Basée à Quenne, à quelques kilomètres d'Auxerre, la société exerce son activité sur l'Yonne et les départements limitrophes dans un premier temps. Cette structure légère se veut très réactive et préconise des conseils aux éleveurs qui le souhaitent. Comperat Co-Produits Père et Fils propose dès maintenant des pulpes de betteraves, du corn gluten, des co-produits de pomme de terre, des drèches de blé et de maïs, des tourteaux, des déshydratés et des aliments gluten de blé.



Comperat Co-Produits Père et Fils
9 rue du Vaux de Nangis - 89290 Quenne - tél : 06 13 75 38 19 - contact@comperat.fr

Publi-rédactionnel

FDSEA del'Yonne

L'Yonne dit «*non*» au projet de rattachement avec le bassin laitier Grand-Est

Réforme des bassins laitiers, révision de la carte des cours d'eau à border de bandes tampon, photovoltaïque, MSA région Bourgogne… Autant de sujets à l'ordre du jour de ce premier conseil d'administration de l'année pour la FDSEA de l'Yonne



Ordre du jour chargé pour le premier conseil d'administration de l'année 2011.

En préambule, un point sur les différentes réunions réalisées depuis le dernier conseil de décembre.
Télédéclaration Pac 2011 : réunion du comité de pilotage le 14 février prochain, Francis Letellier soulignant la nécessité absolue à veiller à ce que «*personne ne soit laissée sur le bord de la route !*». Une action ciblée sera menée en ce sens vis-à-vis des 485 exploitants non télédéclarants à ce jour.
Conseil fédéral FNSEA du 13 janvier : cette réunion qui regroupe les présidents départementaux à Paris, a débouché sur le projet de mise en place d'un numéro vert, accessible par tous les agriculteurs, qui pourront ainsi obtenir un premier niveau d'informations au sujet des futurs contrats qui pourraient leur être soumis.
Groupe de travail sur les cours d'eau à border de bandes tampon : le conseil prend acte et approuve la décision formulée par Étienne Henriot en bureau de Chambre d'agriculture, demandant «*la possibilité de différer la publication de l'arrêté ZNT à la publication des règles de la nouvelle Pac. Nous aurons ainsi une meilleure connaissance de ce que signifie le verdissement des aides et la déclinaison possible en matière de politique de l'eau*».

Les éleveurs laitiers de l'Yonne veulent se «recentrer»

Vice-présidente de la section lait, Marie-Noëlle Wieme a rappelé quels étaient les enjeux pour le département dans le cadre de la réforme annoncée des bassins laitiers et face à la proposition de rattacher l'Yonne à la région Grand-Est. Le risque étant, du fait d'une densité différente des 16 autres départements composant cette région, que progressivement, les quotas laitiers icaunais libérés soient aspirés vers des zones plus reproductives et plus concentrées. Entraînant de fait une diminution du nombre d'éleveurs laitiers dans l'Yonne. La FDSEA demande en conséquence, que le département soit rattaché au bassin Centre, «*plus proche de nous par la physionomie de ses exploitations et plus intéressant au niveau de sa dynamique laitière, du fait de sa proximité avec le bassin de consommation*». Une réunion est envisagée en février avec les départements concernés, souhaitant eux aussi se rapprocher de la région Centre.

MSA : l'heure est aux économies

Président du comité départemental Yonne à la MSA région Bourgogne, Pierre Allard est intervenu en conseil afin de rappeler quelles étaient les grandes lignes du plan stratégique mis en place au niveau national et ses conséquences déclinées en régions. Des moyens financiers amputés de 10% sur les trois prochaines années, la demande du Ministère de ne remplacer qu'une personne sur cinq partant en retraite, une diminution souhaitée de 40% des dépenses énergétiques dans les bâtiments… Pour l'État, l'heure est à l'économie d'échelle et de moyens. Un plan d'actions stratégiques est mis en place, visant notamment à augmenter le nombre d'adhérents et à renforcer le pourcentage de bénéficiaires des missions obligatoires de la MSA. A l'exemple de ces familles dont l'un des parents est affilié à un autre organisme, entraînant de facto avec lui les enfants du couple, alors même, comme le rappelle Pierre Allard, que «*la MSA mène une politique d'actions sanitaires et sociales plus favorable que la CAF*». Parmi les autres mesures envisagées : la mise en place de plates-formes téléphoniques qui, c'est promis, devraient être plus performantes ! Décliné régionalement, le plan de rigueur annoncé devrait déboucher à terme sur la disparition de 40 à 50 emplois par Caisse. Le risque étant, de se diriger vers une spécialisation des sites.

Prochaine assemblée générale vendredi 25 mars.

Consulté par la Chambre d'agriculture de l'Yonne sur des projets en cours de bâtiments photovoltaïques monopente, le conseil d'administration vote favorablement en ce sens et donne un avis de principe.
L'assemblée générale 2011 de la FDSEA de l'Yonne se tiendra vendredi 25 mars au matin. L'après-midi aura lieu le conseil d'administration, suivi de l'élection des membres du bureau et membres de sections. Thème retenu cette année : le lien entre l'agriculture et les consommateurs. Plusieurs représentants d'associations de défense des consommateurs seront invités pour l'occasion.
Par ailleurs, il est décidé qu'une délégation départementale se rendra les 29, 30 et 31 mars prochains à Saint-Malo, pour le Congrès national de la FNSEA

DOMINIQUE BERNERD

Journée galette aux Ets Giacomel

Des clients rois d'un jour



Sympathique après-midi ce 5 janvier à la salle des fêtes d'Auxonne. En effet, Jean-Pierre Giacomel, PDG de la concession John Deere du même nom et son associé Didier Largy, avaient convié l'ensemble de leurs clients à un moment convivial autour de la galette des rois. Près de 400 agriculteurs ont fait le déplacement débutant ainsi l'année dans la bonne humeur. L'ensemble de l'équipe Giacomel était présente à cette première très appréciée des clients pour son côté amical.

Au cours de cette rencontre, deux annonces ont été faites par M. Giacomel : la distribution de la gamme JCB Agri depuis le 1er janvier et l'installation dans un nouveau bâtiment à la fin de cette année.
Ces nouveaux locaux, mieux adaptés aux matériels d'aujourd'hui et plus fonctionnels se situent à la sortie d'Auxonne sur la route de Dole.



Fiscalité

Bénéfices forfaitaires pour les vins de l'Yonne

Le quatrième tableau des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires imposables au titre de l'année 2009 pour les vins de l'Yonne a été publié.

• **Bourgogne grand ordinaire rouge :** (par hectolitre récolté en sus de 102,00 hectolitres à l'hectare) 73,89€
• **Bourgogne-Passe-Tout-Grain :** (par hectolitre récolté en sus de 98,50 hectolitres à l'hectare) 83,8€
• **Bourgogne grand ordinaire blanc :** (par hectolitre récolté en sus de 123,50 hectolitres à l'hectare) 63,72€
• **Bourgogne rouge, Bourgogne rosé :** (par hectolitre récolté en sus de 51,50 hectolitres à l'hectare) 166,10€
• **Bourgogne aligoté :** (par hectolitre récolté en sus de 57,50 hectolitres à l'hectare) 151,58€
• **Irancy :** (par hectolitre récolté en sus de 37,50 hectolitres à l'hectare) 261,92€
• **Bourgogne blanc :** (par hectolitre récolté en sus de 55,50 hectolitres à l'hectare) 153,59€
• **Petit Chablis :** (par hectolitre récolté en sus de 50,50 hectolitres à l'hectare) 193,08€
• **Chablis :** (par hectolitre récolté en sus de 44,50 hectolitres à l'hectare) 236,69€
• **Chablis (premier cru) :** (par hectolitre récolté en sus de 32,50 hectolitres à l'hectare) 371,53€
• **Chablis (grand cru) :** (par hectolitre récolté en sus de 17,00 hectolitres à l'hectare) 955,66€
• **Crémant de Bourgogne :** (par hectolitre récolté en sus de 60,50 hectolitres à l'hectare) 145,50€
• **Sauvignon de Saint Bris :** (par hectolitre récolté en sus de 63,00 hectolitres à l'hectare) 131,10€

Remarques

I. - Viticulture. - Pour les vignes produisant des vins de table ou des vins de pays, le bénéfice forfaitaire imposable est, sur justification réduit de 6,10€ par hectolitre de vin de la récolte 2009 distillé obligatoirement, conformément aux dispositions des articles 38 et 39 du règlement (CEE) n° 822-87.
Pour la production non vinifiée, le tarif est appliqué avec un plafond de 609,80€ l'hectare pour les agriculteurs dont la production est partiellement ou en totalité destinée à la fabrication de jus de raisins, à l'exception des départements qui ont fait l'objet d'une tarification spécifique.
1. Vignes produisant des vins délimités de qualité supérieure et des vins à appellation d'origine contrôlée pour les exploitants vendant en bouteilles tout ou une partie de leurs vins, le bénéfice supplémentaire est applicable par bouteille vendue au cours de l'année considérée quel que soit le millésime du vin. Ce bénéfice est réduit de 50% en ce qui concerne les ventes réalisées par l'intermédiaire des caves coopératives. Cette taxation concerne les viticulteurs qui ont commercialisé, au cours de l'année d'imposition, plus de 2 000 bouteilles à l'exception des appellations «*Champagne*», «*Côteaux champenois*» et «*Côtes de Toul*» pour lesquels le seuil est de 1 000 bouteilles.
Ces seuils ne valent pas abattements. Échappent à la taxation, les ventes en bouteilles faites exclusivement aux marchands en gros ; aux magasins à grande surface, sous réserve pour ces derniers, que les prix de vente pratiqués soient comparables à ceux consentis aux magasins ayant la qualité de marchand en gros ; à l'exportation lorsqu'elles sont supérieures à 72 bouteilles par destinataire. Cette exonération concerne les départements de l'Aude, de la Côte-d'Or, de la Drôme, de la Haute-Garonne, de la Gironde, de l'Hérault, d'Indre-et-Loire, du Jura, de Loir-et-Cher, de la Loire, du Lot, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, du Rhône, de Saône-et-Loire et du Tarn. Pour les départements de l'Ardèche, de la Drôme, du Gard et du Vaucluse échappent à la taxation les bouteilles de Côtes du Rhône génériques et villages revêtues de capsules représentatives de droits vendues à un même client dans le cadre de transactions portant sur un volume minimum de 10 hectolitres au cours d'une même année civile.
2. Vins de champagne. - Taxation des récoltes débloquées : le tarif «*vin clair récolte débloquée*» permet d'appréhender le bénéfice supplémentaire résultant de l'autorisation de commercialiser les vins dont la vente et la manipulation sont interdites par le CIVC. Son montant est déterminé à partir d'un compte type soumis à la commission départementale l'année d'intervention de la décision de déblocage.
II. - Pour les exploitations comportant plusieurs natures de cultures spéciales ou assimilées, les éléments d'imposition afférents à la première tranche des barèmes dégressifs ne sont retenus que pour la culture dont le bénéfice forfaitaire est le plus élevé. Cette disposition est, toutefois, strictement réservée aux exploitations dont le bénéfice forfaitaire imposable total - y compris, le cas échéant, le bénéfice des productions non soumises à un tarif dégressif - excède 6 289€, après application d'au moins deux de ces barèmes dégressifs.
Elle s'applique également, dans les mêmes conditions, aux natures de cultures comportant plusieurs catégories pour lesquelles il est fait application d'au moins deux barèmes dégressifs.
III. - A défaut d'indications spéciales, les dispositions qui précèdent ont un caractère général et s'appliquent à tous les départements. Sous réserve des mentions particulières, les bénéfices forfaitaires imposables tiennent compte, pour l'ensemble des cultures figurant au présent tableau, des pertes généralisées de récolte.

Formation de salariés

«*Dans les vignes, j'entends pas les cancans !*»

Débutée le 14 novembre dernier, la formation «*Ouvrier polyvalent en vigne et cave*» s'est conclue le 28 janvier par une journée bilan au CFPPA d'Auxerre la Brosse, à l'issue de laquelle les stagiaires se sont vus remettre leur attestation de formation qualifiante. Le début d'une reconversion professionnelle réussie.



Une partie des stagiaires, maîtres de stages et formateurs, réunis pour la photo.

Neige, froid polaire, verglas…, les neufs stagiaires retenus pour participer à la formation «*ouvrier polyvalent en vigne et cave*» auront tout connu ! Preuve s'il en était besoin de l'esprit de volonté et de réussite que tous ont manifesté, notamment lors des heures passées dans les vignes à s'initier à l'exercice périlleux (et revigorant en cette période de l'année !) de la taille. Un véritable «*challenge*» chez certains, pour qui cette formation était le début d'une véritable reconversion professionnelle. A l'image de Brigitte, coiffeuse de métier dans une vie «*antérieure*» : «*la nature je connaissais déjà, pratiquant la chasse et le piégeage, mais c'est sûr que ça change par rapport à mon métier de départ. J'ai fait un choix et ne le regrette pas, même si c'est pas si facile de repiquer des plants mais au moins, dans les vignes, je n'entends plus les cancans !*». Un métier «*physique*» reconnaît Stéphane, 38 ans, tout fier «*d'être allé jusqu'au bout*», en dépit de quelques «*grands moments de solitude certains matins, dans le froid au pied des côteaux*» et d'une sciatique qui s'est réveillée, «*c'est pas grave, on continue !*». Satisfaction également chez les viticulteurs volontaires pour devenir deux mois durant, maîtres de stages, dont certains n'ont pas hésité à proposer à leurs «*élèves*» un emploi à l'issue de la formation. Propriétaire du Domaine de Vauroux à Chablis, Olivier Tricon témoigne : «*la formation, c'est aussi la survie et la continuité de notre métier. J'emploie aujourd'hui vingt personnes et ma préoccupation, c'est bien l'équipe vieillissante, ça va vite ! Et puis c'est comme une vigne, si on ne remet pas quelques plants tous les ans, on a vite fait de s'endormir !*». De la parole aux actes, ce professionnel a fait le choix de garder sur son exploitation Sabrina et Aurélien, jeune couple «*à la ville*», désormais liés aussi dans le travail.

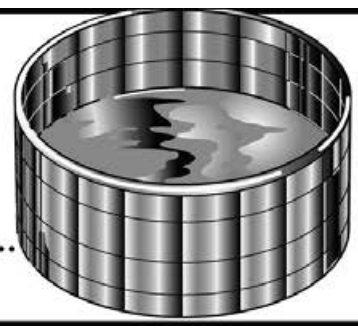
Un secteur qui embauche

Sur un total de 315 heures, 105 heures de formation théorique se sont déroulées au CFPPA d'Auxerre la Brosse, avec 35 heures consacrées aux «*travaux de la cave*» et 70 heures à «*la taille*». A cela s'ajoutent les 210 heures de formation consacrées au stage pratique, dispensées pendant six semaines sur les exploitations viticoles. C'est en avril 2010, que la FDSEA de l'Yonne, disposant au sein de sa structure d'une section viticulture et d'une section main d'œuvre, a proposé au Conseil régional la mise en place de cette formation courte qualifiante, en partenariat avec le CFPPA. Son financement étant partagé entre le Conseil régional et Pôle Emploi. Le programme a été conçu de façon à répondre au plus près des besoins des employeurs, à savoir, des ouvriers qualifiés pour réaliser l'opération de la taille, avec notions de travaux de caves. Succès sur toute la ligne, puisque sur les neuf stagiaires à avoir suivi la formation complète, quatre se sont vus proposer des emplois en CDI ou CDD chez leurs maîtres de stages, trois autres, chez des viticulteurs en recherche d'ouvrier viticole qualifié. Les deux derniers étant en passe d'être recrutés par des entreprises.
En dépit de la crise économique, la viticulture icaunaise est un secteur qui recrute. Plusieurs explications à cela : augmentation de la taille des exploitations, départs en retraite, turn over important… Forts de ce constat, la FDSEA de l'Yonne et le CFPPA entendent bien renouveler leur demande de financement auprès des organismes précités, afin qu'une nouvelle session de formation voit le jour.

DOMINIQUE BERNERD

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Bâtiment toute production

Accessibilité : l'hygiène et la sécurité en première ligne

C'est un véritable défi de faire rimer exigences sanitaires, règles de sécurité, réalité du terrain, fonctionnalité et souhaits de l'éleveur lors de l'implantation d'un bâtiment.



Le projet de construction d'un bâtiment doit être mûrement réfléchi, en concertation avec le conseiller spécialisé.

En élevage, le bâtiment tient une place centrale dans la chaîne de la production. Il structure le fonctionnement et la vie de l'exploitation. Il se situe à l'intersection d'enjeux techniques, financiers et environnementaux. Sa position et son accessibilité sont déterminantes et doivent répondre à de nombreuses contraintes.

Un projet bien pensé

La construction d'un bâtiment neuf doit être le fruit d'une profonde réflexion et faire l'objet de nombreuses concertations entre le conseiller spécialisé en bâtiment et l'éleveur. C'est à cette seule condition qu'ils pourront ensemble appréhender tous les cas de figure en tenant compte de l'existant, de la situation géographique, de la production et des attentes du chef d'exploitation.

La première interrogation concerne le positionnement du bâtiment qui doit répondre à des impératifs techniques liées à son orientation par rapport au soleil, aux précipitations et aux vents dominants. Mais il doit aussi être en cohérence avec les autres constructions de l'exploitation. L'objectif étant par exemple de limiter les déplacements des engins et des hommes. La configuration idéale privilégie généralement le regroupement des bâtiments autour d'une cour centrale avec des accès séparés entre les parties privatives et les espaces professionnels.

Différencier les circuits

Cette organisation doit prendre en compte les préconisations de la charte de bonne conduite de l'élevage qui invite à bien différencier les circuits propres (livraison d'aliments, collecte de lait) et les circuits sales (déplacements des animaux, transports des déjections). Ce principe de base s'applique en priorité à la production laitière, la plus exigeante en matière d'hygiène, mais peut être adapté à bien d'autres productions. Il est valable pour la circulation à l'extérieur comme à l'intérieur du bâti. La salle de traite doit donc se trouver à l'opposer de la fosse à lisier. Sur le pourtour, des voie de dégagement dédiées permettant le passage des engins agricoles côté stockage des déjections, afin qu'en aucune circonstance *«le sale»* soit amené à côtoyer *«le propre»*.

Lors de la conception, les techniciens conseillent de prévoir également le regroupement du stockage des aliments (fourrage, silo, concentrés) du côté propre, à l'opposé de l'endroit où sortent les vaches.

Rhône Alp'élevage et le Criel ont édité une plaquette, *«Référentiel technique sur les aménagements des accès aux exploitations laitières et des locaux de stockage du lait»*.(1)

Ce document décrit les caractéristiques des voies d'accès qui *«… doivent être adaptées à leur utilisation : des voies stabilisées pour le passage des animaux, des voiries lourdes pour le passage du matériel et des véhicules agricoles, des camions de collecte et de livraison»*. Il est également question, pour garantir leur longévité, de la qualité de leur réalisation : épaisseur et compactage des matériaux, évacuation des eaux pluviales.

Pas de marches arrières

Un large accès au côté propre du bâtiment doit désormais être aménagé, afin d'accueillir les camions de collecte du lait, les transports d'aliments, etc. Suffisamment vaste, cet espace permet ainsi d'éviter les manœuvres et surtout les marches arrières souvent cause d'accidents graves. Il offre une bonne visibilité sans angle mort, pour garantir, en toute sécurité, le déplacement des piétons et des véhicules. Grâce à des schémas précis, la plaquette décrit tous les gabarits des voies d'accès et donne des exemples d'aménagements.

Il est judicieux de prévoir aussi un espace destiné à l'équarrissage. Celui-ci doit se situer dans un endroit à l'écart, afin de pouvoir isoler le cadavre. Sans, bien évidemment, aucune intersection avec le circuit propre.

L'implantation d'une éventuelle boutique consacrée à la vente directe doit bien évidemment être prévue du côté propre. La proximité avec la salle de traite peut permettre de limiter les manutentions. Enfin, l'accueil à la ferme impose également l'aménagement d'un parking et des accès dédiés aux déplacements des personnes à mobilité réduite.

M.B.

(1) À télécharger sur le site www.rhone-alpelevage.fr





Site classé

Construire un bâtiment agricole en zone protégée

Construire un bâtiment agricole en périmètre protégé, notamment en cas de proximité d'un monument historique, impose certaines contraintes et obligations. Entre autres, la validation du projet par l'architecte des Bâtiments de France.


Autre obligation : l'implantation d'une haie tout le long du bâtiment. Au fond, le château du XVIII[ème] siècle, en partie classé.

Construire un bâtiment agricole en proximité immédiate d'un lieu ou monument classé peut s'apparenter parfois à un *«parcours du combattant»*, compte-tenu des obligations que peut avoir l'exploitant dans le choix qui lui est imposé des matériaux ou des volumes. Fonctionnaire d'État, l'architecte des Bâtiments de France exerce au sein des Services Départementaux de l'Architecture et du patrimoine (SDAP) et donne son avis sur tous les projets de bâtiments agricoles situés dans un périmètre de protection des monuments et sites historiques. Un avis déterminant, conditionnant toute autorisation ou refus d'un permis de construire. Autre acteur important dans l'insertion d'un nouveau bâtiment installé sur un site classé, le Conseiller bâtiment installé dans les Chambres d'agriculture qui, outre le fait d'aider l'agriculteur dans ses démarches administratives, veille à la cohérence du projet.

Parmi les obligations que peut être amené un agriculteur à respecter: le choix des matériaux, des teintes et de leur valeur (du clair au sombre). Plus un bâtiment aura une tonalité claire, plus il se remarquera dans le paysage, au risque d'en altérer l'environnement visuel. Sont privilégiés : des tonalités sombres, comme le vert, bleu-gris, ocre… En cas de site sensible, comme la proximité d'un château, d'une église ou d'un lavoir, un bardage bois peut également être imposé, du fait de sa nature à *«griser»* naturellement au fil des ans, se fondant un peu plus dans le paysage. Le bardage peut se moduler, comme par exemple en jouant sur l'horizontalité des planches pour mieux *«écraser»* le bâtiment.


Le château des Barres, demeure du XVIII[ème] siècle en partie classé historique.

L'implantation au sol privilégiant d'être le plus proche possible des courbes de niveau, afin de *«coller»* au terrain.

Un principe de réalité économique

Olivier Kurt est l'architecte référent des Bâtiments de France pour le département de l'Yonne et reconnaît que *«le sujet bâtiment agricole dans l'Yonne n'est pas quelque chose de polémique ou de compliqué»*, saluant au passage le travail mené par la Chambre d'agriculture sur les dossiers en amont, évitant ainsi, hormis quelques remarques de couleurs ou volumes, une révision totale du projet. La réalité économique fait que l'administration sait aussi parfois revoir ses exigences : *«il y a un principe de réalité qui fait qu'on essaie de faire mieux, chaque fois que c'est possible, mais il y a un moment où on sait s'arrêter à quelque chose de raisonnable. Si coûts exorbitants, on sait qu'on risque de tuer le projet! Les agriculteurs ont aussi un rôle d'entretien du paysage et on ne va rien gagner à avoir des jachères!»* Olivier Kurt, de citer ce projet de bâtiment tunnel d'un éleveur ovin, une première fois refusé par l'administration et qui finit par être accepté après intervention de la Chambre d'agriculture, du fait de la situation de la filière dans le département.

Exploitants en polyculture élévage allaitant près de Saintpuits, en limite nivernaise, les Brisset occupent l'ancienne ferme du Château des Barres, demeure du XVIII[ème] siècle en partie classée. Au fur et à mesure des générations, de nouveaux bâtiments ont vu le jour. Dernier en date, cette stabule de 1 300 m², pour animaux et matériels, édifiée à l'hiver 2003. Située dans un périmètre de 500 mètres du château, sa construction a été soumise à l'avis des Bâtiments de France. Envisagé de prime abord, le bardage bois n'a finalement pas été retenu. Seules contraintes imposées : la couleur, une teinte du long pan différente de celle du pignon, ainsi que l'obligation d'implanter une haie végétale confortant la *«discrétion»* du bâtiment dans le paysage.

DOMINIQUE BERNERD


Parmi les obligations imposées pour ce bâtiment construit dans le périmètre de 500 mètres d'un château classé : une tonalité de couleurs différente entre le long pan et le pignon.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

ÉQUIPEMENT BÂTIMENT D'ÉLEVAGE
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
NOUVEAU
BÂTIMENT
• Kit bois
• Bardage bois
• Tunnel bâche ou tôle
L'Éleveur Bourguignon
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73

Bâtiments de petites tailles

Des bâtiments modulaires et démontables

La société Chollet concept propose des bâtiments à hauteur réduite pour les volailles inventés par deux éleveurs de gibier en Sologne qui ont été récompensés à plusieurs reprises.



Avec son faible volume, 12 m³, ce bâtiment permet une réduction considérable des charges de chauffage.

EasyLow est un bâtiment d'élevage avicole innovant qui permet d'accueillir dès leur naissance les volailles ou le gibier à plumes. Il s'intègre parfaitement à l'environnement. Dans sa taille standard, il commence à offrir une surface de 12 m² qui peut évoluer par tranche de 7m² grâce à des extensions. La hauteur maximale est de 1,3 m. Le bâtiment dispose de panneaux isolants d'une épaisseur de 40 mm, recouverts d'une membrane PVC. Sa forme et son volume sont spécifiquement étudiés en fonction de la taille et du comportement des poussins.

Ce bâtiment est conçu de manière à ce que l'éleveur n'ait pas à y pénétrer. Les éleveurs ont accès à toutes les parties du bâtiment sans rentrer dans celui-ci. Toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement du lot, telles que la distribution des aliments et de l'eau sont réalisées de l'extérieur. Par exemple, les huit mangeoires qui font parties intégrantes du bâtiment sont accessibles de l'extérieur. La transmission microbienne via l'éleveur entre deux bâtiments est aussi maîtrisée, le tout dans une ambiance permettant le bien-être de l'animal.



Avec une hauteur maximale de 1,30 mètres, le concept Easy Low s'intègre facilement.

Réduire ses charges de chauffage

Par sa petite taille, il y a bien moins d'espace à chauffer. C'est ainsi qu'une importante économie d'énergie est réalisée pouvant aller jusqu'à 80% par rapport à d'autres bâtiments. La durée de préchauffage est fortement réduite. *«Nous avons diminué notre facture de chauffage de 80% par rapport à nos anciens bâtiments d'élevage, soit environ 150 euros par lot»*, expliquent les deux inventeurs, Loïc et Yvan Le Bihan.

D'ailleurs, les concepteurs estiment que ces bâtiments permettent de réaliser des économies grâce à une diminution des problèmes pathologiques, à une baisse du taux de mortalité animale et améliorent la productivité du travail de l'éleveur en gagnant du temps de la préparation jusqu'à la phase de nettoyage et de désinfection.

Pour les éleveurs, cela évite de travailler dans des ambiances confinées, trop chaude, exposés aux odeurs, à la poussière et au gaz. Le bâtiment est livré en kit, prêt à monter soi-même sans compétence ni outils particuliers puisque de simple clé.

Il faut compter environ 20 minutes à deux personnes pour monter ou démonter l'ensemble du bâtiment. Ces bâtiments sont entièrement démontables ce qui permet d'enlever facilement la litière, le curage se pratiquant à l'air libre, permet le nettoyage, l'entretien et la propreté générale de l'élevage, permet de déplacer le bâtiment régulièrement. On peut également utiliser les bâtiments EasyLow dans d'autres bâtiments.

CP

A votre service depuis plus de 150 ans

WALTEFAUGLE

Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux

A votre écoute pour tous vos projets

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

LES BONNES AFFAIRES jusqu'au 28 février 2011

ARRIVAGE IMPORTANT
DE CUVES À GASOIL RENSON
1500 l., 2500 l., 5000 l.
POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?
POSSIBILITÉ DE LIVRAISON
• double paroi
• cuve garantie 10 ans
• pompe 72 l./min.
• 6 m. de flexible
• pistolet automatique
• jauge électronique radio-déportée
• détecteur de fuites

CONDITIONS MORTE SAISON sur toute la gamme
JOURDAIN
N°1 MONDIAL DU TUBULAIRE BOVIN
40 TONNES DE TUBULAIRES EN STOCK

ABRIS TUNNEL RICHEL
DÉJÀ DE NOMBREUSES RÉFÉRENCES
Devis sur demande

FILET BRISE VENT
DEVIS GRATUIT
FOUQUET
marque française

SUREAU Agriculture S.A.S
sureau@sureau-agriculture.fr
AVALLON - 03 86 34 18 35 • BAZOCHES - 03 86 22 11 54 • MOULOT - 03 86 27 27 13
Avallon OUVERT 6j./7 toute l'année 7 j./7 en saison
Bazoches OUVERT 6j./7 en saison
Moulot OUVERT 6j./7 en saison
PROMODIS

Service de remplacement

Malade ? Accidenté ?... Remplacé !

Nombre de missions dévolues au Service de remplacement le sont pour des motifs de maladie ou d'accident. A l'image de Romaric, venu travailler 15 jours sur l'exploitation d'un éleveur laitier de Puisaye en convalescence, après s'être fait opéré.

Le travail à la ferme ne souffre pas de déshérence. Que faire face à la maladie ou à un accident, par nature imprévisible ? Aujourd'hui des aides existent pour faciliter le remplacement des agriculteurs, au travers de la MSA ou de son assurance Groupama. Dans l'Yonne, ces deux dernières années, plus de 40 personnes ont ainsi bénéficié pour raison de santé, de l'assistance apportée par le Service de remplacement rattaché au département.

A la tête d'une exploitation de 50 vaches laitières pour un quota annuel de 470 000 litres, Jean-Robert Ragon est éleveur à Fontaines, en Puisaye. Seul à travailler sur l'exploitation, hormis l'aide d'un apprenti, il a pris l'habitude de faire appel au service de remplacement chaque fois que nécessaire. Première expérience, il y a 15 ans, pour un arrêt maladie de plusieurs semaines consécutif à une entorse de la cheville. Deux agents de remplacement s'étaient alors relayés sur la ferme pour assurer la traite quotidienne el les soins aux animaux. Pas toujours facile de confier ainsi son exploitation à des *«inconnus»* : *«forcément, j'appréhendais un peu. La personne saura t-elle se servir du matériel ? Comment vont réagir les vaches ? Mais à partir du moment où ça se passe bien la première fois, après je n'ai plus jamais eu la moindre hésitation. Jamais eu non plus de mauvaise expérience. Et puis, il n'y a pas besoin de leur montrer longtemps, on voit qu'ils ont l'habitude de changer !»*. Cette fois-ci, c'est une opération, bénigne et prévue de longue date, qui a conduit Jean-Robert à se faire remplacer 15 jours durant. Oubliées les appréhensions du début : *«une fois passées les consignes, j'oublie ma ferme ! Je me vide la tête, c'est comme si j'étais plus là. Par contre, il a mon portable bien sûr et peut m'appeler à tout moment en cas de pépin»*. L'exploitant se souvient de cette fois où, parti en voyages avec l'amicale des pompiers, il eut la surprise de voir arriver une chevrière pour s'occuper de ses vaches : *«elle n'en avait jamais trait de sa vie et on était en pleine période de vêlage mais je vais vous dire, ça m'a pas empêché de dormir ! A la limite, la personne était plus inquiète que moi et assurait encore plus de surveillance que je l'aurais fait moi-même»*.

La confiance avant tout

Romaric Renon a 36 ans et, après un emploi de saisonnier, travaille depuis plus de 4 ans pour le service de remplacement, sillonnant le département au fil des missions. Une itinérance qui est un choix personnel : *«j'adore le changement. Ce qui m'intéresse, c'est découvrir à chaque fois autre chose, discuter avec les gens, les différentes façons de travailler. Me fixer un jour ? J'ai déjà essayé, j'ai pas l'état d'esprit pour!»* Un impératif pour Romaric: *«le respect du repos de l'exploitant!»*. Pas question de le déranger à la première occasion, même s'il est présent physiquement sur sa ferme comme c'est le cas avec Jean-Robert Ragon, son employeur du moment. Il se souvient encore de cette semaine *«catastrophe»* où, loi des séries aidant, il dut appeler à quatre reprises l'exploitant parti en vacances. Sa seule mauvaise expérience ! Travailleur nomade polyvalent, son champ de compétences s'est élargi au fil des missions et peut l'amener à travailler aussi bien pour des céréaliers que des éleveurs porcins, laitiers, bovins ou des vignerons.



Jean-Robert Ragon et Romaric Renon (de gauche à droite).

Le process est souvent le même, avec une arrivée sur site au moins 24 heures avant le départ de l'exploitant, le temps de se faire expliquer le fonctionnement du matériel, les spécificités de l'élevage, les consignes : *«En général, tout est bien calé, les gens nous marquent tout, la disposition des compteurs électriques, l'eau, le téléphone des copains, les bêtes, les rations… »*. La plus grande satisfaction de Roméric : *«réussir à gagner la confiance des gens. Et la confiance, c'est pas rien !»*. Un véritable challenge pour cet autodidacte qui n'était pas issu du milieu et a su à l'âge de 16 ans prendre son destin en mains pour faire de l'agriculture son métier. Ce qu'il apprécie pardessus tout, que les bêtes se sentent bien, qu'elles s'habituent à sa présence: *«ce sont elles les véritables juges. Quand on les voit ruminer, paisibles, comme aujourd'hui, que les résultats laitiers restent bons et ne bougent quasiment pas, je me dis que je ne dois pas être si mauvais que ça et que le remplacement se passe bien…!»* et en plus, l'homme est modeste !

DOMINIQUE BERNERD

En bref

Se faire remplacer, c'est simple comme un coup de fil !
Les services de remplacement en Bourgogne :

- **Yonne : Tél 03 86 48 98 79 - Fax 03 86 46 41 56**
 Mail :servicederemplacement89@orange.fr
- **Côte d'Or : Tél 03 80 68 66 53 - Fax 03 80 68 66 49**
 Mail : servicederemplacement@cote-dor.chambagri.fr
- **Nièvre : Tél 03 86 93 40 93 - Fax 03 86 93 40 98**
 Mail : geadra58@yahoo.fr
- **Saône-et-Loire : Tél 03 85 29 56 50 - Fax 03 85 29 57 29**
 Mail : services.remplacement71@fdsea71.fr



Avant le 28 février 2011 :
Vous devez vous être acquitté totalement – via le Fafsea ou la MSA – de vos cotisations FPC

Objectif des cotisations FPC : financer les actions de formation d'un nombre croissant de salariés et contribuer ainsi au développement de votre entreprise

Plus de 5 millions d'heures de formation sont financés chaque année par le FAFSEA

La date butoir du 28 février constitue la date limite du versement de vos cotisations au titre de la formation professionnelle continue (FPC).

Le FAFSEA - l'OPCA* de référence du secteur agricole (*Organisme paritaire collecteur agréé), et son OPACIF (pour le Congé Individuel de Formation) - conseille les entreprises agricoles et finance la formation de leurs salariés. A ce titre, il est chargé par l'Etat de collecter une partie de leurs cotisations. Grâce à ces cotisations, le FAFSEA accompagne les chefs d'entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la formation professionnelle continue ainsi que de la reconversion des salariés.

A quoi servent les cotisations destinées à la formation professionnelle continue ?

Jérôme Despey, Président du FAFSEA

« La formation professionnelle continue joue un rôle essentiel, notamment dans la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre spécialisée et en faveur du renforcement des compétences des salariés. Grâce aux fonds collectés par le FAFSEA directement, ou via la MSA, le FAFSEA finance des dispositifs de formation pour l'emploi qualifié : actions prévues dans le plan de formation des entreprises, contrats de professionnalisation, droit individuel à la formation, congés individuels de formation pour les salariés en CDI et en CDD... Par ces actions de formation des salariés, le Fafsea soutient ainsi la performance de ses entreprises adhérentes ».

Est-ce une obligation pour une entreprise agricole de verser ces cotisations ?

Eloi Schneider, Secrétaire général du FAFSEA

« Oui, toute entreprise agricole doit légalement contribuer au financement de la Formation professionnelle continue (FPC) de ses salariés, Le montant minimum de cette participation est fixé par la législation du travail. Toutes les modalités de versements peuvent être obtenues auprès des délégations régionales du Fafsea ou sur le site du Fafsea ***www.fafsea.com****. Je ne peux qu'inciter les entreprises agricoles ayant des salariés à se libérer de la totalité de leurs obligations en temps et en heure, et en tout état de cause, avant le 28 février, pour ne pas prendre le risque d'être exposé à une sanction financière des services de l'Etat ».*

Un **outil de calcul en ligne** de vos cotisations formation est mis à votre disposition sur le site internet

www.fafsea.com
rubrique Espace employeur / cotisations

Pour les entreprises de moins de 10 salariés

Le versement de la cotisation FPC se fait lors de l'acquittement des cotisations sociales via la MSA.

www.fafsea.com

Groupement d'employeurs départemental dans la Nièvre

«Un gars, quand j'en ai besoin !»

Michel Reveniaud est un exploitant heureux. Depuis mai 2010, il utilise les services de Bernard Franc sur la ferme et, moyennant facturation du GED, l'employeur, dispose du temps de travail de son prestataire en fonction des besoins. Un système dont l'exploitant loue la souplesse.



Le salarié et l'exploitant se connaissaient déjà et s'entendent bien. Il arrive à Michel Reveniaud d'aller chercher Bernard Franc à son domicile, celui-ci n'ayant pas de permis de conduire.

Le Groupement d'employeurs départemental a deux ans. «*Il vient comme service complémentaire au service de remplacement et à Avenir*» insiste Jérôme Ferré, son animateur. L'idée est simple. Les agriculteurs qui ont besoin de main d'œuvre adhèrent au GED qui, en contrepartie d'une facture, leur met à disposition un salarié, dont toutes les formalités administratives et sociales sont assurées par lui. Pour quelques heures ou pour un temps plein... En contrat à durée déterminée ou indéterminée... Le GED demeure l'employeur, assure les formalités administratives et sociales, et l'exploitant, pour un surcoût relatif, n'a plus qu'à manager son prestataire. Idée simple et surtout «*c'est une idée qui introduit beaucoup de souplesse*» se réjouit Michel Reveniaud qui «*voulait un gars quand j'en avais besoin*». A Fléty, tout près de Luzy, l'éleveur fait environ 80 vêlages par an et conduit aussi une troupe de 40 brebis. Depuis mai dernier, Bernard Franc, qui habite et travaille déjà sur la commune, y est salarié du Groupement.

«Trois mois dans l'année»

Les deux hommes se connaissaient déjà. Et ils s'apprécient. Michel Reveniaud voulait rompre avec sa pratique précédente d'un mi-temps qui ne le satisfaisait pas. Bernard Franc, qui n'a pas de permis de conduire, était disponible sur la commune pour laquelle il est déjà salarié à temps partiel pour le débroussaillage et l'entretien du bourg. Ils étaient donc faits pour travailler ensemble, le premier pour se faire aider dans la manipulation et les traitements des bêtes, le second pour augmenter ses revenus. Le GED a donc joué les entremetteurs. Et Michel Reveniaud a adhéré. Il ne tarit pas d'éloge sur cette formule souple «*qui se calque bien avec les besoins de main d'œuvre de la commune*» avec laquelle il se met d'accord sur l'emploi du temps de Bernard. Et surtout «*parce que je ne suis pas obligé de dire aujourd'hui si j'aurai des besoins demain*» assure l'exploitant. Le lundi et le vendredi, les deux hommes font également le nettoyage de la stabulation ensemble. Le salarié du GED est aux petits soins, toujours attentifs aux demandes de son second patron, jamais en reste pour rendre service et ce, avec compétence et célérité. «*Moi, j'ai besoin d'aide trois mois dans l'année mais avec le GED, c'est pareil pour un besoin de 2 ou de 20 jours dans le mois*» s'enthousiasme l'éleveur de Fléty. Si Bernard vient huit heures par semaine durant six mois et 10h50 durant les six autres, il touche le même salaire mensualisé moyen. C'est aussi une garantie pour lui .

Cotisation de 50 euros

Depuis deux ans, le GED a employé six salariés différents et les a mis à disposition d'agriculteurs adhérents. La cotisation est de 50 euros et le GED, dans la facture, applique un coefficient multiplicateur au SMIC horaire, ce qui entraîne un surcoût, en fonction du type de contrat passé. De ses six contrats, le GED en a signé trois en CDI dont un temps partiel, les deux autres en CDD de quatre mois. Comme pour Bernard Franc, le GED, en fonction de la demande de ses adhérents, assure toute la gestion administrative de la prestation. Il est l'employeur et fait la fiche de poste, sélectionne le profil du candidat, dépose l'offre, assure le recrutement, met à disposition le salarié, prend en charge les déclarations MSA, rédige le contrat de travail, édite le bulletin de salaire, les déclarations trimestrielle et annuelle de salaires ainsi que les documents administratifs vis-à-vis de l'administration fiscale. Il est le garant de la sécurité juridique aussi bien de l'exploitant que du salarié et tout ce service rentre dans la cadre de la facturation. Décidément simple et réellement souple !

E.C.

Le Groupement d'employeurs départemental est accessible au 03 86 93 40 27.

Outil informatique

L'arrivée prometteuse d'Oscar

Le nouvel Outil de Services, Conseils et Appui Réglementaire, élaboré par la FNSEA, est à la disposition des agriculteurs.



Profitez gratuitement des journées découvertes le mardi 22 février et le jeudi 10 mars. Renseignements et inscriptions au 03 80 68 67 68.

La gestion administrative des exploitations devient de plus en plus complexe et rigoureuse pour les agriculteurs : déclaration, enregistrement de pratiques, respect de calendriers... Cela génère une appréhension importante des chefs d'exploitation avant toute intervention sur leur parcellaire. La superposition des réglementations et de leur zonage ajoutent une difficulté supplémentaire pour l'agriculteur qui peut parfois avoir du mal à savoir ce qu'il doit ou peut faire ou non. Des outils simples existent néanmoins pour gérer informatiquement ces contraintes. Oscar, le nouvel outil de la FNSEA, est mis en service par les différentes FDSEA. Il apporte notamment une sécurisation vis-à-vis de la conditionnalité en permettant à tout moment de réaliser son autodiagnostic. Le syndicat côte d'orien, persuadé des avantages que procure ce logiciel, en assure le développement. Deux agriculteurs, l'un céréalier et l'autre éleveur, témoignent.

Jérôme Pépin, céréalier à Gerland, dans le canton de Nuits-Saint-Georges, apprécie cet outil à la fois simple et complet: «*Voilà un mois que j'utilise Oscar. Je trouve qu'il est très simple d'utilisation, c'est très pratique. Pour mon exploitation constituée d'un parcellaire à cheval sur deux départements, je le trouve très complet. Il y a tout ce dont j'ai besoin. Ce matin, je m'en suis servi après mon épandage d'engrais et toutes les données sont rentrées dans l'ordinateur. Les possibilités d'importer et exporter les données TélePAC font gagner un temps certain au niveau administratif. Il y a notamment des alertes conditionnalité qui vont m'être très utiles. Grâce à cet outil, je vais être calé au niveau réglementaire !*». Pour Bernard Ehret, éleveur à Duesme, dans le canton d'Aignay-le-Duc, Oscar est également nouveau au sein de son exploitation : «*Je tiens à préciser que je suis assez réfractaire à l'informatique ! Mais certaines choses sont très simples avec Oscar comme la cartographie. Il est très appréciable de voir l'ensemble de nos parcelles avec les surfaces exactes et différents caractéristiques. Si l'on rencontre un problème quelconque, il y a un numéro à appeler. Quelqu'un vous répond en ligne, prend en main la situation et la règle si vous ne comprenez pas. Tout est compris dans le forfait*».

AURÉLIEN GENEST

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 5,58 du 16 au 31 janvier pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	janv-mai	254,00 à 255,00	T C
Saône-et-Loire	-	INC		
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	3 de janv.	260,00	T C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	INC		

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	fév-mai	325,00	V C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	65-66kg/hl	6 de janv.	215,00	V C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	janv-mai	215,00	V C nature
Sud Est	66-68kg/hl	janv-mars	245,00	V C

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		5 de fév	225,00	T C
Saône et Loire		5 de fév	225,00	T C
Aube/Yonne		janv.-mai	230,00	V C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	fév	185,00 à 190,00	A C	-
Saône et Loire		INC			
Yonne	50-51kg/hl	INC		C	

Céréales France (disponible ou rapproché) 21 janvier

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : INC.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 255,00; Blé standard Rendu Rouen janv-mars : 256,00-257,00; Orge de Mouture Rendu Rouen janv-mars : 217,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir NR (janv-mars): 215,00; Maïs FOB Rhin (janv-juin) :233,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 515,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 258,00; Colza Rendu Rouen (dispo) :514,00 ; Colza FOB Moselle (fevr) :514,00.

Pailles et fourrages 12 JANVIER — NON COMMUNIQUÉ

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est
Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 70 à 75 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 130 E/t.balles rondes : 100 E/t.
Nord-Est
Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) : inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe :..... inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 26 JANVIER

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 346
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 500
Lactosérum : 840
Babeurre sans norme : 2 380
Huile de coprah raffinée : 1 960
Huile de palme raffinée : 1 130
Luzerne déshydratée 18% : 200
Pulpes de betterave Marne : NC
Sons Pellets : 179
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.04 : 713

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 31 janvier

Ovins: 45	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux gras	95-119	2,08-2,64
Brebis	20-95	0,40-1,33

LA RARETE DE L'OFFRE ENTRAINE UNE VENTE RAPIDE À DES COURS FERMES.
PROCHAIN MARCHÉ : 14 FÉVRIER.

MOULINS ENGILBERT

Amenés 395-
Apportsde saison. AGNEAUX : marchandise plus ordinaire, les besoins sont limités. Les prix sont à nouveau en baisse, sauf en bons, qui sont reconduits. Début de sortie des laitons. BREBIS/BELIERS : meilleure demande en bonne marchandise.
PROCHAIN MARCHÉ : 07 FÉVRIER (pesée 7h00).

	E	U	R	O
Brebis	0,97 à 1,12 (80 à 85)	0,57 à 0,97 (35 à 89€)	0,30 à 0,57 (15 à 75 €)	-
Béliers (70 à 115 €)	**Chèvres** (18 à 20€)			
Agneaux maigres 45 à 83 € (1,95 à 2,40)				
Agneaux gras -38 kg (79 à 91 €)	-	2,25 à 2,60	2,19 à 2,25	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (92 à 115€)	-	2,36 à 2,90	2,10 à 2,36	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (97 à 128€)	-	2,40 à 2,72	2,11 à 2,40	-
Agneaux laitons - 38 kg	-	2,70 à 2,90	-	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg	-	2,80 à 3,00	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 250- **Brebis**: 128 - **Béliers**: 17 - **Caprin**: - www.sicafome.fr

SANCOINS 26 JANVIER

Amenés 384, dont 240 agneaux, pas d'agneaux d'embouche, 132 brebis et 8 béliers.
Le commerce est plus calme en agneaux et les cours sont reconduits. Bonne demande en brebis, les tarifs sont maintenus.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,70-6,10-5,95 (=); R 5,40-5,80-5,60 (=); 19-22 kg U 5,35-5,70-5,65 (=); R 5,00-5,45-5,25 (=); plus de 22 kg U 4,95-5,40-5,20 (=); R 4,80-5,25-5,10 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,05-2,35-2,20 (=); R 1,65-1,80-1,70 (=); O 1,20-1,35-1,30 (=).

Veaux d'élevage - 26 JANVIER

Amenés 36.
La demande est régulière avec une légère hausse des cours sauf pour les catégories supérieures pour lesquelles les prix sont maintenus.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 210,00-290,00-255,00 (+5,00); lourds 305,00-380,00-340,00 (+5,00); conformation supérieure 395,00-460,00-420,00 (=); Charolaises femelles légères 195,00-250,00-225,00 (+5,00); lourdes 255,00-340,00-310,00 (+5,00); conformation supérieure 350,00-410,00-385,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 210,00-285,00-245,00 (+5,00); lourds 290,00-360,00-330,00 (+5,00); conformation supérieure 375,00-435,00-405,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 195,00-250,00-225,00 (+5,00); lourdes 255,00-325,00-305,00 (+5,00); conformation supérieure 340,00-395,00-370,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - PLERIN - 27 JANVIER

Présentés : 61 823
Vendus au classement de 1,141 à 1,159 E.
soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,156 E (+0,002).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,176 z.
382 coches vendues à 0,901 (+0,001)
départ élevage0,897 à 0,915
regroupées de0,900 à 0,905

INDICE PORCELET
Du 24 au 28 janvier : Prix à 25 kg: 1,808 - Prix kg sup.: 0,59 - Porcelet 8 kg: 30,884
Du 17 au 21 janvier : Prix à 25 kg: 1,807 - Prix kg sup.: 0,59 - Porcelet 8 kg: 30,873

Sancoins -
Le 26JANVIER.

Amenés : non communiqués;
Cours à titre indicatif.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,03-1,42. Coches de réforme 0,53-0,77.

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 26 JANVIER

Amenés 469 broutards et 333 bovins maigres.

En broutards, cours toujours trop bas. L'activité est au ralenti. En bovins maigres, cours reconduits.

A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 550,00-650,00; 250-300 kg 660,00-780,00; 300-350 kg 690,00-870,00; 350-400 kg 810,00-950,00; 400-450 kg 880,00-1010,00; 450-500 kg 860,00-1170,00; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 420,00-600,00; 220-300 kg 520,00-700,00; plus de 300 kg 580,00-720,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 520,00-840,00; 400-450 kg 12-24 mois 700,00-900,00; plus de 450 kg 12-24 mois 660,00-970,00; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 750,00-1800,00-1074,00. Vaches moins de 5 ans 750,00-1560,00-1060,00; 5-10 ans 620,00-1390,00-1052,00; plus de 10 ans 650,00-1350,00-937,00; suitées inc. Châtrons inc. Taureaux 770,00-1616,00-1294,00.

Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,80-2,99; R 2,64-2,80; 250-300 kg U 2,42-2,75; R 2,25-2,42; 300-350 kg U 2,34-2,75; R 2,10-2,34; 350-400 kg U 2,34-2,49; R 2,20-2,34; 400-450 kg U 2,20-2,38; R 2,08-2,26; 450-500 kg U 2,16-2,38; R 1,83-2,16; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,60-2,82; R 2,41-2,60; 220-300 kg U 2,23-2,50; R 1,96-2,23; plus de 300 kg U 1,95-2,13; R 1,80-1,95. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U inc.; R inc.; 400-450 kg U inc.; R inc.; 450-500 kg U inc.; R inc.; 500-600 kg U inc.; R inc.; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 1,90-2,12; R 1,69-1,90; plus de 450 kg 12-24 mois U 1,70-1,96; R 1,38-1,70; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,40-3,27; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,54-2,40; R inc.; 5-10 ans U 1,35-1,90; R inc.; plus de 10 ans U 1,18-1,61; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,26-1,73.

Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,12-2,40; R 1,85-2,12.

Sicagemac - marché du 31 JANVIER

CORBIGNY

Bovins : 444	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (220-285 kg)	530-730	2,42-2,55
Broutards (315-400 kg)	730-880	2,15-2,44
Broutards (405-500 kg)	870-1100	2,05-2,26
Laitonnes (220-320 kg)	470-680	2,05-2,39
Laitonnes (350-385 kg)	700-730	1,87-2,04
Génisses 18-24mois (335-530 kg)	410-870	1,64-1,95
Génisses 24-36mois (530-665 kg)	790-1290	1,48-1,94
Taureaux (770-950 kg)	1040-1180	1,24-1,35
Vaches légères	680-880	-
Vaches entre deux	900-1050	
Vaches lourdes	1060-1430	

LES TENDANCES

Comme la semaine dernière, la vente est difficile ne **BROUTARDS** à des tarifs qui stagnent.
Léger repli en **LAITONNES** légères, tarifs facilement reconduits en lourdes.
Vente totale en **VACHES** à des tarifs qui restent soutenus.

Bovins gras : 16
Vaches de viande : 3,00 À 3,18E/Kg de viande - Génisses de viande : 3,28 à 3,52E/Kg de viande

PROCHAIN MARCHÉ : 07 FÉVRIER

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 17 AU 21 JANVIER. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploiatation.

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.		inc.	
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,38	0,02	2,38	
			R	inc.	=	2,30	
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,32	=	2,30	0,02
			R	2,25	0,01	2,23	0,02
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,24		2,24	
			R	2,16	0,02	2,16	
	12/18 mois	450	E	inc.		inc.	
			U	2,16		2,14	0,02
			R	2,12		2,10	0,02
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,10		2,08	0,02
			R	2,06		2,04	0,02
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,07	0,01	2,07	
			R	inc.		2,02	
	12/18 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,95		1,95	
			R	inc.	=	inc.	

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 18 JANVIER

LES TENDANCES
BOVINS : 1 293

Broutards : L'ambiance commerciale reste prudente même si la quasi totalité des acheteurs sont présents. Les cours sont néanmoins reconduits dans l'ensemble des catégories.
Laitonnes : Léger recul en inférieures. Les cours son plus facilement maintenus en sujets de 300kg et plus.
Génisses 2ans : Vente calme.
Vaches/Génisses 3ans : Vente active et quasi totale à des cours très fermes.
Taureaux: Cours inchangés.

90% de vendus. Apports corrects

EFFECTIFS
Bovins gras: 07 • Broutards: 519 • Génisses + 2 ans: 32 • Génisses - 2 ans: 89 • Laitonnes: 356 • Taureaux: 04 • Taurillons: 24 • Vaches : 235 • Vaches suitées : 05 • Culards: 10 • Divers: 05

	E	U	R	O
Broutards 200 à 250kg (590 à 720 €)	-	2,70 à 2,91	2,54 à 2,70	-
Broutards 250 à 300kg (630 à 800 €)	-	2,65 à 283	2,40 à 2,65	-
Broutards 300 à 350kg (730 à 840 €)	-	2,42 à 2,65	2,25 à 2,42	-
Broutards 350 à 400kg (770 à 900€)	-	2,25 à 2,40	2,10 à 2,25	-
Broutards 400 à 450kg (860 à 1030 €)	-	2,22 à 2,40	2,10 à 2,22	-
Broutards 450 à 500kg (960 à 1090€)	-	2,17 à 2,36	2,06 à 2,17	-
Broutards 500 à 550kg (990 à 1200 €)	-	2,10 à 2,25	1,95 à 2,10	-
Laitonnes -220kg (430 à 480€)	-	2,30 à 2,43	2,20 à 2,30	-
Laitonnes 220kg à 300 kg (530 à 650 €)	-	2,15 à 2,30	2,00 à 2,15	-
Laitonnes +300kg (590 à 930€)	-	2,05 à 2,25	1,90 à 2,05	-
Génisses 12/24 mois -400kg (660 à 850 €)	-	2,00 à 2,15	1,90 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (780 à 920 €)	-	2,00 à 2,15	1,85 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (850 à 1060 €)	-	1,85 à 2,15	1,75 à 1,85	-
Génisses 24/36 mois (860 à 1810 €)	2,00 à 2,44	1,75 à 2,00	1,60 à 1,75	-
Génisses grasses	2,00 à 2,44 (1500 à 1810)	1,75 à 2,00	1,60 à 1,75	-
Vaches grasses	-	1,60 à 1,75 (1270 à 1420)	-	-
Vaches suitées mâles/femelles (1160 à 1520 €)				
Vaches -5 ans	-	1,55 à 2,00 (900 à 1550€)	1,55 à 1,65 (830 à 1050€)	
Vaches 5 à 10 ans-	1,55 à 2,00 (960 à 1580 à €)	1,40 à 1,55 (740 à 1170€)	1,40 à 1,55 (740 à 1170€)	1,20 à 1,40 (660 à 820)
Vaches +10 ans	-	1,50 à 1,70 (840 à 1360)	1,30 à 1,50 (78 à 1110)	1,05 à 1,30 (470 à 830€)
Taureaux (1150 à 1700€)	-	1,40 à 1,60	1,20 à 1,40	

Génisses 2 ans culardes : 384 à 516KG : 1 500 à 2 000E (3,64 à 5,03) - 1 vache 4 ans culardes : 646KG : 2 350E (3,64) -

▶ Des professionnels à votre service

CONDITIONS SPÉCIALES SUR
BARRIÈRES HERBAGE JOURDAIN GALVANISÉES
• 3/4 m., 2 verrous **95 € HT**
• 4/5 m. **120 € HT**
• 5/6 m. **145 € HT**
• Panel 3 m.x1,50 m. galva (34 kg) **95 € HT**
• Panel 2,50 m.x1,50 m. galva (30 kg) **85 € HT**
ETS LEVEQUE 21 Saffres **03 80 49 63 86**

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm.
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66 Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

Du 17 AU 23 JANVIER. Prix indiqués en euro/kg.

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	3,46	
	R	3,24	-0,01
	O	2,83	+0,03
Génisses	E	INC	
	U	3,90	=
	R	3,34	+0,02
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,55	=
	R	3,18	-0,01
	O	2,69	-0,01
	P	2,42	-0,02
Taureaux	E	inc.	
	U	2,43	+0,01
	R	2,38	+0,01
	O	2,25	+0,01
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,66	=
	R	3,44	=
	O	3,12	+0,02

Analyse du marché des Grandes Cultures

Marché sous tension : indicateur de prix : blé tendre

Les marchés agricoles ont de nouveau affiché une belle progression notamment en blé dont les cours ont atteint des plus hauts depuis le début de la campagne. En oléagineux, les prix ont été moins soutenus, mais des éléments haussiers apparaissent de nouveau.

Blé tendre : dopé par la demande mondiale

Les récents évènements en Tunisie, puis en Egypte ont entraîné un retour de la demande, notamment du Maghreb et d'autres appels d'offre sont encore attendus par les opérateurs. De plus, le blé aux États-Unis retrouve du soutien à l'approche d'une tempête de neige qui inquiète les producteurs nord-américains pour le développement des cultures. L'envolée du pétrole devrait aussi tirer le soja et le maïs outre-Atlantique et dans leur sillage les prix du blé.
Les exportations européennes ont été limitées la semaine passée par rapport aux semaines précédentes avec un volume de 239 863t dont 169 355t pour l'origine française. Pour autant, les opérateurs, notamment les meuniers, s'inquiètent du niveau des ventes hors UE, dans la mesure où tous leur besoins ne semblent pas couverts d'ici la fin de campagne. La nutrition animale a reporté son intérêt sur le maïs.

Blé dur : recul

Les prix du blé dur français ont reculé après avoir progressé avec le courant d'affaires réalisé dans les pays du Maghreb. L'Italie n'est pas non plus aux achats actuellement. Les opérateurs évoquent même des ruptures de contrats.

Orges fourragères : marché délaissé

La revente de stocks de l'intervention pour un volume d'environ 490 000t a refroidi tous les opérateurs qui ne s'inquiètent pas pour l'approvisionnement. Les cours restent soutenus sur la zone portuaire de Rouen, mais ont bien reculé à l'intérieur du territoire où la demande est éteinte.
Orges de brasserie : inertie
Atone, le marché des orges de brasserie ne génère quasiment aucune activité. Les acheteurs sont absents. Les prix n'évoluent qu'en sympathie avec les autres céréales.

Maïs : prix inchangés

Les prix du maïs ont été reconduits par rapport à la semaine passée. Les disponibilités françaises ne sont pas au plus haut, mais les productions américaines les concurrencent. La nutrition animale procède à quelques achats et le Rhin est également demandeur. Le mouvement de grève en Argentine limite toutefois les importations actuellement.

Colza : retrait

Sur la semaine, les prix du colza ont reculé. Les cours avaient beaucoup progressé touchant des sommets avant d'observer une phase de retrait technique. Néanmoins, de nouveaux éléments pourraient raffermir les cours de la graine française, notamment la forte hausse du pétrole et celle du soja, toujours très demandé. La menace de la tempête de neige aux États Unis et la grève des producteurs en Argentine, qui plombe les exportations du pays, pourraient aussi raffermir les cours.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Décisions bruxelloises du 27 janvier 2011 :
Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 169 355 (239 863); Orge: 1 842 (55 362) ; Maïs: 6 947 (18 377) - Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (56 549); Orge: 0 (13 260) ; Maïs: 0 (267 848).

▶ A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur
AgriBourgogne.fr

Matériel

Tracteur

18 - Vends, cause retraite, tracteur Claas Celtis 456, 103 cv, fourche av. Faucheux, 2.300 h, clim. 9.
✆ 02 48 63 02 72
ou 06 24 57 26 9

21 - VENDS dépose roue pour tracteur ou engins industriel diamètre maxi 2 m., largeur de roue maxi 80 cm., il est neuf. (réf. 050E)
✆ 06 86 74 98 28

26 - Vds Renault 8000h 4rm 100cv an 81 prix à déb 7500€ BEG
✆ 06 86 87 01 93

38 - Ch. tracteur Fiat 70-90 ou 780, 4 rm.
✆ 06 16 38 81 56
ou 04 74 54 67 82

38 - Achète John Deere 4x4du 1640 au 2140 cabine PPI avec fourche 4 vérins petit prix.
✆ 06 86 01 69 08

38 - Vds tracteur agricole Carraro 7000 DT, 4 rm, 3000 heures, pneus bon état avec treuil 3 t + 70 m câble de 10 mm, 1 cardan, prix : 6000 E.
✆ 04 76 55 22 32 HR

39 - Vds tract Renault 75 cv 80.14SP 4 RM 4 900 h, 1988, moteur 600 h
✆ 03 84 70 16 71
06 86 92 54 21

42 - Cse cess. vds tracteur 4RM, Class 567 ATZ, ttes options, 2007, 2500 h, remorque à ridelles, 10 t, 2 essieux
✆ 06 81 25 73 58

42 - Vds tracteurs IH 1056 XL 4 RM, 105 CV, très bon état, 1990, pneus 520/38, 380/28, usure 30 %
✆ 06 17 27 84 55

69 - Cse cess., vds tract Valmet 6300 85 ch 5000 H. clim 4 RM an 1997 TBE 22000 €.
✆ 06 76 72 05 49
ou 06 84 96 09 67

84 - 84-Vds nbreux mat. agri. (tracteur quad rampe desh. pulvé. griffon pompes apersion alu. atomiseur transpal etc...) 06 10 02 12 75
✆ 04 90 82 08 05 HR

88 - Vends tracteur JD 3040 90 chs 4 RM, 1 Case 1465 XL rel. avant 145 chs, 1 charrue brabant 4 fers porté hydro, 6 fers semi porté brabant mécanique Bugnot
✆ 06 85 32 16 50

89 - VENDS JD 3050 4 RM avec chargeur 1989, pneus neufs + Poclain 75. (réf. 0513)
✆ 06 10 31 38 28

Travail sol

01 - Vds trisoc retour hyd. et mono soc Huard + semoir radis Mayer 17 rangs tracté
✆ 06 26 45 10 93

01 - Vds distribu engrais Sulky DPAX 1000 € ; cover crop Razol 32 disques auto porté 1200 € ; vibro flex Konskilde 800 € ; matériel bon état
✆ 06 85 30 29 32

21 - VENDS semoir Vanta-Kuhn AL 401, 6 500 €, - porte semoir Lachaud 4 m., 2 rangs de dents, 4 000 € ou les deux 10 000 € (réf. 050C)
✆ 06 81 16 07 71

26 - Vds semoir Khun planter ti 6 rangs disque ouvreur boit kmp412 kmd112 micro
✆ 06 80 40 96 16

55 - Vends déchaumeur à dents Howard semi-porté 4,50 m de large 4 rangées de dents.
✆ 06 82 51 55 95

Récolte

21 - CHERCHE MD presse Claas Markant 40, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65 Constant Dominant John Deere 332, 342, 346, Fahr Rivière Casalis New Holland Welger Renault et à balles rondes, 120 x 120 (réf. 040A)
✆ 06 29 81 80 05

21 - CHERCHE mois. batteuse Claas, Consul, Mercator, Dominator 85 et Claas New Holland, John Derre, MF, Fahr, JHC, Case avec coupe 2.70 m., 4.20 m., année fab. 1970, 1990. (réf. 050B)
✆ 06 24 48 24 53

38 - Vends vibreur noix latéral, tête de secouage Rousset, commandes basse pression, longueur du bras 2 m, bon état général 7000 E HT, possibilité tracteur Fendt 204 P avec balai avant + habillage de protection en supplément.
✆ 04 75 45 30 59
ou 06 86 83 15 25

38 - Vds round baller JD550 an. 91, faucheuse Vicon 2,20 m an. 93, andaineur Greenland 3,40 m an. 94, épandeur engrais Vicon an. 2000 - 12/24 m 2 plots ch. 1600 kg, pulvé Berthoud 12 m 800 l an. 1989.
✆ 06 86 59 15 97
ou 04 74 92 85 61
ap.20 h

42 - Recherche presse, balles rondes, 120x120 rouleaux, barettes et John Deere pu large filet
✆ 06 23 19 33 18

69 - Vds andaineur Krone 42-13. An. 2008 état neuf larg 4,2 m. cause agrandissement.
✆ 06 87 27 71 52

89 - VENDS benne Lambert 12 T., double essieu, 1999, TBE, 7 500 €, - cover crop Gard 28 D., 1 300 €. (réf. 0319)
✆ 03 86 47 71 02

Traitement

07 - Vds pulseur Carraro NPB40 viti 400L porté an 2003 bon état
✆ 04 75 88 18 23 le soir

26 - Vds MBatt JohDE série1177 An90 coupe 4,2 Broy Ceuill maïs 5R napa Entr
✆ 06 15 12 91 32

84 - 84-A SAISIR - rampe de désherbage MAGNETTO vigne relevage vert., 2 côtés hydr., 5G, TBE
✆ 06 09 07 24 20

Arbo-viti

26 - Vds Broyeur à marteaux Agri Master neuf vigneron cause double emploi
✆ 04 75 07 34 38

Distribution

07 - Rech Dac sur rail pour étable entravée 20 bêtes minimum
✆ 04 75 06 71 30
ou 06 30 64 82 92

21 - VENDS mélangeuse JF PAI 5 à pales TBE, - godet désileur Lucas SB 200, TBE, 2002. (réf. 030B)
✆ 03 80 93 99 74

38 - Vds distributeur à lait pour veau ani Legrain 2 station poudre et lait entier TBE 2000 € + tanck à lait 430 l 500 €.
✆ 06 84 05 20 80
ou 04 76 95 73 40

69 - Vds distributrice recycleuse pailleuse Abeille 12 TB état, tank à lait Japy 850 l., salle de traite 5 postes pulsation électronique.
✆ 04 74 70 10 71 HR

Epandage

38 - Vends tonne à lisier Montjaux 6000 l très bonne état : 4200 €.
✆ 06 75 21 50 02

Irrigation

26 - VDS Pompe Guinard 25ch 40m³ 12kg Armoire compt kgw+volume clapet aspiration
✆ 04 75 45 38 21 (HR)

26 - Vds Tuyau Alu 2Hcct coude départ bouchon perche arroseurs tuyau tricoflex trépier
✆ 06 74 40 59 63

Forestier

67 - Vends matériel de scierie : scie CD5 inciseur d'écorce 12 ml rail 6 griffes lames 120 acier + stelit, affûteuse Bertand Garcin, aspiration 10 cv, plan 2 T, 2 vitesses TBE peu servi 20.000 €.
✆ 06 09 47 37 62

Cave

69 - Vds pressoir Vaslin 32 hl cage fibre basculeur sécurité moteur neuf - 5 cuves Dargaud 70 hl. sorties - 4 cuves Vaslin 45 hl. stockage - 2 émaille 20 hl. - 1 bac vendanges Larippe 30 hl. tôle peinte - 10 m. de passerelle pour cuves - 1 plafond mobile 15 hl. émaille - 1 canon Berthoud Super Air Flo 600 l. TBE - 1 foudre ciment 55 hl. et 1 de 45 hl. epoxy.
✆ 04 74 60 12 53

Manutention

26 - VDS Fourche fumier Quicke 2000 prix 1200€
✆ 09 75 95 68 98 (HR)

57 - Vends chariot élévateur élect. Still, calibreuse Grefa at, mat. élévateur Fenwick 4m.
✆ 06 15 04 66 65

70 - Agri vds Pelle Case 81CK Chenille chargeur IH Dresser 540 A Pneu Bon état.
✆ 06 84 36 85 18

89 - VENDS lève palette double mat. att. tracteur 1 500 € (réf. 0514)
✆ 06 10 31 38 28

Trav. publics

26 - Vds minipelle JCB 8052 5,5tonnes 2004 1600heures chenilles caoutchouc cab
✆ 06 11 97 23 39

Station

26 - Vds Calib Abricots TOURANGELLE. Calib Poires à Bandes divergentes. Filmeuse Flow-Pack à mâchoires accompagnantes Remplisseur de palox double Prix à débattre
✆ 04 78 48 30 60

Agri. divers

01 - Vds cse cessation épandeur 6T, 3 chaînes ; presse balles rondes 120x120 pick up large liage ficelle filet tbé prix à débattre
✆ 06 45 48 77 58

ACHÈTE
(paiement comptant)
Acacia debout + piquets Brut et Grumes acacia
Tel./fax 03 81 87 79 42
ou 06 07 76 99 29

01 - Vds barrière de stabulation ; râteliers à bottes rondes ; cornadis vaches et veaux
✆ 06 28 35 29 56

01 - Vds cse cess tract. IH 5150 ; herse rot. Maschio 3m ; semoir 3m Amazone ; pompe hacheuse GM
✆ 04 74 25 72 07

01 - Achète presses à foin MD et semoirs à maïs pneumatiques Nodet.
✆ 06 46 04 37 74

18 - Vds suite reprise expl., pulvé Berthoud, 28 m, 3.200 l, Major DPTronic, 1998 ; distributeur Amazone Hydrotronic ZAM, 3.000 l, de 2000.
✆ 06 87 14 37 59

21 - VENDS combiné de semis 4 m. + herse alternative Amazone RED 40 + semoir Nodet GC 4 m., - tondeuse bovin ovin Lister, le tout TBE. (réf. 03VB1)
✆ 06 19 22 14 06
ou 06 75 85 55 91

21 - ACHETE presse moyenne densité, - semoir Nodet maïs, - tracteur JD, MF, - moissonneuse Dominator, - télescopique. (réf. 030D)
✆ 07 86 46 73 30

21 - VENDS godet Stoll 2.40 attelage Guro, 1 400 € HT, roues 16,9 R 34 complètes, ent 275 roues 9,5 R 44 ent 205 ou 275. (réf.: 0503)
✆ 03 80 91 22 90

21 - VENDS bétaillère Hauswirth 2.30 x 3, - épandeur JF 4 T., - brabant 3 socs Huard 365 ES. (réf. 0509)
✆ 06 72 26 47 66

26 - Recherche machine avec secoueur pour arracher plants de vignes, lavandes ou autres
✆ 04 75 53 60 86
(le soir)

38 - Vds pneus 650-75-32 neuf Agrowork 480-65-24, 50 % usure Firestone 6-50-10 neuf avec jante.
✆ 06 76 47 14 38

38 - Vends semoir engrais 2200 l planteuse maïs tournesol rouleau porté 2,50 m tonne à eau 1200 l.
✆ 06 80 85 11 84

38 - Recherche microgranule insecticide pour semoir maïs pneulatic Monosem.
✆ 04 74 20 26 17
ou 06 99 81 95 51

38 - Vds semoir blé Sulky 15 rgs, planteuse maïs Pneumasem 4 rgs remorque 4 r, 4 t.
✆ 04 74 85 94 61

38 - Vds semoir Monosem PNU 5 rgs, tournesol 4 rgs, maïs micro insecticide, semoir Nodet PNII 4 rgs, maïs micro insecticide hélicide, 1 vibrosem carré 3 m packer attelage semoir 1 combiné cultivateur et vibroculteur 3 m, matériel en TBE.
✆ 06 08 46 43 71

38 - Vds remorque fourragère Ranchet ridelles 5 m P 1m90, épandeur à fumier Gelibert très bon état 5 à 6 tonnes : 1000 E ; Petite scie circulaire sur 3 points.
✆ 04 75 48 45 61 HR

38 - Vends clapiers beton 6 cases abreuvoirs 100x80x50 prix à débattre.
✆ 04 74 90 96 91 HR

38 - Vd girobroyeur forestier, Grenier peu servi : 3500 E TTC, valeur neuf : 7000 E.
✆ 04 76 64 23 11
ou 06 82 75 11 03

38 - Cause cessation vds tank à lait marque Japy 2400 l électronique année 2007.
✆ 06 83 57 26 34

38 - Vds semoir engrais Sulky DPX 802 bec 6 rangs maïs éclateur grains pour 880 Claas.
✆ 06 13 30 70 35

42 - Recherche JD1640 2250 2 roues cabine, tonne à lisier 7 000 l + vds étendeur ensilage, faucheuse conditionneuse Vicon 1,65 m
✆ 04 77 51 80 97 hr

42 - Vds tank à lait Serap, 1 700 l, an. 2001, lav. auto. 4 500 €, tbé + adapt. fourche HM 24
✆ 06 87 13 29 09

55 - Vends faucheuse cond. Agram 285 RCF dépliage hyd. + faneuse 4 toupies 6 m TBE + 1 pneu 710/70/38, prix à débattre.
✆ 06 84 66 29 21

55 - Vends tonne à lisier 4.500 L TBE, a transporté que de l'eau.
✆ 03 29 85 21 19
ou 06 30 97 02 34

58 - VENDS faucheuse Kuhn GMD 702, - presse NH 644 Ball, cde +, - tracteur NH TSA 100 + chargeur + surélévateur, - épareuse commande électrique, TBE. (réf. 0307)
✆ 03 86 60 13 40

67 - Vends Fendt 410 vario 100 cv, 2001, pont avt susp., relev. avant, 3050 h, 3 DE, possibilité chargeur Fendt, entièrement révisé, TBE.
✆ 06 70 16 56 17
ou 03 90 64 68 03

69 - Cherche benne monocoque 5-7 tonnes.
✆ 06 66 07 10 66

69 - Vds tank à lait Japy de 98, 2500 l. lavage auto et jauge électronique. Prix : 4000 € à déb.
✆ 06 60 67 80 73

69 - Vd faucheuse Kuhn 602 2M40 Louve Legrain bon état
✆ 06 07 78 41 57

69 - Vd Tank à lait Japy 2600 li affichage digitale an 2000, 5500 € lavage automatique
✆ 04 78 81 82 71
ou 06 74 29 38 21

71 - Vds plateau fourrager et benne monocoque 18 T.
✆ 03 85 25 37 23
ou 06 81 66 79 62

71 - Vds herse prairie 4,80 m, repliage hyd., dist. engrais Sulky 1.450 L avec bâche, TA Lambo 95 CV.
✆ 06 75 69 62 04

71 - Vds tonne lisier 7.000 L Joskin, 2003, bras pompage, bétaillère RB 5/6, 4 m x 2,30 m, sep. int.
✆ 03 85 26 00 67

71 - Vds 1 herse prairie 6 m, repliage hyd., dist. engrais, 1.000 L, cuve résine double plateaux.
✆ 06 75 69 62 04

84 - Vds vibroculteur 6m, semoirs 2,50- 3-4m, charrues nonstop 2,3,4 socs, covercrops 20-24-28-36 dis., décompateur 6d. Durou, broyeurs 2,25-2,40
✆ 04 66 24 26 11

84 - Vds cause retraite matériel rotolabour charrue disque tracteur SAME 110ch remorque semoir bineuse
✆ 06 11 80 42 10

89 - VENDS moteur pour TEA 20 2 roues 750/20, 2 650/20, 2 1080/18 (réf. 0510)
✆ 03 86 33 83 79

Elevage

07 - Vds tank à lait japy kryos an97, 2595 litres, lavage auto(refait en 2008), jaugeage eléctronique, excellent état, cause trop petit.5200€ à débattre
✆ 06 83 73 56 96

07 - Vds machine à traire Alfa Laval pour chèvres 6 postes, transfert lavage auto, faire offre
✆ 06 80 88 69 12

38 - Vds citerne à eau sur roue Carmor 2000 l, année 2004 avec abreuvoir : 1500 €.
✆ 06 87 83 69 12

55 - Vends salle de traite 2x4 Westfalia.
✆ 03 29 88 10 57
ou 06 14 46 02 56

57 - Vends tonne à lisier Godimat 15.500 L, bras de pompage gauche ou droit ¯ 200, essieu suiveur forcé, an 99 tb état.
✆ 06 03 55 49 55

58 - VENDS deux caméras de marque Camerail élevage montées sur rail, une sur tourelle 30 m. et une fixe 25 m., très peu servi 3 ans, état neuf, prix : 8 000 € (réf. 040B)
✆ 06 80 31 71 55

88 - Vends tank lait Prominox 2700 L bon état libre de suite lavage auto -
✆ 06 87 74 21 85

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds camion magasin trafic 1995 groupe froid accumulation neuf CT OK 15000 €
✆ 06 07 42 84 89

38 - Vds camion chevaux Mercèdes 1722, sellerie, réserve eau store, coffre grains, 6 chx 475000 Km, mine OK: 15000 €.
✆ 06 07 62 85 66

55 - Vends C4 HDI 92 cv 99.500 km clim. téléphone, GPS, bordeaux, pneus neige, TBEG, 7.800 €.
✆ 03 29 88 02 73

69 - Vends Peugeot J5 diesel TBE 1991 132000 km, visible Gge Paris/nice, RN6, 69 Belleville s/S.
✆ 06 83 23 43 90

Tourisme

26 - VDS 4x4 Nissan Patrol GR An91 7places Attel TBE Renault Safrane TD 2,1L An96 TBE
✆ 06 81 27 38 45

42 - Vds Lada Niva 4x4, 9 cv, ess. 1983, cont. OK 125 395 km, état except, pneus TT neufs, attache remorque av. et ar., galerie avec lot pièces détachées, prix 3 000 € à débattre
✆ 06 16 85 07 87 hr

70 - Vends Mercedes 280E, 1976 ; Simca 6, 1949 ; BMW 1602, 1975 ; Side-car Motobécane Unique, 1951 ; 2 Pontiac 3.1 / 3.8 ; 4 motos «collection».
✆ 03 84 30 03 56

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia 2m prix 2 €
✆ 03 85 30 34 69 hr

01 - Achète paille à l'abri bottes rondes ou carrées paiement comptant
✆ 06 77 10 31 83

01 - Vds paille récolte 2010, 120/160
✆ 06 82 33 07 56 hr
ou 06 03 61 62 02

01 - Vds 25T regain balles rondes 125-130
✆ 06 80 88 43 29

01 - Vds paille BR bon foin BR ; taureau Charolais pour saillie inscrits HB 30 mois
✆ 04 74 51 23 70 hr

69 - Vds foin HD bonne qualité 120 €/T. qualité moyenne 90 €/T.
✆ 04 78 81 81 05

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ 03 84 32 30 91
ou 06 86 08 38 02

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

07 - Vds foin 2010 30 balles
✆ 04 75 58 23 60

18 - Vends foin de qualité de prairie.
✆ 02 48 59 53 49
(le soir 19 h ou le midi)

18 - Vends avoine noire, 140 €/t.
✆ 02 48 76 49 20
ou 06 98 70 84 45

18 - A vendre foin, balles rondes, récolte 2011, 120x140, possibilité transport.
✆ 02 48 74 55 94
ou 06 80 33 01 14

71 - Vends foin et enrubannage bottes rondes, diamètres 160 et 120, très bonne qualité.
✆ **06 42 11 49 57**

Bât. Pro.

18 - Vends hangar, neuf, galvanisé, 75x25x6, toiture bac acier, chéneaux et bardages 3 côtés, 120.000 €, livraison assurée.
✆ **06 33 97 25 72**

70 - Suite à un refus de crédit vend Hangar neuf galvanisé 75 25 6 toiture bac acier chéneaux et bardages 3 côtés 120000 €.
✆ **06 33 97 25 72**

Propriété

21 - RECHERCHE terres ou prés à louer, pension ou achat herbe dép. 21 - 89 (réf. 0305)
✆ **06 73 27 37 84**

89 - CHERCHE terres à acheter ou louer dans 89, financement et discrétion assurés. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex qui transmettra (réf. 0507)
✆ **Terres de Bourgogne**

89 - VENDS parcelles 10 ha 80 à Chesley 10210 près de Melisey (89), libre août 2011 (réf. 0415)
✆ **06 70 49 12 11**

Divers

18 - Pour vos fêtes, comices, défilés, folklore, loue beaux attelages bœufs et chevaux, belles calèches pour mariages.
✆ **02 48 75 21 42**

38 - Barre de guidage GPS AGRICAD de 2 ans valeur à neuf 2500 € très bon état vendu 1200 €.
✆ **06 07 13 30 70**

38 - Vends 4 portes métalliques de 2 m 30 de hauteur ; en largeur 1 de 205x230 - 1 de 236 avec portillon x 230 - 2 de 195 x 230.
✆ **04 76 05 31 83**

38 - Recherche four à pain mobile. Prendre contact avec la Mairie de Brié et Angonnes (M. Doré) :
✆ **04 76 73 63 35**

88 - Vends cuisine en chêne massif comprenant : 1 buffet vosgien (2 corps : 4 portes + 2 portes abattantes), 1 table (L. 120 cm l. 70 cm) et 4 chaises paillées, 1 frigo encastrable (avec porte chêne), 1 hotte, 4 portes placards chêne (faÁade cuisine intégrée). Prix : 1.000 € (possibilité de vente par élément)
✆ **06 09 93 64 04**

Location

Agricole

71 - 2,28 ha beaujolais-Leynes (rouge) certifiés bio, magnifique exposition, quasi d'un bloc, libre de suite, fermage : 6,76 hl/an, à discuter. Contact : mairie de Leynes : email : leynes.mairie@wanadoo.fr
✆ **03 85 35 10 72**
ou 06 80 59 52 77

Offre

Emploi

T.P.i. LOCATION
AGENCE DE MONÉTEAU (89)
RECHERCHE
MECANICIEN CHAUFFEUR (H/F)
En vue d'un CDI
Expérience souhaitée dans les secteurs BTP, agricole, PL…
Contacter Virginie
au **03 86 59 81 82**
ou adresser CV
+ Lettre de motivation par courrier à
TPI LOCATION
ZI Des Chamonds
58640 Varennes-Vauzelles
par e-mail à tpi-nevers@wanadoo.fr

25 - CHERCHE berger(ére) pour alpage vaches laitiéres et chevaux de mai à octobre.
✆ **0041 78 825 74 81**

26 - Cherche personne pour trav Fromagerie chèvre fermier tps partiel région La Bégude de Mazenc / leselciya-hoo.com
✆ **04 75 46 20 32**

26 - Producteur volailles Montmeyran, embauche un chef d'équipe pour tous travaux d'élevage, travail en journée, tps complet, 39h hebdo, salaire à débattre, poss CDI et logement
✆ **Ecrire à**
ELEVAGE SAINT MARCELIN Quartier Beaurabuel
26120 MONTMEYRAN

38 - Exploitation avicole cherche salarié motivé 35 h permis B pour suivi élevage et livraison.
✆ **06 81 91 95 40**

38 - Recherche Bûcheron - tâcheron etc… pour couper 7000 m2 de bois en 1 m ou 2 m.
✆ **06 07 90 43 17**

39 - De la même façon, si l'on regarde les élevages à 12 litres de lait par jour de vie, on trouve des niveaux de production allants de 5200 kg à presque 10 000 kg.
✆ **0041 21 781 19 96**
ou mobile
0041 76 399 02 12

39 - Suisse proche Lausanne cherchons salarié agricole ou couple qualifié et consciencieux qui apprévie les VL. Exploitation de polyculture. Très bonnes conditions d'engagement. Logement indépendant. Entrée à convenir
✆ **0041 21 781 19 96**
ou mobile
0041 76 399 02 12

39 - Les Jeunes agriculteurs du JURA recherchent un(une) ANIMATEUR (TRICE)
Missions :
· sera chargé(e) de l'animation,
· suivi et coordination des structures cantonales,
· du relais des informations aux adhérents,
· suivi des dossiers d'actualité agricoles et des actions syndicales départementales,
· organisation d'actions de communication,
· rédaction d'articles et de communiqué de presse,
· suivi des dossiers de financement,
· suivi financier et gestion de la structure (gestion administrative, courriers, classement et enregistrement des factures…)
Profil :
· BAC + 2,
· capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction,
· autonomie et esprit d'initiative,
· sens de la rigueur,
· aptitudes relationnelles et au travail en équipe,
· disponibilité,
· maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint)
Conditions proposées :
· CDI – 35 heures hebdo,
· Lieu de travail : Lons le Saunier,
· Salaire selon profil et évolutif,
· Permis VL et véhicule indispensable (frais de déplacement remboursés),
· Poste à pourvoir courant mars 2011

Merci d'adresser CV + lettre de motivation manuscrite avant le 14 février 2011 à : Jeunes Agriculteurs du Jura - Monsieur le président - 455 rue du colonel Casteljau - BP 420 - 39006 LONS LE SAUNIER Cedex

69 - Serv rempl Mts Beauj cherch ouvrier 35 h. canton Monsols 69 permis B.
✆ **04 74 66 93 56**
ou 06 07 78 41 57

69 - Recherche employé viticole en CDI secteur Belleville
✆ **06 73 62 48 20**

VENDRE, ACHETER,LOUER, MATERIEL, EMPLOI, VÉHICULES, ANIMAUX
Pensez aux PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
Terres de Bourgogne

Service

21 - RECHERCHE battage MB, coupe 5.50 m., rallonge colza, entraide possible. (réf.: 0504)
✆ **03 80 93 50 53**

Animaux

Bovin

01 - ELEVAGE HBC, Daniel PAUGET 01 Saint Trivier de Courtes, vds reproducteurs au choix
✆ **06 28 32 17 48**

CHAROLAIS SUD MORVAN
La Génétique du Sud Nivernais l'Image et la Fierté d'un terroir
58 LUZY
VENDREDI **4 FÉVRIER** 2011
Ferme de Montarmin
(direction Toulon sur Arroux)
EXPOSITION - VENTE AMIABLE
De 9h30 à 16h30
Taureaux charolais 2 ans & Veaux reproducteurs
Renseignements:
03 86 30 10 91 ou 06 07 51 04 99

01 - Vds TB génisses et vaches pleines Charolaises B.O. prix int. livr. poss. agr. Bio
✆ **04 74 66 43 65 hr**
ou 06 98 42 19 52

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 17 et 18 mois . Elevage LENA 03360 Urcay. (ref. 50VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - A vendre cause retraite, taureaux reproducteurs charolais, 3 et 5 ans et veaux de 14 mois, HBC, ttes garanties sanit., IBR et FCO ok, livraison possible.
✆ **02 48 74 55 94**
ou 06 80 33 01 14

18 - Vds choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en déc. 09 et janvier 10, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. J et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12

18 - Vends bons reproducteurs charolais, inscrits HBC, IBR A, FCO, bonnes origines, livraison. EARL Demay, Cornusse.
✆ **02 48 76 83 60**

18 - L'élevage charolais Jubert, Massay (18), SCEA du Bourg, vous propose un grand choix de veaux, 1 an et plus et taureaux de 2 ans, lignées Bohème, grande championne nationale Cournon 2010.
✆ **06 07 75 73 13**

18 - Vends taureaux reproducteurs et veaux de l'année charolais HBC BO. GAEC Dudragne-Besson 18320 Cours les Barres.
✆ **06 81 69 19 22**

18 - Vends 10 taureaux charolais, HBC, 13 mois, indem IBR. Gayon Serge.
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

21 - VENDS taureaux 2 ans et veaux 1 an, très bonne origine, le tout HBC. EARL BOLATRE. (ref.0203)
✆ **03 80 84 46 52**
ou 06 98 38 19 62

21 - VENDS 1 taureau charolais 2 ans et veaux reproducteurs HBC. Tursin B. 21210 Villargoix (réf. 030E)
✆ **03 80 64 25 25**

21 - Elevage Herd Book Limousin VEND reproducteurs 16 mois. Levoyet Alain - Pralon. (réf 0308)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS taureau adulte charolais inscrit cause CSG, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 0310)
✆ **03 80 64 67 88**
ou 06 24 24 69 93

21 - VENDS reproducteurs charolais 1 et 2 ans, vaches suitées, G.S., Gérard Virely 21460 Epoissotte. (réf. 0320)
✆ **03 80 96 44 68**

21 - ELEVAGE CHAROLAIS BAUDOT - Pont et Massène (3 kms de Semur en Auxois) PROPOSE à la vente large choix de reproductuers : - taureaux adultes, taureaux de 2 ans, taureaux de 1 an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent (réf. 030G)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

21 - VENDS reproducteurs 1-2 ans charolais inscrits HBC, issus IA, vêlages faciles, - taureau 6 ans, type élevage. GAEC Henriot - Villebichot (réf. 0505)
✆ **03 80 62 15 52**
ou 06 21 88 22 77

21 - VENDS reproducteurs charolais 1 et 2 ans et génisses de 1 et 2 ans repro., TGS, HBC, IBR A. EARL Gabory 21460 Jeux les Bard (réf. 04VB2)
✆ **03 80 96 79 42**
ou 06 87 43 40 33

21 - Cause santé vends cheptel charolais, bonne origine, TGS.
✆ **03 80 21 77 87**
ou 06 87 37 74 81

21 - VENDS taureau charolais 5 ans, père Magenta, origine Ferme du Lycée Agricole de Quétigny, IND IBR (réf. 0508)
✆ **06 21 22 73 86**

42 - Vds taureaux charolais de un à deux ans, inscrits HBC. Denis Jean-François, Vougy
✆ **04 77 65 30 40**
ou 06 82 46 99 41

VENTE aux ENCHÈRES
60 reproducteurs charolais vêlages faciles
Sélectionnés par le HBC
Ferme du Marault, Magny-Cours (58)
JEUDI 17 FÉVRIER
Présentation dès 9h00,
vente aux enchères électroniques à 14h00
POSSIBILITÉ D'ACHAT À DISTANCE
Plus d'infos au **03 86 21 08 60**
ou www.charolais-marault.com

42 - Vds taureaux 1 et 2 ans HB charolais + laitonnes. Charguerard Christian, Mably
✆ **04 77 72 69 32**
ou 06 74 46 24 83

42 - Vds reproducteurs charolais 18 mois HBC, vêl. facile hiverne au pré, livraison
✆ **04 77 67 45 19**
ou 06 15 06 23 96

42 - Vds taureaux charolais reprod. HBC BO T65, 2 ans et 14 mois, Grouiller JP
✆ **06 71 99 65 43**
ou 04 77 66 64 70

42 - Vds vaches MO au lait
✆ **04 77 27 84 00**

42 - Vente en permanence génisses gestantes et génisses au lai prim'holstein
✆ **06 08 65 52 51,**
fax 04 77 27 82 58

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, trés bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - L'élevage BATHO 58330 Saxi Bourdon vous propose taureaux charolais HBC de 2 ans et veaux d'1 an issus de grandes origines avec développement et conformation supérieure, dispose semence pour vêlage facile sur génisses.
✆ **06 74 69 21 83**
ou 03 86 58 35 52

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans inscrits et non inscrits, TGS. Guinot - Sermages (ref. 0201)
✆ **03 86 84 33 19**

58 - Elevage charolais EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND gros taureaux 14 mois HBC, IND IBR pouvant faire la saillie comme un 18 mois. (réf. 030F)
✆ **03 86 76 12 83**
ou 06 70 34 71 84

58 - VENDS bons veaux reproducteurs HBC, BO, GS. Bourry Frères (réf. 0409)
✆ **03 86 58 66 94**
ou 03 86 58 66 95

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, IBR A, maigres au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 0506)
✆ **03 86 58 36 54**
ou 06 47 59 78 09

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs, TGS. Jouvet H. - Lurcy le Bourg (réf. 0505)
✆ **03 86 37 98 70**
06 59 92 52 08

58 - VENDS veaux reproducteurs BO, GS, IND IBR, + 1 taureau 4 ans. Maenhout Francis 58160 Chevenon (réf. 0501)
✆ **06 62 11 09 65**
ou 03 86 38 41 39

58 - VENDS reproducteurs 15 mois non HBC, IBR OK, issue IA. Cottin Eric - Diennes Aubigny (réf. 0517)
✆ **06 83 54 99 29**

58 - VENDS repro. HBC sélectionnés, vêlage facile, mâles 1 an, génisses 1 et 2 ans, vaches pleines, TGS. www.earl-colmont.fr (réf. 050D)
✆ **06 08 78 05 01**

58 - VENDS repro. limousins 1 et 4 ans, type mixte viande hivernés à l'attache, TGS, livraison assurée + laitonnes charolaises cause cessation. (réf. 05VB2)
✆ **03 86 30 11 66**
ou 06 10 34 28 10

58 - VENDS génisses normandes à terme ou vêlées, livraison assurée. (réf. 05VB3)
✆ **06 61 14 25 54**

69 - Vds veau 46 fils Urbaniste sur Micmac 155 ISU - Vds VL 46 en lactation.
✆ **06 61 68 01 10**
ou 04 74 70 62 84

71 - Elevage charolais vend taureaux 1 et 2 ans, repro., HBC, TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
ou 06 89 90 35 44

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

71 - Vente permanente reproducteurs HBC, mâles et femelles jeunes et adultes, choix qualité. GAEC Goulliard (réf. 030A)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux charolais 2 et 3 ans, sans corne + 1 cornu ayant sailli, hiver au pré, TGS. EARL Boiret, 71 Palinges.
✆ **06 08 84 26 46**

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux 14 mois, HBC, TGS, liv. pos. M. Devillard, Dyo.
✆ **06 81 90 94 97**
ou 03 85 70 60 84

71 - Vds T. B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - Elevage limousin bio vend 6 vaches repro. pleines + 3 paquets, vêlage septembre, IBR A, TGS.
✆ **03 85 54 59 77**

71 - Vds taureau vasectomisé Salers 16 mois + 1 repro. cha. type viande, vêlage facile. Peut livrer.
✆ **06 81 87 02 84**

71 - Elevage HBC vd pour repro. génisses 2 ans, 1 an ; taureaux 2 ans, 1 an, TGS, IBR A, FCO OK. Gaec Maréchal, Toulon/A.
✆ **03 85 79 55 59**
ou 06 03 43 33 10
ou 06 88 70 74 21

71 - Elev. charolais HBC vd 20 taureaux 2 ans, veaux 1 an, 20 génisses 2 ans. EARL Pacaut J.M., 71190 Laizy.
✆ **06 84 10 17 27**

71 - Vds 6 taureaux 2 ans et gros veaux rep. à partir de 1.500 E. Région Charolles.
✆ 06 85 39 72 25 ou 06 14 82 52 05

71 - Vds taureau adulte, taureaux 18 mois et veaux repro. HBC, TGS. Bernigaud, Vaudebarrier.
✆ 03 85 88 36 81 H R

71 - Vds, cause cessation, 4 TX ch., IBR A, dont 2 HBC, hivernés au pré, prix raisonnable.
✆ 06 87 33 16 35

71 - VENDS taureaux 2 et 3 ans, TGS, IBR A, HBC. Perrotin Bernard - Créot 71490 (réf. 0516)
✆ 06 06 67 14 90 ou 03 85 91 12 41 HR

Caprin

07 - Cessation - vends chèvres Alpines et Massif Central, mises bas mars, 50 €
✆ 04 75 88 38 59 le soir

26 - Vds boucs Saanen écornés nés début janvier 2011 issus d'ia.Elevage au CL
✆ 04 75 60 30 24 (HR)

38 - Vends cause surnombre 14 chevrettes Alpines M.B. en mars.
✆ 04 76 34 16 09 ou 06 47 94 06 69

58 - VENDS boucs Alpin nés en octobre 2010, CL, 1070 kg (réf. 050A)
✆ 06 88 22 18 90

69 - Vds chèvres alpines pleines, mise bas mois de mars.
✆ 06 87 58 35 99 ou 06 37 40 96 67

69 - Vends Chevrettes 2011 alpine élevage issu IA au CL Indem CAEV + lave batterie Landot
✆ 06 59 70 51 63

69 - Vds chèvres pleines, mise bas début février. Bessenay.
✆ 06 89 93 17 33

69 - Vds 10 chèvres alpines pleines MB mars, indemnes CAEV, CL, 80 € PCE ; Vds bouc IA.
✆ 06 63 09 08 04

Ovin

26 - Vds brebis X Mérinos
✆ 06 32 21 93 56

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

84 - 84-Vds 180 brebis préalpes Bio, 6 mois/6 ans : 100 €/tête
✆ 04 90 75 00 16 HR

Porcin

26 - Vds Porcs Truies réformes pleines Jeune verrat Jeune bélier Foin Luzerne bottes rondes et ptes
✆ 04 75 03 25 19 (HR)

38 - Vends porc fermier 120-130 kg, 2 E 15 le Kg.
✆ 06 86 87 05 02 le soir

Equin

15 - PENSION box 189€ herbage 120€ mixte 150€/mois saillies tte race étalon PSA Noir + Palomino qualif endur.+ Pur Frison + débour. dressage + mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.
✆ 04 71 78 53 26

18 - Vds cause cessation étalon comtois, p. p., alezan, C. L., 8 ans, très doux, peut rester seul au pré, saillie en main ou en liberté.
✆ 06 27 30 65 86

38 - Vends Frisons plein papier année 2001, 2002, 2003, 1997 : 6000,00 €/pièce.
✆ 06 07 62 85 66

69 - Vends Poulinière Contoise très docile Suzy 5 ans bien placée aux concours cause retraite. Prix intéressant, livraison possible
✆ 06 71 20 11 07

89 - VENDS jument comtoise 8 ans attelée, très douce, passe partout, possible marathon et harnais. (réf. 0502)
✆ 03 86 47 95 01 ou 06 27 65 58 49

89 - VENDS F SF 18 ans PP, M 2 ans sans papier. (réf. 0511)
✆ 03 86 74 72 29

Chien

38 - Vends chiots pure race Montagne des pyrénées 2 mois 2 mâles 2 femelles non vaccinés non pucés, mère n°756098500018537.
✆ 04 76 36 04 34 HR

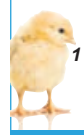
58 - VENDS chiots Beauceron, parents extra et visible, nés le 28/12/2010 (réf. 05VB1)
✆ 03 86 30 01 76 06 60 07 09 90

89 - VENDS ratiers noir et blanc, 1 M. 50 €, 1 F. 100 € nés le 11/11/10. (réf. 0512)
✆ 03 86 74 72 29

Volailles

L'ÉLEVAGE DE LA TUILERIE
• Œufs frais • Volailles démarrées

PROMOTION



DINDES NOIRES
1 achetée = 1 gratuite
OIES GRISES
15 € pièce

58310 BITRY **03 86 39 62 59**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ 06 82 28 12 19

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL001075 - ALSACE (67/68)
INGENIEUR RELATION CLIENTELE AGRICOLE H/F
Pour N°1 européen de l'informatique dédiée aux métiers de l'agriculture (850 collaborateurs). Passionné par l'agriculture, secteur ds lequel vous exprimerez votre goût du challenge en toute autonomie. Développer et gérer un portefeuille clients, manager une équipe et assurer les relations avec les orga.prof. Ingénieur agri/agro ou Bac +2/4 avec exp. CDI. Formation de 4 mois. Rému 30/40 K€ selon résultats et exp.

AL000278 - FRANCE
TECHNICIEN D'EXPERIMENTATION H/F
Pour entreprise de recherche en phyto. Participer à la mise en place & au suivi d'essais de prdts phyto (traitements & notations) sur station & en plein champ. DUT/BTSA PC/TV. Connaissance souhaitée en vigne, arbo, grdes cultures & céréales. Permis VL + 2 ans. Entrée février/mars 2011. Interim 6/8 mois. Conditions attractives : Salaire : 13° + prime de précarité + CP + RTT + prêt d'un véhicule pour les déplacements prof.

AL000887 - COTE D'OR
TECHNICIEN PROTECTION DES CULTURES H/F
Pour administration. Participer à l'activité du pôle régional Contrôles, dans domaine des produits phytosanitaires et de la santé des végétaux. BTS Protection des cultures ou équivalent. Connaissances de base en informatique (Word, Excel, Powerpoint). CDD 3 mois. Entrée avril 2011.

AL000817 - FRANCHE COMTE
TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Pour Sté spécialisée dans la charpente traditionnelle et la construction de bâtiments agricoles. Vendre l'offre produits à une clientèle agricole, promouvoir le savoir-faire de l'entreprise auprès de prescripteurs, mener des actions prospectives,... Formation technique ou commerciale. Expérience de la vente auprès des agriculteurs. CDI.

AL001004 - AUBE - YONNE
2 CHARGES DE CLIENTELE PROFESSIONNELLE AGRICOLE VITICOLE H/F
Pour 4ème groupe bancaire français. Vous gérez et développez un portefeuille de clients professionnels dans les domaines agricoles et viticoles, en les conseillant et commercialisant les produits adaptés à leurs besoins. Vous optimisez vos qualités commerciales en recherchant de nouveaux clients et vous mettez en oeuvre vos aptitudes d'analyste dans l'étude des dossiers de financement. BTS ACSE ou Ingénieur Agricole. Bonnes connaissance du milieu agri/viti de la région (Aube et Yonne). Vous appréciez les relations commerciales et le travail en équipe. Des connaissances juridiques et comptables sont indispensables. Une première expérience réussie dans un centre de gestion, vente de matériel agricole, organismes agricoles sera appréciée. Rémunération selon expérience. Formation en Bancassurance assurée en interne. Nombreuses perspectives d'évolution. Poste à pourvoir rapidement.

AL000423 - HAUT-RHIN
TECHNICIEN AGRICOLE H/F
Pour l'exploitation agricole d'un établissement de formation. Travaux culturaux. Travaux courants. Soins aux animaux bovins viande et volailles fermières. Encadrement d'élèves. Poste évolutif en terme de responsabilités. BAC PRO/BTSA ou expérience professionnelle. Aptitudes relationnelles impératives. Autonomie et sens des responsabilités. Entrée dès accord. CDI. Logement impératif sur l'exploitation.

AL000794 - DOUBS
CHARGE DE MISSION AGRICULTURE ET ENERGIES RENOUVELABLES H/F
Pour organisme agricole. Animer. Poursuivre les actions de développement de la méthanisation. Assurer l'échange d'expériences méthanisation agricole. Ingénieur agri/agro, expérience souhaitée. Anglais courant et notions d'allemand. CDD 4 mois pour remplacement congés maternité.

AL000918 - HAUT RHIN
EMPLOYE VITICOLE POLYVALENT H/F
Pour domaine viticole de 11 ha, vigneron indépendant, viticulture raisonnée, commercialisant l'ensemble de sa production. Effectuer tous les travaux de l'année en vignoble : tailles, travaux en vert,... Formation en vigne et vin. Expérience souhaitée. Savoir conduire un tracteur apprécié. Entrée dès que possible. CDI.

AL000826 - JURA
CONSEILLER DE GESTION H/F
Pour association de Gestion et de Comptabilité. Gérer et développer un portefeuille d'entreprises agri/viti. Assurer le conseil de gestion, l'analyse des résultats, l'optimisation économique et fiscale, la recherche de marges de progrès. Ing agri/agro ou équi. Dynamisme, créativité, capacité relationnelle, pédagogie. Aptitudes rédactionnelles. CDI. Rémunération selon expérience.

AL000994 - ALSACE
RESPONSABLE DE VERRATERIE H/F
Pour centre d'insémination porcin basé en Alsace, sous la responsabilité du responsable de production. Soins aux verrats (alimentation - entretien - surveillance). Participation aux collectes de semence. Optimisation de la production. Niveau BAC + 2 (BTS Productions Animales ou ACSE, DUT,...). Débutant accepté. Qualités d'animalier (calme - sens de l'observation). Volontaire. Capacité d'intégration dans une équipe. Permis VL. Poste à pourvoir dès que possible. CDI. Formation assurée par la Coopérative.

AL001027 - COTE D'OR
OUVRIER VITICOLE H/F
Domaine viticole familial de 11 ha. Participe au sein d'une équipe de 4 pers. aux travaux viticoles (taille, agrafage, relevage...). Participe aux travaux de vinification sous la direction d'un chef de culture. Bac pro viti-oeno. Débutant accepté, autonome. Conduite de tracteur enjambeur nécessaire et de Fennwick souhaité. CDI. Salaire selon convention collective viticole, sur 13 mois, à débattre.

AL001058 - NORD LORRAINE
TECHNICO-COMMERCIAL PRODUCTION BOVINE H/F
P/organisation de producteurs bovins. Suivi technique et animation d'un groupe d'éleveurs en production bovine. Qualification des exploitations, activités commerciales sur vente de produits et services. Appui technique : bilan fourrager, sanitaire, nutrition animale, plan d'épandage... BAC+ 2 minimum. Entrée : 1er mars 2011. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCI IMMO MALADIERES

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 euros
siège social : 8 Rue Abraham Bloch
69007 Lyon
481 689 990 RCS Lyon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 7 décembre 2010, l'associé unique a :
décidé de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la société à 74-76 avenue de la Sablière ZAC des Maladières, 21200 Beaune, plus aucune activité n'étant maintenue à l'ancien siège, pris acte de la démission de Monsieur Arnaud PASCAL de son mandat de gérant et a décidé de nommer en ses lieu et place, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée la société ALP TRANSACTIONS, Société par Actions Simplifiée au capital de 2 400 000 euros, ayant son siège social 16 Rue Nicéphore Niepce 69800 SAINT PRIEST, représenté par Monsieur Arnaud PASCAL, Président.
En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dijon.
La Société dont l'objet social est l'acquisition, la construction, la mise en valeur, la vente, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement des biens immobiliers qui seront apportés à la société, construits ou acquis par elle au cours de la vie sociale, a été constituée pour 99 années à compter du 11 avril 2005.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour Avis,
La Gérance

AL21055338

AVIS DE CONSTITUTION

SARL VIARDOT MARC

Société à responsabilité limitée
au capital de 177 300 euros
Siège social : route de Rougemont
21490 Bretigny

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 24 janvier 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARL Viardot Marc
Siège social : route de Rougemont 21490 Bretigny
Objet social :
La création et l'entretien d'espaces verts,
Le compostage,
La pépinière,
La production et la vente de produits de bois énergie : notamment plaquettes forestières, pellets,
La vente de produits de jardin et végétaux,
La location de tous matériels de jardin,
La pose de bennes.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 177 300 euros dont 174 300 d'apport en nature et 3 000 euros d'apport en numéraire.
Gérance : Monsieur Marc Viardot, demeurant Bretigny (Côte d'Or) 34 bis route de Norges assure la gérance.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis la gérance

AL21055336

Aux termes d'un acte SSP en date du 26 janvier 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale : MAITRO
Siège social : 13 rue du Petit Cerf, 21260 Selongey
Forme : SASU
Capital : 7 500 Euros, divisé en 75 actions de 100 Euros chacune.
Objet social : Conseil, Conception, Suivi et Coordination de Chantier. Maitre d'Oeuvre de la Construction
Président : Monsieur Bruno Greuillet demeurant : 13 rue du Petit Cerf, 21260 Selongey
élu pour une durée indéterminée
Admission aux Assemblées :
Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote :
Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL21055340

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL NICOLAS COFFIN

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 7.623 euros
Siège social : 13, rue Musette
21 000 Dijon
950 494 039 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2010, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Nicolas Coffin, demeurant 8, rue Jean Brice de Barry ,Äì 21 000 Dijon et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL21055299

APPORTS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 24 janvier 2011, enregistré à Dijon Nord, le 24 janvier 2011 sous les mentions : Bordereau n° 2011/120, case n°25 ent 660
Il a été fait apport par Monsieur Marc Viardot demeurant à Bretigny (Côte d'Or) 34 bis route de Norges, à la société à responsabilité limitée «SARL Viardot Marc» au capital de 177 300 euros, ayant son siège social à Bretigny (Côte d'Or) Route de Rougemont, dont la constitution est par ailleurs publiée dans le présent journal, du fonds artisanal et de commerce de création et entretien d'espaces verts, compostage, pépinière, production et vente de produits de bois énergie, vente de produits de jardin et végétaux, location de matériels de jardin exploité par Monsieur Marc Viardot à Bretigny -Route de Rougemont et pour lequel il est répertorié au Répertoire des Métiers sous le numéro 343 372 884 RM 2101, au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS Dijon 343 372 884 et sous le numéro SIRET 343 372 884 00035. La valeur de cet apport a été estimée à 174 300 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 50 000 euros, aux éléments corporels et autres droits incorporels pour 102 551 euros, aux immobilisations financières pour 8 030 euros et aux autres éléments d'actifs pour 52 843,26 euros. Cet apport a été fait moyennant le prise en charge d'un passif de 39 122,22 euros, soit un apport net de 174 302,04 euros qui est arrêté et arrondi à 174 300 euros et l'attribution à Monsieur Marc Viardot de 1 743 parts sociales de 100 euros chacune, émises au pair.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au lieu d'exploitation du fonds artisanal et de commerce sis à Bretigny - route de Rougemont où domicile est élu à cet effet. Les déclarations de créances devront être effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
La gérance

AL21055335

MODIFICATION DE CAPITAL

MELT'IN BLOC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 25 000 €
Porté à 31 000 €
Siège social :
14 Impasse Boirac
21000 Dijon
RCS Dijon 505 196 253

L'assemblée générale, réunie le 03 novembre 2010,a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 6 000 € par apports en numéraire, pour porter le capital de 25 000 € à 31 000 € à compter du 03 novembre 2010.
La gérance.

AL21055337

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE GESTEC

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 625 euros
Siège social
63, rue Antoine Masson
Auxonne (Côte d'Or)
343298048 R.C.S. Dijon

Suivant délibération d'une assemblée générale extraordinaire en date du 16 janvier 2011, il résulte que :
- il a été décidé de transférer le siège social de la société de Auxonne (Côte d'Or), 63, rue Antoine Masson à Auxonne (Côte d'Or), 41, rue Antoine Masson.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
Ancienne mention :
Le siège social est fixé à Auxonne (Côte d'Or), 63, rue Antoine Masson.
Nouvelle mention :
Le siège social est fixé à Auxonne (Côte d'Or), 41, rue Antoine Masson.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, le représentant légal

AL21055334

NOMINATION

Avocats d'affaires associés
Cabinet d'avocats
18, rue Pierre Gilles de Gennes
76130 Mont Saint Aignan

SOCIETE BOURGUIGNONNE DE REVETEMENTS ELECTROLYTIQUES-SOBORE

Société par actions simplifiée
au capital de 154 700 euros
Siège social : 8 route du logis
21120 Gémeaux
RCS Dijon 016.450.835

Aux termes d'une AGO du 15/02/2010, il a été constaté le décès de Madame Rose-Line Desbrosses et décidé de nommer en remplacement pour une durée indéterminée en qualité de membre du conseil de surveillance : Monsieur Laurent Touzelet, demeurant 4 allée de la Michaudière,21600 Longvic.
Pour avis,

AL21055342

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GAEC DU CLOU

21140 Genay
318 519 352 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/12/2010, la collectivité des associés a autorisé Madame Labie Marie Alice à démissionner de ses fonctions de gérante à compter du 30/11/2010 agrée Mademoiselle Chaudron Julie demeurant à Genay en qualité de gérante de la société pour une durée limitée à compter du 01/12/2010
agrée Monsieur Labie Yorick demeurant à Genay, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée à compter du 01/12/2010.
Pour avis, la gérance

AL21055271

AGEO PREVOYANCE CONSEIL BOURGOGNE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 24 rue Gassendi
21700 Nuits Saint Georges
504 886 326 R.C.S Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 décembre 2010, il résulte que :
Il a été nommé en qualité de cogérant Monsieur Eric OZIEBALA demeurant 2-4 quai Notre Dame à Châlons-en-Champagne (51000), pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2011.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL21055329

SARL BATEAU WHO KNOWS

SARL au capital de 2 000 €
Siège social:H20 Port de plaisance,
21170 St Jean de Losne
490620648 RCS Beaune

L'AGE du 26/12/2010 a nommé en qualité de co-gérant Melle Coles Dawns, demeurant H20, Port de plaisance, 21170 St Jean de Losnes, à compter du 26/12/2010.
Modification au RCS de Beaune

AL21055339

Cabinet Jacques Bret, Avocats,
62 rue de Bonnel 69003 Lyon

RADIO-ELITHIS

SCM au capital de 20.832 euros
Siège : 1 C Boulevard de Champagne
Tour Elithis 21000 Dijon
RCS Dijon 325 068 674

L'assemblée générale réunie le 31 décembre 2010 a pris acte de la démission de Monsieur Alain Houpert de ses fonctions de cogérant à compter du même jour.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
La gérance

AL21055341

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DE MARMANTRAY

Société civile au capital de 396 800 €
Marmantray - 58330 Crux la Ville
RCS Nevers 497 814 327

Modification du capital, nomination gérant
Par acte sous seing privé en date du 4 janvier 2011, il a été procédé à la nominatation de M. Prevotat Fabrice demeurant Poussin - 58120 Blismes en qualité de gérant, à l'augmentation du capital social pour le porter à la somme de 655 540 € en représentation d'apport de biens mobiliers et au transfert du siège social à Huis Morot
58120 Montigny en Morvan.
Pour avis
La gérance

AL58055351

F.G.B

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 900€
Siège social : 45 avenue du 14 juillet
58300 Decize
481 536 456 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 26/11/2010, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à compter du 1er décembre 2010 aux activités suivantes : bardage. Installation d'équipements de production d'électricité. Production d'énergie solaire photovoltaïque. Achat, vente, location de véhicules, engins, matériel, outillage, neufs ou d'occasion, pour le bâtiment, les travaux publics, l'industrie, la motoculture, les loisirs, le jardin et pour tous types d'usage professionnel ou non professionnel. Achat, vente de pièces détachées et accessoires pour véhicules, engins, matériel, outillage. Entretien, réparation de tous types de véhicules, engins, matériel, outillage.Gestion de déchets de tous types, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL58055356

SA DES IMMEUBLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 39.636,74 euros
Siège social : 8, place de l'église
03430 Villefranche d'Allier
916 050 107 RCS Montluçon

Suivant un acte authentique en date du 23 juillet 2010, reçu par Me Patrice Sambain et Me Michel Renouard, notaires associés de la SCP dénommée « Patrice Sambain et Michel Renouard, notaires associés titulaire d'un office notarial à Neauphle le Château (78640), 70 avenue de la république, il a été décidé :
de transférer le siège social de la société au : 7 bis, boulevard de la république, 58000 Nevers à compter de ce jour,
de nommer en qualité de gérant, Monsieur Yvon Hoube demeurant 28, route des quatre vents, 03460 Trévol, en remplacement de Madame Marie-Anne Chevrier,
détendre l'objet social de la société à : l'acquisition en vue de la revente de biens immobiliers.
Les articles 3,4 et 13 des statuts ont été modifiés.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL58055361

AVIS DE CONSTITUTION

GAEC GOURDON DE TRACLIN

Traclin - 58120 Saint Léger de Fougeret
Capital social : 31 000 €

Par acte sous seing privé, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Gourdon de Traclin dont le siège social est fixé à Traclin - 58120 Saint Léger de Fougeret.
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 5 novembre 2010.
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les fondateurs

AL58055326

Legalys Conseils
Me Eric Massereau
Route d'Orléans - BP 89
18230 ST Doulchard

Avis est donné de la Constitution, suivant acte SSP en date
à Fourchambault, Nièvre, du 25 janvier 2011, pour 99 ans, de la SARL dénommée « ALLURE COIFF' », au capital de 3 000 euros, dont le siège social est à Fourchambault, Nièvre, 2 rue Saint Louis,
Objet : - Salon de coiffure, extension, coiffure à domicile ou en établissements, l'achat et la vente de tous produits et accessoires liés à la coiffure, onglerie, activités d'esthétique.
Gérance : Madame Laetitia Nicolet, demeurant à Fourchambault, Nièvre, 34 rue Ledru Rollin, Immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis
La gérance.

AL58055342

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Libre après récolte 2011
Cmne de Gémeaux: terre
9 ha 23 a 20 ca - Devant de pregniez ZC-14(J)-14(K)-14(L)
Cmne de Lux: terre
5 ha 45 a 40 ca - La grande fin: YD-17(BJ)-17(BK)-17(BL)
2 ha 56 a 80 ca - Au derriere de beucherey: ZA-35 - Les lavieres: YA-11
Cmne de Spoy: terre
31 ha 15 a 87 ca - Le grand fay: ZP-70(J)-70(K) - Sous le couroy: ZO-69[13](J)-69[13](K)-69[13](L) - Sur la combe barault: ZP-98[8](J)-98[8](K)-98[8](L)-98[8](M) - Sur le bois du four: ZR-156[26]
19 ha 93 a 11 ca - Le chatelet: ZO-40(J)-40(K) - Les graviers: ZH-42 - Pieces de treige: ZH-7(J)-7(K)-8 - Plaine sur le patis: ZC-14(J)-14(K)
Cmne de Til-Châtel: terre
5 ha 43 a 22 ca - Chem de veronnes les petit: YE-35 - Corvee mariotte: ZD-52[5](J)-52[5](K) - En venneveau: YH-47(J)-47(K)
Cmne de Véronnes: terre
11 ha 04 a 37 ca - Creux hilaire: 668ZD-56 - Essarts de terre blanche: C-523-538 - Fieusson: 668ZA-30-45 - La cognee: ZD-22 - Voie de bourberain: 668ZC-21
Cmne de Vievigne: terre
9 ha 74 a 05 ca - Champs piot: ZB-70 - En pennesiere: ZC-48
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **21/02/2011** à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21055344

Tél : 03 80 78 90 42
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net

Le 18.11.2010 a été constituée la société suivante :
Forme : Société civile.
Dénomination sociale: SCI VANKEER NAUMENKO.
Objet social : L'acquisition et la gestion d'immeubles.
Siège social : 58170 Millay "La Taille des Rimbaults"
Capital social : 1 000 €, apporté en numéraire.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Co-gérants : Mr Luc Vankeer et Mme Natalia Naumenko, demeurant Dr. Fr. Hemeryckxlaan 15/6, 2650 EDEGEM (Belgique).
Cessions des parts sociales : La cession des parts est soumise à l'agrément de la société.
RCS : Nevers
Pour avis et mention,
Les co-gérants.

AL58055352

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

TAVERNE SAINT-LOUIS

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 8 000 euros
Adresse de liquidation :
Domaine du soleil
58300 Cossaye
RCS 488 473 273

Suivant délibération du 24/12/2010,la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Le Liquidateur

AL58055199

E.U.R.L. PEINTURE TRAVAUX - SERVICE EN LIQUIDATION P.T.S

Société à Responsabilité Limitée
à associé unique
au Capital de 5 000 €uros
Siège Social : 27 Rue des Charrons
Marzy - 58180
R.C.S. Nevers 494 822 919 - 2007 B 56

Par décision du 14/01/11, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2010.
Radiation au R.C.S. de Nevers. Pour avis, le liquidateur.

AL58055314

SARL MORVAN DEPÔT-VENTE

Siège social: Route de Beaugy 58500 Clamecy,
R.C.S Nevers 333 685 675
Liquidateur : Monsieur Macheda Stéphane

En vertu de l'AGE du 31.12.2010, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, et donné quitus au liquidateur Maître S.Macheda, huissier de justice à Clamecy au 4 place du grand marché et l'ont déchargé de son mandat. Les comptes seront déposés au greffe du tribunal de Nevers.
Le liquidateur
Maître Stéphane MACHEDA

AL58055341

SYSTEME SOLAIRE

SARL au capital de 100 Euros
1 bis le Bioure,
58390 Dornes
507381614 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2010 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 décembre 2010, nommé en qualité de liquidateur monsieur Roger Boudron, 1 bis le Bioure, 58390 Dornes et fixé le siège de liquidation au siège de la société. La correspondance est a adresser au siège de la société.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

AL58055346

S.A.R.L. «BRAVA» EN LIQUIDATION

Société à Responsabilité Limitée
Siège social : 18 Rue Barreau Nevers 58000
Capital : 8 000 €uros
R.C.S. Nevers 488 982 752 - 2006 B 79

L'AGO du 30/12/10 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2010.
Radiation au R.C.S. de Nevers. Pour avis, le liquidateur.

AL58055347

SCEA BRIFFAULT

58330 Sainte Marie
Au capital de 172.419,84 €
R.C.S. Nevers - 409.257.029

Suivant délibération, en date du 24 décembre 2010, de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé à l'unanimité la dissolution de la SCEA BRIFFAULT au 30 novembre 2010.
Mme Briffault Evelyne est nommée liquidateur. Le siège de liquidation est fixé à 58330 Sainte Marie.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 58330 Sainte Marie.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58055355

NB

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2000 euros
Siège social : Nevers (Nièvre)
2 rue du 13 ème de ligne
RCS Nevers : 489 477 281
Société en liquidation

Décision : assemblée générale du 21 janvier 2011
Objet : Clôture de liquidation
Liquidateur : Madame Brigitte Caillet-Clément, demeurant à Cuffy (Cher), 23 rue des fourmis.
Dépôt des comptes de liquidation : au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le Liquidateur

AL58055364

FERME DE SAULIERES
Société civile d'exploitation agricole au capital de 19000 euros,siège social à Saulières,58110 Saint Péreuse.
RCS Nevers 525 106 027.
L'AGE du 27/1/2011 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/12/2010, a nommé en qualité de liquidateur M. Jacques de la Villéon, 107 boulevard de Vanves à 92320 Châtillon, et a fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL58055365

→ NON DISSOLUTION

MELATI

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 €
Siège social : 47, rue de Nièvre,
58000 Nevers
513 093 161 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2010, l'associée unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du code de Commerce.

AL58055359

JURI-LAWYERS CONSULTANTS
Société d'avocats interbarreaux
Jean louis Ballereau
avocat à la cour
Conseil en droit des sociétés
et en droit fiscal
968 avenue du Général Leclerc
47000 Agen

Aux termes d'une décision en date du 15 octobre 2010, l'associée unique de la société CENTRE DEPANNAGE SERVICE,SARL au capital de 16 000 euros, dont le siège social est 43 avenue du 85 ème de ligne, 58200 Cosne Cours sur Loire, immatriculée sous le numéro 330 851 379 RCS Nevers, statuant en application de l'article L.-223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

AL58055350

→ TRANSFERT DE SIÈGE

VIVIANE POUPLIER
Avocate au barreau de Grasse
Impasse des Cayrons
F 06570 Saint Paul France
Tél : 04 93 24 03 23
Fax : 04 93 24 03 50

SCI CHATEAU INTER-BEAUTY VERGERS

Société civile immobilière
au capital de 50 000 Euros
Siège social : Château de Vergers,
58150 Suilly La Tour
RCS Nevers : 487 758 476

Aux termes d'une délibération en date du 6 décembre 2010, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.
A compter du 6 décembre 2010, le siège social qui était à Suilly la Tour (58150), Château de Vergers est désormais à **Cannes (06400), 14 bld Saint Georges.**
Pour avis , la gérance.

AL58055340

PITCHOU PIZZ

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 euros
Siège social : Le Bourguéro
58800 La Collancelle
R.C.S Nevers - 514820661100015

L'assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2010 a décidé de transférer le siège social et l'établissement principal au Bourguéro à La Collancelle (58) avec effet à compter du 21 septembre 2010. L'entête de la première page et l'article 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL58055339

Par Assemblée Générale Extraordinaire des membres de la SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE Denis BARDOT, S. A. R. L. au capital de 7 622 € - R. C. S. n° B 391 084 167 - du 25 janvier 2011, le siège social initialement fixé à Armes (58500), a été transféré à Clamecy (58500), 5, rue du Président Wilson, à compter du 31 décembre 2010; l'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.
La gérance.

AL58055345

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LA FONTAINE CAVALIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Domaine Jeunot
58130 Urzy
RCS Nevers 450 774 922

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 17 janvier 2011, les associés ont décidé de nommer, à la suite de la démission de Madame Georges Anaïs, Madame Georges Josiane en qualité de gérante à compter du 17 janvier 2011.

AL58055325

Aux termes d'un acte SSP en date du 1er janvier 2011, la société Babou, SAS au capital de 15 M €, RCS Clermont-Fd 311 315 329, a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison sis à Nevers (58000) Boulevard des Grands Prés des Bordes - ZC Les Grands Champs, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com. à la société SARL LMJB, SARL au capital de 3 000 €, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers. En vertu dudit contrat, la société SARL LMJB exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 1er janvier 2011, pour une durée déterminée de Douze (12) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.
Pour avis

AL58055338

Tél : **03 80 78 90 42**
Fax: **03 80 70 08 02**
Mail : **legales@terres-de-bourgogne.net**

Legalys Conseils
Me Eric Massereau
Route d'Orléans - BP 89 -
18230 ST Doulchard

GAUTHERON - TRICOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 Euros
Siège social : Montambert
58250 Fours
R.C.S. Nevers B 432 756 708

Suivant Assemblée Générale ordinaire réunie extraordinairement du 31 décembre 2010, les associés ont nommé Monsieur Jean-Michel Tricot demeurant à « Domaine Denis » Montambert, 58250 Fours aux fonctions de gérant, à compter du 1er janvier 2011, en remplacement de Monsieur Bernard Gautheron démissionnaire au 31 décembre 2010.
Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis,
La gérance.

AL58055343

EARL BATHO

Hatenon - 58330 Saxy Bourdon
Au capital de 795 850 €
RCS Nevers - 504.012.345

MODIFICATION DES DIRIGEANTS
Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2010, il a été procédé au retrait d'un cogérant, Mme Batho Valérie au 31 décembre 2010
Pour avis, le gérant

AL58055344

→ CESSION

Legalys Conseils
Me Eric Massereau
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

Cession de fonds de commerce
Suivant acte SSP en date à arennes Vauzelles du 25 janvier 2011, enregistré au S.I.E de Nevers le 27 janvier 2011, bord n° 2011/143, case n° 2, Monsieur Tony Turk, demeurant à Varennes Vauzelles, Cher, 61 rue Guy Moquet, identifié à l'INSEE sous le numéro 408 034 221 00023.
a cédé à :
La société TURK PAYSAGISTE, société à responsabilité limitée, au capital de 10 000 euros, dont le siège est Varennes Vauzelles, Cher, 61 rue Guy Moquet, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 529 242 968 un fonds de paysagiste, entretien de parcs et jardins sis et exploité à Varennes Vauzelles (58640), 61 rue Guy Moquet avec tous ses éléments corporels et incorporels, moyennant le prix principal de 75 900 euros, s'appliquant savoir aux éléments incorporels pour 5 000 euros et aux éléments corporels pour 70 900 euros.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2011.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, au lieu d'exploitation du fonds et pour la correspondance au Cabinet d'Avocats Légalys Conseils, route d'Orléans, BP 89- 18 230 Saint Doulchard
Pour avis unique

AL58055358

YONNE

→ MODIFICATION DE STATUTS

PERFORMANCE ET TRADITION

SARL au capital de 5000 €
Siège social :
10 rue de Gerjus, 89340 Villeblevin
490041175 RCS Sens

L'AGE du 31/12/2010 a décidé d'étendre l'objet social de la société à :
Marchand de biens
Modification au RCS de Sens

AL89055350

GCM INVESTISSEMENT

Sarl au capital de 10 000 euros
Siège social : 32 rue du pont
89400 Sens
519 118 582 RCS Sens

Suivant l'AGE en date du 22/11/2010, il a été décidé :
de transférer le siège social au 5 avenue Jean Moulin, 89000 Auxerre,
de modifier l'objet social comme suit : toutes opérations immobilières, la promotion et la gestion immobilière, la construction et la vente immobilière, la création ou la prise de participation dans des sociétés, de promotion immobilière, de gestion locative, d'administrations de biens, d'agent immobilier. L'acquisition de tous biens en vue de leur exploitation par la location.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Gérant : M. Jean Yves Georgelin demeurant 25 rue Pierre Butin 95000 Pontoise.
La société sera désormais immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL89055352

→ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Pascal Massip, Marc Prieur,
David Belou, Véronique Varlet,
Francis Mairet, Guillaume Lorisson
Notaires associés
Rond Point de l'Europe 21000 Dijon

M. Franck Thibouw et Mme Monique Langin, son épouse, demeurant ensemble à Dannemoine (89700), 19 route de Paris à Genève, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Dijon, le 25 juin 1980, ont adopté le régime de la communauté universelle suivant acte reçu par Me Véronique Varlet, notaire à Dijon, le 12 janvier 2011. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente publication, à Dijon, Rond Point de l'Europe, en l'étude de Me Véronique Varlet.
Pour unique insertion
Me Véronique Varlet

AL89055349

→ AVIS DE CONSTITUTION

A Paris le 29/11/10, a été crée la sarl
KENZA
Sise 55 rue de L'Hôpital, 89700 Tonnerre
Capital : 7 500 €uro.
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre
Objet : Restauration rapide
Gérant : M. Mourad Ghbara 18 rue des Ecoles, 93300 Aubervilliers Cogérant M. Fathi Chemlali 1 imp. Des Champs Blancs 89300 Joigny

AL89053024

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
Etivey - bois-taillis - objectif : restructuration forestière avec sylviculture durable
49 ha 88 a 82 ca - Le chemin de cry: B-285-286-287-288-289-290-291 - Le franc bouret: C-546-547-549-552-553 - Le tremblat: B-221-222-233-234-235-238-239-244-245-246-247-248-250-253-254-255-256-258-259-260-264-284-557[233]-558[235]-561[264 - Sur la serbette: C-504-508-515-518-519-521 - Sur le vau: X-127

Etais la Sauvin - Bois-taillis - Objectif : restructuration parcellaire du massif forestier
18 ha 07 a 90 ca - La berdonniere d en bas: AV-23[15]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le **21 février 2011** à SAFER de Bourgogne - 18 rue Guynemer - 89000 Auxerre Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89055353

Par acte SSP du 25/01/2011, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
Société Civile Immobilière CRIYAN
Sigle : SCI CRIYAN
Objet social : Acquisition, administration et gestion par location ou tout autre moyen de tous immeubles, biens immobiliers, parts de sociétés civiles immobilières.
Siège social :
15 rue Victor Guichard, 89340 Villeneuve la Guyard
Capital : 200 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mr Tanguy Yann, demeurant 15, rue Victor Guichard - 89340 Villeneuve la Guyard
Clause d'agrément : Cession des parts soumise à agrément
Immatriculation au RCS de Sens

AL89055339

SYLVIE FAGNIER

Notaire à (77250) Donnemarie-Dontilly
4 rue Marie Chaubart

Avis de constitution suivant acte reçu le 22.10.2010 par Maître Sylvie Fagnier, notaire à Donnemarie-Dontilly (77520).
Forme : Société civile
Objet : La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers sis en France ou à l'étranger, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination : SCI KIALYE
Siège : Sergines (89140), 27 rue des Bois. La société est constituée pour 99 ans.
Capital social : 1 200,00 €
Co-gérants : Mademoiselle Delphine, Camille, Rogette Paupardin, Perceneige (89260), hameau des Courceaux,
Et, Mademoiselle Mélanie, Michèle, Lucie Paupardin, Perceneige (89260), 1 rue aux Lièvres Hameau de Courceaux.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens (89100)

AL89055341

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/01/2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
Sarl Longo
Siège social : 14 avenue colbert, 89250 seignelay
Forme : SARL
Capital : 13000 €
Objet social : installation, rénovation et dépannage en électricité générale
Gérance : Monsieur domenico Longo, 14 avenue colbert, 89250 seignelay
Durée : 23 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre.

AL89055345

➜ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne du 21/01/2011 concernant la Sarl Godart, il fallait lire **Mme Marianne REGNERY** et non Rognery

AL89055344

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL CROCHOT

Société civile en liquidation
Au capital de 75 000 euros
Siège social : Grande rue, 89360 Bernouil
418 447 157 RCS Auxerre
Liquidateur : M.Florent Crochot, 89360 Bernouil

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2010, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de Commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis, le liquidateur

AL89055334

EURL PASCALE COIFFURE

EURL au capital de 3 000 €
22 Place Victor Hugo
89100 Sens
515 098 788 RCS Sens

Le 24 janvier 2011, l'Associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er janvier 2011 et sa mise en sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.
Elle a nommée comme liquidateur monsieur JEAN Robert, demeurant 36 Rue du Moulin à Richelieu (37120), pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde à l'associé unique.
Le siège de la liquidation est fixé chez monsieur JEAN Robert, demeurant 36 Rue du Moulin à Richelieu (37120). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Répertoire des métiers de la C.M.A. de l'Yonne.
Pour avis, Le Liquidateur

AL89055336

ISOS TECHNOLOGIES

SARL au capital de 15 000 Euros
Parc d'activités Chemin de La Chapelle,
89470 Monéteau
448867556 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 décembre 2010 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, monsieur Claude Neveux, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Radiation au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89055338

GARAGE PERREAU

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 Euros
Siège social sis à Moneteau (Yonne)
28 route d'Auxerre
B 389 808 163 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 janvier 2011, il résulte que:
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 janvier 2011 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Michel Perreau, demeurant 9 allée des Palmes Appartement 36/8 - 89000 Auxerre, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 9 allée des Palmes, Appartement 36/8 - 89000 Auxerre, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS : Auxerre.
Pour avis,

AL89055347

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI LES CHAMPS MOULINS

Société Civile Immobilière
Capital 129 581, 65 €
5, Rue Rampont 89000 Auxerre
RCS Auxerre D 399 961 457

Par AGE du 24 Janvier 2011 les associés ont décidé de transférer le siège social à «chez Madame Jeannine Labruyère 677, Route d'Ormaret 74120 Demi Quartier» à compter du 1er Janvier 2011.
L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.
Gérance : Madame Jeannine Labruyère 677, Route d'Ormaret 74120 Demi Quartier
La société sera immatriculée au RCS d'Annecy.
La gérante

AL89055329

LA PETITE BARAUDIERE

Société Civile Immobilière
Capital 128 O57,16 €
5, Rue Rampont 89000 Auxerre
RCS Auxerre D 402 926 604

Par AGE du 24 Janvier 2011 les associés ont décidé de transférer le siège social à «chez Madame Jeannine Labruyère 677, route d'Ormaret 74120 Demi Quartier à compter du 1er Janvier 2011. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Gérance : Madame Jeannine Labruyère 677, route d'Ormaret 74120 Demi Quartier.
La société sera immatriculée au RCS d'Annecy.
La Gérante

AL89055330

SCI MOULIN DES NOUES

Société Civile Immobilière
Capital 123 483, 70 €
5, Rue Rampont 89000 Auxerre
RCS Auxerre 337 893 259

Par AGE du 24 Janvier 2011 les associés ont décidé de transférer le siège social à «chez Madame Jeannine Labruyère 677, route d'Ormaret 74120 Demi Quartier à compter du 1er Janvier 2011.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Gérance : Madame Jeannine Labruyère 677, route d'Ormaret 74120 Demi Quartier;
La société sera immatriculée au RCS d'Annecy La Gérante

AL89055331

COGECLIM INDUSTRIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 4 Chemin Jean Pierre Frezard
89500 Chaumot
510 408 941 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 03 janvier 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée COGECLIM INDUSTRIE a décidé de transférer le siège social du 4 Chemin Jean Pierre Frezard, 89500 Chaumot à ZAC Alfortville Sud 14 Rue de Grenoble 94140 Alfortville à compter du 1er janvier 2011, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL89055332

ASOGI FRANCE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de € 304 898
Siège social : 9 place de l'Abbaye
71400 Tournus
383 686 110 R.C.S. Mâcon

Par décision en date du 14 septembre 2010, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 9 place de l'Abbaye 71400 Tournus au 3 chemin du Château d'Alger, 89200 Avallon, et ce, à compter du 14 septembre 2010. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
M. Olivier Brunisholz, demeurant 3 chemin du Château d'Alger, 89200 Avallon, reste gérant.
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL89055335

A L'IMAGE PRES

SARL au capital de 21 000 Euros
Siège social :
40 rue des Blancs Manteaux
75004 Paris
421 401 910 RCS Paris

Le 1 décembre 2010, l'AGE de cette société ayant pour gérant M. Steeve
Guerbaz 39 avenue du Président Wilson 93100 Montreuil, a décidé de transférer le siège social au 19 rue des Saules - Chevroches 89660 Brosses, à compter du 01 janvier 2011. En conséquence la société sera immatriculée au RCS d' Auxerre

AL89055342

➜ NOMINATION

SECAB
Société Anonyme
au capital de 160 000 euros
Siège social : 57 avenue de la Tournelle
89000 Auxerre
380953174 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 17/12/2010, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :
Monsieur Eric Coquille, 16 grande rue, 89390 Perrigny sur Armançon, en qualité d'administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Christian Pouviot, pour une durée de six exercices, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016.
Monsieur Laurent Beurienne, demeurant 6 rue Olympe de Gouges, 89290 Escolives Sainte Camille, en qualité d'administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Jean Gabain, pour une durée de six exercices, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016.
Aux termes d'une délibération en date du 17/12/2010, le Conseil d'Administration a nommé :
Monsieur Laurent Beurienne, demeurant 6 rue Olympe de Gouges 89290 Escolives Sainte Camille, Président du Conseil d'Administration assumant la direction générale de la société, en remplacement de Monsieur Philippe Poloni.
Monsieur Philippe Poloni, demeurant 3 rue rené Laffon 89000 Auxerre, Faux, en qualité de Directeur Général délégué.
Pour avis
Le Conseil d'Administration

AL89055351

➜ SUCCESSION

AVIS
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France domaine, Gestion des patrimoines privés - 4 rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex , curateur de la succession de :
Mlle Nathalie Bouchaaba, décédée le 18/03/2008 à Sens, référence 10-3436, a établi l'inventaire estimatif et le projet de règlement du passif.

AL89055343

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

C C AUXERRE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 €
Siège Social : 17/18 Place de L'Hôtel de Ville
89000 Auxerre
525 308 391 R.C.S. Auxerre

L'AGE du 07/10/2010 a pris acte de la démission de Mademoiselle Stéphany Roubichou de ses fonctions de co-gérante à compter dudit jour, Monsieur Christophe Dumas demeurant seul gérant.
Les statuts ont été mis à jour en conséquence.
RCS Auxerre
Le Gérant

AL89055340

Abonnement Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre





☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaire **95 €**
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **30 €**
Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaire **185 €**
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **60 €**
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Porcs ☐ Fruits&légumes ☐ Grandes cultures ☐ Vigne ☐ Pâtre ☐ Lait élevage ☐ Aviculture ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Retraite

Ce qui change avec la réforme

Votée le 27 octobre dernier, puis promulguée le 9 novembre après avis du Conseil constitutionnel, la réforme des retraites va entrer en vigueur. Les principales modifications apportées par la loi produiront leurs effets dès le 1er juillet prochain. Zoom sur quelques conséquences clefs.


Photo: S. Leiten berger/Réussir

Les actifs nés avant le 1er juillet 1951 ne sont pas concernés par la réforme.

Les mesures phares de la réforme, celles qui ont suscité les débats les plus vifs, visent à allonger progressivement la durée d'activité pour tous les actifs (salariés du secteur privé, agriculteurs, travailleurs non salariés non agricoles et fonctionnaires). Le premier changement, c'est le relèvement de deux ans, d'ici à 2018, de l'âge d'ouverture des droits à la retraite, qui passe ainsi de 60 à 62 ans. Fixé à 60 ans depuis 1982, il augmentera au rythme de 4 mois par an à compter du 1er juillet 2011 et atteindra 62 ans pour les assurés nés en 1956 et au-delà (voir tableau). Ceux nés avant le 1er juillet 1951 ne sont pas concernés, même s'ils décalent leur départ en retraite au-delà du 1er juillet 2011. L'autre âge cible, celui auquel un salarié peut prétendre à une retraite à taux plein, c'est-à-dire sans décote, lorsqu'il n'a pas atteint la durée d'assurance requise, était jusqu'ici fixé à 65 ans. Il correspondait à l'âge légal de départ à la retraite (60 ans) majoré de cinq ans. La règle reste la même. Cet âge est également repoussé de deux ans, à raison de quatre mois par génération, pour atteindre 67 ans pour les assurés nés à compter du 1er janvier 1956.

Facteurs de pénibilité

Des dérogations existeront cependant : certains assurés pourront continuer à prendre leur retraite à 60 ans ou plus tôt, par exemple au titre de la pénibilité ou des carrières longues. Ainsi, les salariés qui justifient d'une incapacité physique égale ou supérieure à 20% pourront bénéficier du dispositif de compensation de la pénibilité. Ceux qui justifient d'une incapacité entre 10% et 20% pourront également en bénéficier, sous réserve qu'ils aient été exposés pendant une durée minimale à des facteurs de pénibilité. Une commission pluridisciplinaire territoriale sera chargée d'attester cette exposition ainsi que le lien entre celle-ci et l'incapacité. Ce dispositif lié à la pénibilité est étendu aux non salariés agricoles. En outre, le prolongement du dispositif *«carrières longues»* va permettre à ceux qui ont commencé à travailler tôt, à 16 ou 17 ans, de partir à la retraite à 60 ans, sous réserve d'avoir un nombre suffisant de trimestres. Quant à l'âge de la retraite à taux plein, il restera fixé à 65 ans, quel que soit le nombre de trimestres validés, pour les mères de trois enfants nées avant 1956 et qui ont interrompu leur carrière pour élever un de leurs enfants et pour les parents d'enfants handicapés. Enfin pour les travailleurs handicapés, le dispositif de départ à la retraite anticipée est élargi aux assurés qui ont travaillé en bénéficiant de la reconnaissance de qualité de travailleurs handicapés (RQTH). Ils peuvent donc prendre leur retraite à 55 ans, ce qui était réservé, avant la réforme, aux personnes handicapées à au moins 80%.

Information renforcée

La réforme crée par ailleurs de nouvelles mesures en faveur de certains publics cibles comme les mères de famille, les seniors… Pour les premières, les indemnités journalières perçues lors du congé maternité seront désormais prises en compte dans le calcul de la retraite. La loi renforce aussi la lutte contre les inégalités de salaires entre hommes et femmes. Les entreprises seront obligées, sous peine de sanctions financières, de prendre des mesures pour réduire les écarts durant la carrière entre les deux sexes. Deux autres nouvelles dispositions de la loi visent les seniors : en premier lieu, il est prévu qu'un dispositif d'aide à l'embauche des demandeurs d'emploi de plus de 55 ans soit mis en place et, en second lieu, que le tutorat soit développé.

Concernant les non-salariés agricoles, le régime de retraite complémentaire obligatoire (RCO) qui concernait jusqu'à présent uniquement les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, est ouvert aux aides familiaux et aux collaborateurs à compter du 1er janvier 2011, une avancée qui répond à une demande forte de la MSA. L'exploitation agricole devra verser une cotisation forfaitaire pour les droits de ces nouveaux bénéficiaires, déjà affiliés pour la retraite de base. En outre, pour ces mêmes catégories d'actifs agricoles, les aides familiaux et collaborateurs, le droit à une pension de réversion au titre de la retraite complémentaire est créé, dans les mêmes conditions que pour les chefs d'exploitation. Le niveau de cette pension correspond à 54% de celle de l'assuré. Autre modification inscrite dans la loi : le renforcement des obligations en matière d'information sur les retraites. Pour permettre aux assurés de faire des choix professionnels en connaissant les impacts qu'ils auront sur leur future pension, plusieurs mesures sont prévues à compter du 1er janvier 2012. Tout assuré qui validera, pour la première fois, deux trimestres durant la même année dans un régime de retraite légalement obligatoire, recevra un document d'information générale sur le système de retraite par répartition qui précisera notamment les règles d'acquisition des droits à pension et l'incidence sur ces derniers des événements susceptibles d'affecter sa carrière (chômage, maladie, etc.). En second lieu, à partir de 45 ans, les assurés pourront demander à leur organisme de rattachement, en l'occurrence la MSA pour les actifs agricoles, un entretien personnalisé qui doit leur permettre de bénéficier d'informations sur le calcul de la retraite, les droits qu'ils ont déjà acquis, leurs perspectives d'évolution et les dispositifs permettant de les augmenter. Ils obtiendront aussi une simulation du montant potentiel de leur future pension à l'âge d'ouverture du droit à la retraite ou à l'âge du taux plein. Enfin, à la demande des assurés, le relevé de situation individuelle que chacun doit recevoir tous les cinq ans à partir de 35 ans pourra être envoyé par voie électronique.

MSA BOURGOGNE

Calendrier de la réforme

- **16 juin 2010 : le projet détaillé du gouvernement a été présenté aux différents partenaires qui ont eu jusqu'au 18 juin pour faire part de leurs remarques au ministre du Travail.**
- **13 juillet : le projet de loi est présenté en conseil des ministres.**
- **du 7 au 15 septembre : le projet de loi a été discuté au Parlement.**
- **le 15 septembre : le texte de loi a été adopté a l'Assemblée nationale.**
- **le 22 octobre : le texte de loi a été voté au Sénat.**
- **les 26 et 27 octobre : le Sénat et l'Assemblée nationale ont voté le texte du projet de réforme des retraites.**
- **dans la nuit du 9 au 10 novembre : la loi est promulguée, après avis favorable du Conseil constitutionnel. Dans la foulée, le texte a été publié au Journal officiel.**

Zoom

La MSA, partie prenante des débats

Tout au long des débats, la MSA a fait connaître ses positions et a attiré l'attention sur un certain nombre de situations délicates comme celles des polypensionnés, actuellement défavorisés par rapport à ceux qui relèvent d'un seul régime, ou encore celle des salariés travaillant sur des périodes courtes ne leur permettant pas d'atteindre le seuil nécessaire pour valider un trimestre par exemple alors qu'elles ont généré des cotisations. Elle a obtenu gain de cause sur le thème de la pénibilité avec un amendement qui clarifie cette notion pour le régime agricole et sur l'extension de la RCO aux collaborateurs et aux aides familiaux.

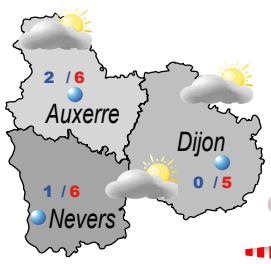
Par ailleurs, la CCMSA poursuit un travail en commun avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, pour étudier les conditions du passage vers une retraite non salariée agricole calculée sur les 25 meilleures années (aujourd'hui, cette pension est calculée sur la totalité de la carrière) et les conséquences d'un tel changement sur les prestations, ainsi que sur les cotisations. Un rapport gouvernemental sur ce sujet doit être publié.

Relèvement de l'âge de départ à la retraite

Assurés nés à compter du	Décalage de l'âge de départ	Âge légal de départ avant la réforme	Âge légal (et date au plus tôt) de départ après la réforme	Âge du taux plein (et date au plus tôt) après la réforme
1er juillet 1951	4 mois	60 ans	60 ans et 4 mois (1er novembre 2011)	65 ans et 4 mois (1er novembre 2016)
1er janvier 1952	8 mois	60 ans	60 ans et 8 mois (1er septembre 2012)	65 ans et 8 mois (1er septembre 2017)
1er janvier 1953	1 an	60 ans	61 ans (1er janvier 2014)	66 ans (1er janvier 2019)
1er janvier 1954	1 an et 4 mois	60 ans	61 ans et 4 mois (1er mai 2015)	66 ans et 4 mois (1er mai 2020)
1er janvier 1955	1 an et 8 mois	60 ans	61 ans et 8 mois (1er septembre 2016)	66 ans et 8 mois (1er septembre 2021)
1er janvier 1956	2 ans	60 ans	62 ans (1er janvier 2018)	67 ans (1er janvier 2023)

▶ Prévisions **météo** du 04 au 10 février

Vendredi 4 Février



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 5 à 7 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Véronique
Soleil : 08:20 - 18:16
Lune : 08:37 - 20:02

Samedi 5 Février



Éclaircies
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce, avec quelques nuages localement. Les vents resteront modérés.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 8 à 10 °C

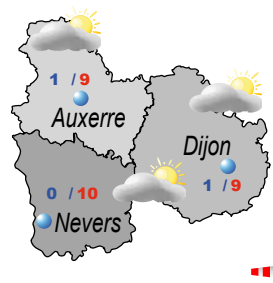
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

Ste Agathe
Soleil : 08:19 - 18:18
Lune : 08:58 - 21:03

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 6 Février



Timides éclaircies
Le ciel sera nuageux mais le soleil fera toutefois quelques timides apparitions. Les températures seront en légère hausse l'après-midi.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

St Gaston
Soleil : 08:18 - 18:19
Lune : 09:19 - 22:04

Prévisions à 7 jours

Lundi 7 au Mercredi 9 Février :

Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective.

Vents : Sud-Est à 10 km/h
T° mini. : 2 à 5 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

Jeudi 10 au Dimanche 13 Février :
Le ciel sera de traîne jusque samedi. Des averses sont attendues ce dimanche.

Vents : Sud à 30 km/h
T° mini. : 1 à 4 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

Terres de Bourgogne

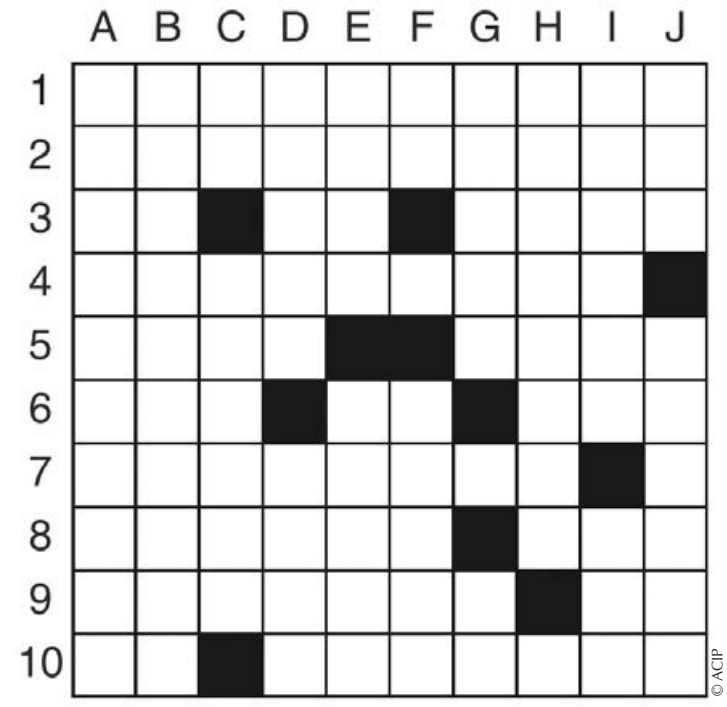
Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Mots croisés



HORIZONTALEMENT
1. Régime politique français — 2. Catégorie de scouts — 3. Fleuve de la Botte - Cri de l'ovin (de d. à g.) - Salaire — 4. Stérilisera — 5. Vaut trois points au rugby - On en tremble parfois — 6. Edit (de d. à g.) - Thulium - Clair — 7. Qui en dit long — 8. Se jetteras avec violence - Entourée d'eau (de d. à g.) — 9. Droit aboli - C'est-à-dire — 10. L'homme du jour - Grillepain.

VERTICALEMENT
A. Rejetteras — B. Produit qui respecte les règles de l'environnement — C. La moitié d'un poisson plat - Mû par le vent — D. Cour couverte (de b. en h.) - Cargaison — E. Chapeau - Avait le courage (de b. en h.) — F. Consonnes - Rassembla — G. Ypres - En matière de — H. Cette année-là devait être la fin du monde — I. Station thermale de l'Isère - Fonds de bouteille — J. Orientation - Le cavalier y passe le pied.

▶ **Télévision** Sélection du 05 au 11 février

Samedi 5

TF1
20.45 Qui veut gagner des millions ? «Spécial pièces jaunes». Divertissement présenté par J.-P. Foucault, avec Liane Foly, B. Castaldi, Alain Delon, Mireille Darc, L. Ruquier, Renaud, Michel Leeb, etc.
22.50 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de P. Sébastien, avec Laury Telleman, Brahim Asloum, D. Thompson, Marie Fugain, Zoé Félix, C. Karembeu, Grégoire, Bruno Wolkowitch, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Magellan «Noces funèbres» ★★. Téléfilm avec Jacques Spiesser. *Prenant.*
22.05 Disparitions «Retour aux sources» (1/12) ★★. Téléfilm avec Jérôme Bertin. *Excellent.*
23.35 Strip-tease ⓾.

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Savonarole, le prophète maudit».
21.35 L'aventure humaine «Les cathares» ★★. *Intéressant.*

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.50 Complices. Policier (2008) avec Gilbert Melki (1h30) ⓬.

Dimanche 6

TF1
20.45 De l'autre côté du lit ★★. Comédie (2008) de P. Pouzadoux, avec Sophie Marceau, Dany Boon (1h30). *Amusant, mais facile.*
22.30 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Fauteuils d'orchestre ★★. Comédie (2005) de D. Thompson, avec Cécile de France, Valérie Lemercier (1h46). (voir Sélection)
22.20 Faites entrer l'accusé «Florence Féderlé...». Magazine ⓾.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «La musique en héritage» ★★. Série ⓾. *Bien fait, mais affreux.*
22.55 Déshabillez-nous ⓬.
23.45 L'enfer est à lui ★★★. Policier en NB (1949) de R. Walsh, avec J. Cagney (1h55). *Un chef-d'œuvre.*

ARTE
Shirley MacLaine
20.45 La garçonnière ★★★. Comédie en NB (1960) de Billy Wilder, avec Jack Lemmon, Shirley MacLaine (2h05). (voir Sélection)
22.45 Shirley MacLaine «Une exigeante désinvolture» ★★. *Pas mal.*

M6
20.45 Capital «Quand votre vie privée vaut de l'or». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Marins, filles et trafics : La face cachée des ports français». Magazine.

CANAL +
20.55 Football «Lyon/Bordeaux».

Lundi 7

TF1
20.45 Trois filles en cavale ★. Téléfilm avec Mimie Mathy, Michèle Bernier. *Lourd et rarement drôle.*
22.30 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓾.
01.05 Au Field de la nuit, avec C. Angot, J.-P. Blondel, Antoine Silber, Anne Vallaeys, Virginie Hocq, Anne Giafferi et Éric Caravaca.

FRANCE 2
20.35 Cold case : «Confusion mentale», «Un conte de fées ⓾». Série avec Kathryn Morris.
22.05 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Chabada «Spéciale chansons drôles, chansons tendres». Divertissement de D. Lumbroso, avec Pierre Perret, Anne Roumanoff, Liane Foly, Ary Abittan, Camelia Jordana, Philippe Lavil, Richard Borhinger, etc.
23.10 Les Globes de cristal.

ARTE
20.40 Post coïtum, animal triste. Drame (1997) de et avec B. Roüan (1h37). *Érotique et sans intérêt.*
22.15 Diana Damrau.
23.10 Thomas Bernhard.

M6
20.45 Top chef. Divertissement.
23.40 Paul Bocuse.

CANAL +
20.50 Les Tudors (1 et 2/8) ★★★. Série avec J. Rhys Meyers ⓬. *Brillant.*

Mardi 8

TF1
20.45 Les experts, Manhattan : «Vice de procédure», «Toilettes funèbres», «Braqueuses ⓬». Série avec Gary Sinise ⓾.
23.10 Pascal le grand frère.

FRANCE 2
20.35 Un cœur qui bat ★★★. Documentaire-fiction, avec la voix de Vincent Lindon, et avec Salomé Stévenin, Florian Choquard, Farida Rahouadj (1h40). (voir Sélection)
22.25 Le bureau des plaintes. Magazine de Jean-Luc Lemoine.
00.45 Sans toit ni loi ★★★. Drame (1985) de Agnès Varda, avec Sandrine Bonnaire (1h45). *Poignant, mais dur.*

FRANCE 3
20.35 Louis la brocante «Louis n'en dort plus». Téléfilm avec Victor Lanoux, Évelyne Buyle.
22.40 Ce soir (ou jamais).

ARTE
Résistances mode d'emploi
20.40 Les insurgés de la terre ★. *Peu convaincant.*
21.35 Tokyo freeters.
22.25 Les invincibles (3 et 4/8) ★★. *Amusant, mais complaisant.*

M6
20.45 Maison à vendre.

CANAL +
20.50 Le grand jour ★★. Comédie dramatique (2009) de A. Schneider avec Robert Duvall, Sissy Spacek (1h40). *Très émouvant.*

Mercredi 9

TF1
20.45 Football «France/Brésil».
23.05 Les experts, Miami ⓬.

FRANCE 2
20.35 La marquise des ombres ★★. Téléfilm d'après C. Hermary-Vieille, avec Anne Parillaud, Nicolas Bouchaud. *Brillant, mais peu palpitant et assez complaisant.*
22.50 Face aux Français… «Conversations inédites».

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «La France au fil de l'eau».
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «L'homme qui donna le bombe aux Soviets» ★★. *Intéressant.*
21.25 Les mercredis de l'histoire «Abdul Qadeer Khan, mercenaire de la bombe» ★★. *Choquant.*
22.10 Le dessous des cartes.
22.25 Blood in the mobile.
23.15 Tokyo ! ★★. Comédie (2008) (1h50). *Bien fait, mais inégal.*

M6
20.45 Demain, je me marie ★★. Téléfilm avec Delphine Chanéac (1h29). *Amusant, mais prévisible.*
22.30 Mariage «Ces couples qui ne font pas comme les autres».

CANAL +
20.50 (500) jours ensemble ★★. Comédie (2007) de M. Webb, avec Zooey Deschanel, Joseph Gordon Levitt (1h30). *Original et charmant.*

Jeudi 10

TF1
20.45 Julie Lescaut «La mariée du Pont Neuf» ★★. Téléfilm avec Véronique Genest, Jean-Charles Chagachbanian. *Bien ficelé.*
22.30 Esprits criminels. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 À vous de juger. Magazine présenté par Arlette Chabot.
23.05 Infrarouge : «Dans le secret des licenciements», «Travailler à en mourir». Documentaires.

FRANCE 3
20.35 La jeune fille et les loups ★★. Aventures (2007) de G. Legrand, avec Laetitia Casta, Stefano Accorsi (1h46) ⓾. (voir Sélection)
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Swimming pool ★★. Drame (2003) de François Ozon, avec Charlotte Rampling, Ludivine Sagnier (1h38). *Brillant, mais érotique.*
22.20 Le culte des seins.

M6
20.45 The good wife : «Un soupçon de corruption...», «Collision», «Présumé coupable». Série avec Julianna Margulies.
23.10 Alerte évasion «Clairvaux : La grande prise d'otages».

CANAL +
20.50 Detroit 1-8-7 (5 et 6/13). Série avec Michael Imperioli ⓾.
22.15 Damages (5 et 6/13) ★★★. Série avec Glenn Close, Rose Byrne ⓾. *Excellent.*

Vendredi 11

TF1
20.45 Le grand concours des animateurs. Divertissement présenté par C. Rousseau, avec J.-P. Pernaut, J.-P. Foucault, Sandrine Quétier, B. Castaldi, Évelyne Dhéliat.
23.20 Obsession, sur la voie de la guérison. Magazine .

FRANCE 2
20.35 Rouge diamant ★★. Téléfilm avec Jean-Yves Berteloot. *Un bon mélange d'action et d'humour.*
22.05 Avocats et associés «Pas le Pérou» ★. Série. *Médiocre.*
22.35 Semaine critique ! Magazine de Franz-Olivier Giesbert.

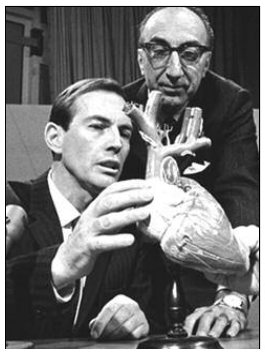
FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine.
22.55 Vie privée, vie publique, avec Adamo, F. François, Chantal Lauby, Juliette, Gilbert Montagné.

ARTE
20.45 Les enquêtes de l'inspecteur Wallander «L'homme qui souriait» ★★. Téléfilm avec Kenneth Branagh (1h30). *Bien ficelé.*
22.10 La guerre de l'or noir.
23.05 Grand format «Durakovo, le village des fous». Documentaire.

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.
23.10 Nip/Tuck. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Océans ★★★. Documentaire (2009) de J. Perrin et J. Cluzaud (1h40). (voir Sélection)

SÉLECTION


© France 2 - AP Archive

Un cœur qui bat - En décembre 1967, Christiaan Barnard réalise la première greffe du cœur. Cet événement extraordinaire a offert une voie de guérison pour de nombreux malades, mais, surtout, bouleversé des tabous. Ce remarquable documentaire ne s'intéresse pas tant à la révolution médicale qu'à ses résonances sur les patients. À partir de scènes de fiction, qui retracent le parcours d'un futur donneur et d'une future greffée les auteurs étudient, avec des témoignages de médecins, infirmières, receveurs, ce qui se passe, sur le plan médical et sur le plan humain. Car recevoir un cœur, cela veut dire que l'on va vivre plus longtemps, mais aussi que quelqu'un est mort. C'est bouleversant d'entendre ces malades avouer penser souvent à leur donneur, et ces médecins avouer être toujours aussi émerveillés quand ils voient un cœur greffé se remettre à battre dans la poitrine d'un malade. ***Mardi 8, sur France 2, à 20h35.***

Fauteuils d'orchestre - Jessica monte à Paris et décroche un travail comme serveuse près des Champs-Élysées. Ce film choral décrit avec précision et finesse l'univers luxueux de l'avenue Montaigne et les personnages qui y évoluent. Le scénario est maîtrisé, les personnages sont fouillés et croqués avec tendresse, le décor est soigné, et la distribution, avec la regrettée Suzanne Flon, est très brillante. ***Dimanche 6, sur France 2, à 20h35.***

La garçonnière - Bud Baxter, un modeste employé d'une grande société, prête sa garçonnière à ses supérieurs hiérarchiques. À mi-chemin entre mélo et vaudeville, cette excellente comédie américaine témoigne de la maîtrise cinématographique de Billy Wilder. Jack Lemmon et Shirley MacLaine sont pour beaucoup dans le plaisir que l'on prend à suivre leurs aventures badines, véritables satires des mœurs américaines. ***Dimanche 6, sur Arte, à 20h45.***

La jeune fille et les loups - Au lendemain de la Première Guerre mondiale, Angèle fait la connaissance d'un comte russe excentrique. Ce film d'aventures de très bonne facture est traversé par un beau souffle lyrique. Certes, l'opposition un peu manichéenne entre une nature bienfaitrice et le cynisme capitaliste prête à sourire, mais l'on s'attache à cette héroïne volontaire et courageuse, car le récit ne manque pas d'humour. ***Jeudi 10, sur France 3, à 20h35.***

Océans - Jacques Perrin signe une sorte d'opéra sauvage. Les progrès de la technique lui ont permis de développer des outils sophistiqués qui donnent des images splendides. Avec de rares phrases de commentaires, il fait pénétrer le téléspectateur ébloui dans un monde d'une beauté à couper le souffle, car tout est une occasion d'admiration et d'étonnement. Cette œuvre invite à la contemplation des merveilles de la nature. ***Vendredi 11, sur Canal +, à 20h50.***

Regards sur l'agriculture californienne : une dimension à l'américaine, mais des évolutions comparables à ce que l'on connaît en Europe.

La Californie entre feed lot et bio

La Californie évoque Hollywwod et ses stars du cinéma, la Silicon Valley et ses ingénieux chercheurs, les plages où est né le surf, les palmiers… Mais la Californie, c'est aussi l'un des principaux, et même en valeur le principal État agricole des États-Unis. Elle le doit à la vallée de San Joaquin, cette vallée centrale qui s'étend sur quelque 600 km de long et 150 km de large, entre les montagnes de la Sierra Nevada à l'est et les monts des Coast Ranges qui la séparent de la côte du Pacifique à l'ouest.

Ce territoire qui bénéficie d'un climat méditerranéen serait resté un désert si les hommes n'y avaient pas créé l'un des réseaux d'irrigation les plus denses du monde. Les vergers s'y étendent à perte de vue. C'est bien entendu une agriculture à dimension américaine, mais qui reste familiale. Dans le comté de Fresno, Steve Maddox est le patron d'une exploitation de polyculture élevage laitier. Maddox Dairy c'est 3 500 vaches traites trois fois par jour, une moyenne qui dépasse les 10 000 kg par vache.

Le lait est vendu entre 28 et 35 cents le litre à une coopérative locale. La ferme s'étend sur 4 000 ha dont 750 ha de maïs ensilage, 1 000 ha de luzerne, 1 500 ha de vignes et 750 ha d'amandiers. Steve Maddox emploie 190 personnes. Ce sont des Mexicains qui fournissent la main-d'œuvre agricole, travailleurs immigrés, certains illégaux. Ils sont payés ici 8 $ brut de l'heure. « *Ce qui est le plus rentable dans ma ferme, ce sont les amandes car c'est là qu'il y a le moins d'investissement* », avoue Steve Maddox. Il reste confiant pour l'avenir de son exploitation sachant qu'un fils doit prendre sa suite. Ce qui est loin d'être la généralité.


Le feed lot du Harris Ranch : la démesure américaine.



Ramassage des fraises à la ferme bio de Philip Mcgrawth.



DR
Ryan Jacobsen, président du Farm Bureau de Fresno : « l'agriculture californienne est la plus réglementée des Etats-Unis ».


La vallée de San Joaquin est un immense verger grâce à un réseau d'irrigation extrêmement dense.

LE PROBLEME DE LA RELEVE

« *Dans la plupart des familles d'agriculteurs, les jeunes ne veulent pas faire ce métier. Ils voient trop le stress auquel leurs parents sont soumis. Chez nous, la moyenne d'âge des fermiers dépasse les 60 ans. Les fermes vont devenir de plus en plus grandes. C'est un problème national* », déplore Ryan Jacobsen, président du Farm Bureau (le syndicat agricole) du comté de Fresno.

Si la taille des fermes californiennes reste encore raisonnable, autour de 120 ha en moyenne, on y trouve quelques spécimen de gigantisme, comme le Harris Ranch. C'est en fait une entreprise qui intègre la production de viande bovine depuis l'élevage jusqu'à la transformation et la distribution. 1 700 personnes y travaillent. Elle possède l'un des plus grands feed lot des États-Unis : 120 000 bovins concentrés sur quelques hectares. Un peu plus de 20 % sont élevés sans hormones ni antibiotiques. On commence aussi aux États-Unis à se préoccuper de la qualité.

Plus raisonnable et humain est le ranch Yolo Land and Cattle d'Angela et Casey Stone. Ils exploitent avec le frère de Casey un troupeau de 700 bovins de race Angus également mais sur 3 000 ha. Les vaches vêlent dehors. Les taurillons sont abattus à 18 mois à 300 – 350 kg de carcasse et vendus 1,80 $ la livre. « *Notre revenu dépend beaucoup de la pluie* », indique Casey Stone. Ce revenu, il le conforte par la vente aux Japonais d'un foin spécial de haute valeur produit en terres irriguées et destiné aux bœufs de Kobe.

La Californie a toujours été en pointe en Amérique dans les mouvements de contestation des valeurs sociales établies. C'est de San Francisco qu'est parti le mouvement hippie. Rien d'étonnant à ce que le mouvement écologiste y soit aujourd'hui plus vivant que dans la plupart des autres États. « *Il y a dix ans, les écologistes étaient notre ennemi numéro un, maintenant, ils ont évolué, nous avons des points communs* », commente Ryan Jacobsen. Il n'empêche, « l'agriculture californienne est la plus réglementée des États-Unis », se plaint le responsable syndical. « *Les restrictions sur l'usage de l'eau nous ont fait perdre 40 000 emplois* ». Et de fait, il n'est pas rare de voir des vergers abandonnés : faute d'irrigation les arbres ont littéralement grillé sur place.

CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

Aussi les agriculteurs cherchent-ils aujourd'hui à diversifier leurs productions. Paradoxe dans cette Amérique où tout est industrialisé, intégré, un certain nombre se mettent au bio, on dit ici « organic ». Philip McGrawth est un des précurseurs. Son exploitation se situe en bordure de la mégalopole de Los Angeles. Cinq générations se sont succédé sur ces terres depuis l'arrivée d'Irlande de son arrière- arrière grand-père en 1 867. « *Je faisais de la vente directe. Les gens de la ville qui venaient m'ont poussé à passer au bio, ils voulaient des produits de qualité. Aux États-Unis nous avons sans doute la nourriture la moins chère du monde, mais à quel prix pour la santé et l'environnement* », explique-t-il.

Philip McGrawth a obtenu sa certification bio en 1995, la conversion s'est faite quasiment sans aide. Il cultive une grande variété de fruits et légumes avec une vingtaine de salariés. Le désherbage est entièrement manuel. Tout est écoulé en vente directe dans le magasin installé sur la ferme (il profite de sa proximité d'une route très fréquentée), auprès de restaurants et sur des marchés locaux. Une dizaine de salariés sont employés pour l'activité commerciale. Mais, « *c'est parce que je vends sans intermédiaire que je peux m'assurer un revenu* », précise-t-il. Avec 15 ha (il en avait 150 auparavant), Philip McGrawth est considéré comme un gros producteur bio. « *Il y a ici un énorme potentiel à développer. Je suis sollicité en permanence* », indique-t-il. Sa seule crainte, la pression urbaine. Entre la route et un aéroport, ses terres sont très convoitées.

GERALD LE PAGE

L'ETAT LE PLUS PEUPLE DES ETATS-UNIS

La Californie (424 000 km²) est avec 39 millions d'habitants l'État le plus peuplé des États-Unis. Sa croissance prodigieuse et récente (elle n'avait que 7 millions d'habitants en 1940) résulte de l'expansion urbaine et industrielle sur le littoral.

L'agriculture compte 88 000 exploitations et emploie plus de 400 000 personnes. Elle est considérée comme l'une des plus diversifiées du monde avec plus de 400 productions. La Californie produit la moitié des fruits et légumes, 90 % des artichauts, avocats, raisins et vins… des États-Unis. Sans oublier l'élevage (20 % du lait américain).

Il y a quelques années, les agriculteurs locaux se sont lancés dans la production des amandes. Il y a aujourd'hui de fortes chances pour que celles que vous achetez en Europe viennent de Californie. Les amandes sont le premier produit d'exportation agricole de cet État qui totaliserait près de 80 % des amandes produites dans le monde.

Mythe

La Californie, c'est aussi un mythe : 8e puissance économique mondiale à elle toute seule, c'est aussi Hollywood, Disneyland et quelques uns des plus célèbres parcs nationaux du pays.